

D'Argens

MISSION ÉPIGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

A Monsieur Chatelain
Hommage respectueux

Ab 202 15
572

DE

MM. AUG. AUDOLLENT ET J. LETAILLE

E
(OCTOBRE 1889 À FÉVRIER 1890)

RAPPORT

RÉDIGÉ PAR M. AUDOLLENT

Extrait des MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE
publiés par l'École française de Rome, t. X.

ROME
IMPRIMERIE DE LA PAIX, PHILIPPE CUGLIANI
Place della Pace, 35.
1890

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES MÉLANGES.

Tome I (1881). — Georges LAFAYE et Albert MARTIN, Inscription de Tauromenion. — René DE LA BLANCHÈRE, Inscriptions de la *Valle di Terracina*. — P. BLONDEL, Restauration du prétendu théâtre maritime de la Villa d'Adrien. — Georges LACOUR-GAYET, Fastes consulaires des dix premières années du règne d'Antonin. — Eugène MUNTZ, Boniface VIII et Giotto. — Lettre de M. J. B. DE ROSSI, et G. LACOUR-GAYET, Note sur un médaillon de verre trouvé dans une catacombe. — **Bibliographie**: Louis DUCHESNE, Bulletin d'archéologie chrétienne, de M. DE ROSSI. — *Topografia di Roma antica. I Commentari di Frontino...* de M. Rod. LANCIANI. — *Studi e documenti di storia e diritto*. — R. DE LA BLANCHÈRE, Villes disparues, *La Civiltà*. — Lettre de M. COMPARETTI et Note sur l'inscription de Tauromenion, par Albert MARTIN. — G. LAFAYE, Un monument romain de l'étoile d'Isis. — G. BLOCH, Quelques mots sur la légende de Coriolan. — G. LACOUR-GAYET, Graffiti figurés du temple d'Antonin et Faustine. — R. DE LA BLANCHÈRE, Inscriptions de la *Valle di Terracina*. — Ant. THOMAS, Sur les traductions françaises de Bernard Gui. — Camille JULLIAN, Note sur un manuscrit de la *Notitia dignitatum*. — **Bibliographie**: KLEIN, *Fasti consulares*. — Edouard CUQ, Les juges plébeiens de la colonie de Narbonne. — G. LACOUR-GAYET, *La Pigna* du Vatican. — R. DE LA BLANCHÈRE, Le port de Terracine. — A. GEFFROY, Oenomaüs, Pélops et Hippodamie, vase peint inédit. — J. DELAVILLE LE ROUX, Sceaux des prieurs anglois de l'Ordre de l'Hôpital. — **Bibliographie**. — 14 planches.

Tome II (1882). — C. JULLIAN, Le diptyque de Stilicon au trésor de Monza. — Maurice FAUCON, Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII. — C. JULLIAN, Corrections à la Liste de Vérone (province africaine). — R. DE LA BLANCHÈRE, La malaria de Rome et le drainage antique. — Ant. THOMAS, Extraits des archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire du moyen-âge. — C. TOMMASI-CRUELLI, L'ancien drainage de la campagne romaine. — M. BRÉAL, L'inscription de Duénos. — P. BLONDEL, Ruines du Temple de la Fortune à Palestrina. — Emm. FERNIQUE, Note sur ces ruines. — Michel BRÉAL, Les inscriptions du vase Chigi. — R. DE LA BLANCHÈRE, Le drainage profond des campagnes latines. — Maurice FAUCON,

Mario Sanudo à Avignon. — Albert MARTIN, Les manuscrits grecs de la bibliothèque Malaestiana à Cesena. — G. BLOCH, Recherches sur quelques gentes patriciennes. — G. DUCHESNE, Le *Liber pontificalis* en Gaule au VI^e siècle. — M. RAMSAY, Inscriptions inédites de vases phrygiens. — François LENORMANT, L'alphabet grec du vase Chigi. — VIGNEAUX, Notice sur trois manuscrits inédits de la Vaticane. — F. GAMURRINI, Inscriptions étrusques du vase Chigi. — V. LALO, Restauration du Temple de Vénus et d'Ancre. — Alb. MARTIN, Inscription grecque de l'arc de 1228. — R. DE LA BLANCHÈRE, Les briques de Mécherasfa. — **Bibliographie**: Un nouveau fragment de représentation iliaque. — Fouilles de Tarente. — A. GEFFROY, Tablettes inédites de la Biccherna et de la Gabella de Sienne. — R. DE LA BLANCHÈRE, Briques romaines des terres pontines. — **Bibliographie**.

Tome III (1883). — Paul DURRIEU, Les registres angevins en langue française conservés aux archives de Naples. — Edmond LE BLANT, Pierres gravées à la Bibliothèque de Ravenne. — Charles GRANDJEAN, Recherches sur l'administration financière du pape Benoît XI. — Louis LEFORT, Chronologie des peintures des catacombes de Naples. — C. JULLIAN, A propos du manuscrit Biancori de la *Notitia dignitatum*. — C. JULLIAN, La Villa d'Horace et le territoire de Tibur. — Charles DIEHL, La colonie vénitienne à Constantinople à la fin du XIV^e siècle. — Ch. GRANDJEAN, Sur l'acquisition du droit de cité à Sienne au XIV^e siècle. — C. JULLIAN, Le *Breviarium totius Imperii* de l'empereur Auguste. — Pierre DE NOLHAC, La bibliothèque d'un humaniste au XVI^e siècle. — C. JULLIAN, Catalogue des livres annotés par Muret. — L. D. DE NOLHAC, Lettres inédites de Paul Marcellin Georges DIGARD, Boniface VIII et le duché de Bretagne. — Ch. POISNEL, Recherches sur l'abolition de la *Vicesima hereditati*. — Paul FABRE, Etude sur un manuscrit *liber censuum de Cencius Camerari*. — GROUSSSET, Un sarcophage chrétien. — Ch. GRANDJEAN, Documents relatifs à l'élection du cardinal de Prato en Toscane. — Edm. LE BLANT, Les ateliers de sculpture chez les premiers Chrétiens. — **Bibliographie**: La *Table de Bantia* de M. ESMEIN. — A. ESMEIN, Les *Latini Juniani*. — 10 planches.

N. DUVAL
AA. 1968

IN,
Ma-
ches
tis
au
né-
OR-
Vi-
lits
ons
les-
—
yre
ma-
hou-
—
plet-
elin
ques
tra-

Les
con-
nond
que
ther-
pape
des
— C.
i de
Villa
Char-
stan-
AND-
ité a
, Le
Au
éque
ogne
SNE,
DE
—
F.
T.
—
A.
en 18
de —
le
18.
Pure
opera-
in —
aches.

032616155

MISSION ÉPIGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

DE

MM. AUG. AUDOLLENT ET J. LETAILLE

(OCTOBRE 1889 À FÉVRIER 1890)

RAPPORT

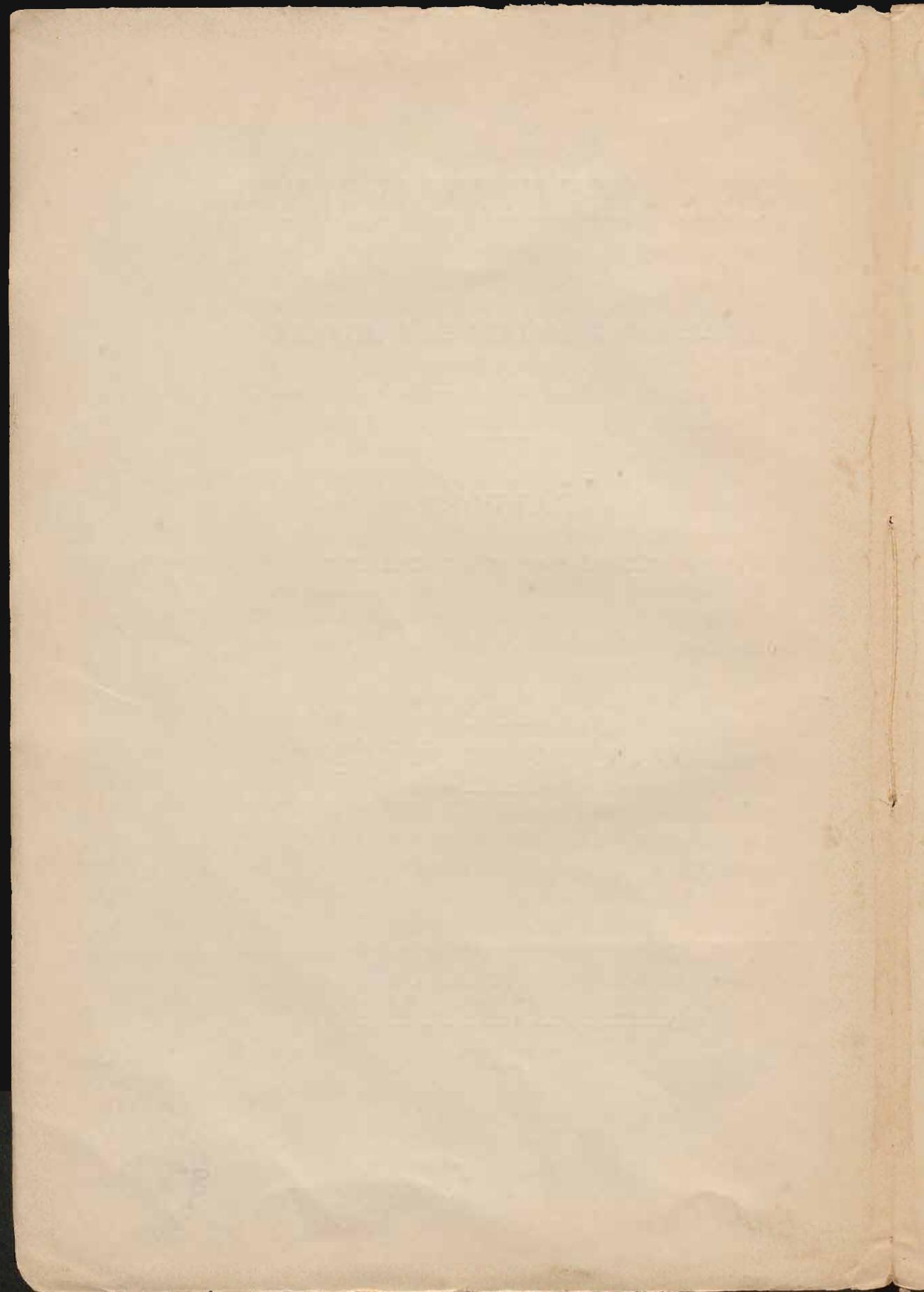
RÉDIGÉ PAR M. AUDOLLENT

Extrait des MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE
publiés par l'École française de Rome, t. X.

ROME
IMPRIMERIE DE LA PAIX, PHILIPPE CUGGIANI
Place della Pace, 35.
1890

A 800.2/AUD

ÉCOLE D'ARCHÉOLOGIE · AUSONIUS
BIBLIOTHÈQUE
R. ETIENNE
AUSONIUS DE L'ÉCOLE D'ARCHÉOLOGIE



MISSION ÉPIGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

DE MM. AUG. AUDOLLENT ET J. LETAILLE

(Octobre 1889 à Février 1890)

RAPPORT RÉDIGÉ PAR M. AUDOLLENT.

Dans la séance publique annuelle tenue par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au mois de novembre 1889, M. le président Barbier de Meynard prononçait les paroles suivantes :
" En présence des difficultés que les fouilles archéologiques rencontrent actuellement en Italie, en Grèce et en Turquie, nous souhaitons vivement que le directeur de l'Ecole de Rome continue à tourner vers l'exploration de l'Afrique française l'activité scientifique des jeunes savants dont il dirige les recherches (1) .

La présente mission eut pour premier but de satisfaire à ces désirs.

L'Ecole des Hautes-Études ayant désigné M. Letaille pour faire une exploration en Algérie pendant l'hiver de 1889, il parut utile que le délégué de l'Ecole française de Rome fût associé au délégué de l'Ecole des Hautes-Études. M. Letaille connaissait déjà l'Afrique ; à diverses reprises il a parcouru la Tunisie. Les découvertes consignées dans ce travail sont donc communes à tous deux ; le soin d'écrire la relation du voyage m'est échu. Ce m'est un réel plaisir, en travaillant pour l'Ecole à laquelle j'appartiens aujourd'hui, de lui voir adjoindre celle dont j'ai eu l'honneur d'être l'élève pendant plusieurs années.

Les nombreux savants qui, depuis quarante ans, étudient l'Algérie romaine ont signalé à maintes reprises les endroits où le sol paraît renfermer des trésors scientifiques. Sur plusieurs points, à

(1) *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscr.*, 1889, p. 457.

Timgad, à Tébessa, à Djemila, par exemple, on a déjà entrepris de sérieux travaux. Combien d'autres grandes ruines attendent encore des hommes de bonne volonté ! Nous avions lu avec soin les descriptions qu'en ont faites tour à tour des officiers, des touristes, des archéologues résidants ou missionnaires. Mais un coup d'œil vaut souvent mieux que les meilleurs renseignements écrits ; et nous avons jugé, mon compagnon et moi, qu'il était bon de faire à notre tour une enquête *de visu*. Ce ne sont donc pas les résultats d'une campagne de fouilles, mais ceux d'une exploration beaucoup plus générale qui seront ici consignés. Nous avons visité en détail la province de Constantine et une partie de la province d'Alger, amassant des indications pour les travaux futurs, posant ça et là d'utiles jalons, recueillant du même coup les textes nouvellement retrouvés. Vers la fin seulement, il nous fut possible de mettre en train une fouille qui eût exigé, pour être menée à bonne fin, plus de temps et d'argent que nous ne l'avions pensé tout d'abord. Ce travail termina notre mission.

Le seul ordre qui convienne à ce rapport est évidemment l'ordre géographique. Nous rangerons sous une même rubrique toutes les inscriptions provenant d'un même lieu, en essayant de leur donner un commentaire explicatif. Autant de localités parcourues, autant de chapitres. L'exemple de nos maîtres et devanciers dans les explorations africaines, M. Héron de Villefosse et M. Cagnat, nous permet de penser que cette méthode est la vraie pour un travail de cette nature.

Il nous eût été facile d'enfler notre rapport en y introduisant des descriptions et des narrations sur chacun des endroits par nous visités. Mais il y a deux manières d'écrire l'histoire topographique. Si nous nous bornions à donner un aperçu sommaire sur telle ou telle ville, le lecteur n'apprendrait rien qu'il ne sût déjà. Les revues locales, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, lui four-

nissent à ce sujet mainte étude instructive (1). Il n'est pas malaisé de les piller et d'étaler ensuite une science dérobée. Au lieu de nous parer des dépouilles d'autrui, nous préférions, après avoir lu ces bons ouvrages, les signaler à tous ceux que l'antiquité romaine intéresse. En cela, nous servons la vérité et nous acquittons une dette de reconnaissance envers M. Poulle et M. Papier, les obligeants et infatigables directeurs de ces deux publications périodiques.

On peut cependant souhaiter autre chose qu'un aperçu rapide, et les savants seraient heureux qu'on leur apportât une histoire complète et détaillée de telle ou telle grande cité africaine. L'heure ne semble pas encore venue où ce désir puisse être réalisé. Quand les ruines de Timgad, par exemple, auront été complètement déblayées, quand les monuments et un nombre considérable de textes épigraphiques auront revu le jour, il sera possible d'entreprendre cette œuvre et de l'accomplir. Les architectes qui ont conduit les fouilles donneraient leurs plans et exécuteraient les restaurations; un archéologue se chargerait de les interpréter; et nous aurions une belle et solide monographie, semblable à celle que MM. Laloux et Monceaux ont faite pour Olympie. Outre la raison que je viens d'exposer, les conditions où nous nous sommes trouvés, M. Letaillé et moi, ne nous ont pas permis de rien tenter d'analogue. Aussi, sans dédaigner, lorsque l'occasion s'en présentera, de décrire les ruines que nous avons rencontrées sur notre chemin, nous nous bornerons en général au commentaire des inscriptions. A propos d'Ourlal seulement, et parceque des fouilles ont été pratiquées par nous en ce lieu, nous complèterons ce qui a été dit par les précédents visiteurs.

(1) Voir surtout dans le *Recueil de Constantine* les études accompagnées de plans sur Timgad et sur Lambèse, vol. XXII et XXIII.

La prodigieuse richesse de l'Algérie en monuments romains est un fait trop connu pour que nous en parlions ; les résultats de notre mission en seraient une preuve nouvelle. Durant les premiers mois du voyage, avant de fouiller nous-mêmes, nous avons récolté environ 150 textes. Mais la fureur de destruction qui possède certains habitants n'est pas moins grande. Nous ne voulons pas faire un réquisitoire, ni citer des noms propres ; aussi tairons-nous bien des faits regrettables dont nous avons été les témoins. Au lieu de gémir sur le mal, mieux vaut proposer un remède. Celui qui nous paraît le plus urgent, c'est la création de petits musées locaux dans les villes et partout où existe un centre romain considérable. Timgad, par exemple, n'est plus habité ; néanmoins les statues et les inscriptions qu'on y a trouvées doivent rester à Timgad. Nous nous expliquerons plus complètement sur ces musées au cours de ce travail, en essayant d'indiquer des solutions pratiques. Lorsqu'une intelligente initiative aura déjà pris les devants, et assuré la conservation des monuments antiques, ce nous sera une joie de le publier.

Nous ne devons pas oublier que, si notre voyage a eu quelque succès, nous en sommes redevables à tous les secours et à toutes les bonnes volontés qui nous ont accompagnés. Grâce à M. le gouverneur-général de l'Algérie et à M. le général commandant le 19^e corps d'armée, nous avons trouvé auprès des autorités civiles et militaires l'accueil le plus empressé. Nous signalerons à leur place tous les bons offices dont nous avons eu à nous louer, en réclamant l'indulgence pour les oubliés involontaires. Mais il sera juste de mettre hors de pair dans l'expression de notre reconnaissance M. le général de la Roque, commandant la subdivision de Batna, dont la bienveillance attentive nous a suivis et aidés pendant la plus grande partie de la mission.

Alger.

Le musée archéologique d'Alger ne s'est guère augmenté depuis l'époque où M. Héron de Villefosse le visita et le décrivit (1). On se rappelle que la collection, installée avec la bibliothèque de la ville dans une jolie maison mauresque, près du palais du gouverneur, se divise en deux sections :

- 1^o Antiquités romaines, libyques et néopuniques.
- 2^o Epigraphie et archéologie arabes.

Dès l'année 1861, M. Berbrugger a publié un catalogue général sous ce titre : *Bibliothèque-Musée d'Alger, Livret explicatif des collections diverses de ces deux établissements*. Après lui, M. Alb. Devoulx, dans la *Revue Africaine* (2), a écrit sur l'*Epigraphie indigène du Musée archéologique d'Alger* des études qui ont paru plus tard en un volume séparé. Quant aux inscriptions romaines, les seules qui nous occupent, M. Léon Renier les a rassemblées dans son *Recueil*, laissant toutefois de quoi glaner à M. Héron de Villefosse.

Nous avons eu la fortune inespérée de rencontrer, nous aussi, un texte nouveau dans le musée d'Alger : non pas que les copies de nos savants devanciers laissassent quelque chose à désirer ; mais, au moment où nous entrions au musée, on y apportait un fragment d'inscription provenant de Cherchel, et trouvé peu de jours auparavant. L'inscription est gravée sur une plaque de marbre :

(1) *Archives des Missions*, 1875, p. 377 sqq.

(2) T. XVI et XVII, 1872-1873.

1.

IDVS
 ACERDOS
 SPRB ANN XGII
 ANIS LGIII
 5 XXGIII (Estampage.)

Il faut sans doute interpréter: [Secun]dus (s)acerdos
 s pr(es)b(yter) ann(is) duodeviginti . . [an]nis quinquaginta
 novem viginti novem.

C'est un prêtre qui est mort à cinquante-neuf ans, après dix-huit ans de fonctions; le dernier nombre, incomplet et peu net, à la ligne 5, indiquait l'année de son décès par une date de l'ère provinciale de Maurétanie. L'estampage laisse deviner trois ou quatre C avant XXGIII, sans compter les X qu'on peut supposer avoir existé comme chiffres de dizaines. Le terme usuel pour nommer les prêtres dans les épitaphes est *presbyter* (1); on emploie aussi *sacerdos*. Mais ce dernier mot peut prêter à l'équivoque, car il désigne souvent les évêques, de même que *sacerdotium* l'épiscopat (2). La réunion des deux épithètes dans une même inscription n'est pas un fait habituel; les éléments nous font ici défaut pour rendre compte de ce rapprochement.

Bien que l'épisème G se rencontre dès le IV^e siècle dans l'épigraphie chrétienne (3), il est beaucoup plus fréquent depuis

(1) *C. I. L.*, VIII, 2012, 2014 de Tébessa; 9586 de Cherchel; 9731 de Tiaret; cf. Le Blant, *Inscript. chrét.*, à la table.

(2) *C. I. L.*, VIII, 8680, 9709, 9711.

(3) Cf. *C. I. L.*, VIII. *Addit.* 9693, une inscription de Ténès datée de 357.

la fin du V^e siècle ou au début du VI^e, et nous placerions volontiers notre texte vers cette époque.

C'est par un heureux hasard que le musée possède ce fragment nouveau; les dons, assez fréquents aux premières années de la conquête, ne viennent plus guère l'enrichir. Les colons, s'ils découvrent une inscription ou un fragment de caractère artistique, le gardent chez eux ou le donnent au musée de la ville voisine, s'ils ne l'emploient pas comme pierre à bâtir. Ainsi les collections de Cherchel, de Constantine, villes situées plus près des grands centres romains, peuvent s'augmenter sûrement; celle d'Alger demeure stationnaire.

Le catalogue de M. Berbrugger ne répondait plus aux besoins de la science, et M. Héron de Villefosse n'avait pas prétendu faire une description complète de cette collection. Cette année, M. Doublet, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, a été chargé de refondre et de compléter les travaux antérieurs.

Cherchel.

Les fouilles de Cherchel sont dirigées et surveillées depuis plusieurs années par M. Waille, professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger. Ses efforts ont porté principalement sur un grand monument situé à l'ouest de la ville entre la porte de Ténès et la mer. Après quelque hésitation, M. Waille s'est décidé sur de bonnes raisons à y voir des thermes. A cette opinion, M. de Vogüé est venu donner l'appui de son autorité (1). A mesure que les travaux de déblaiement avançaient, inscriptions, statues et sculptures revoyaient le jour en grand nombre; et M. Waille prenait soin, par de fréquents rapports, d'informer l'Académie des Inscrí-

(1) *C.R. de l'Acad. des Inscr.*, 1888, p. 194.

tions du résultat heureux de ses recherches (1). Ainsi tous les objets qui, depuis 1880, ont enrichi le musée de Cherchel sont signalés et décrits, au moins de façon sommaire. Dans le catalogue qu'il prépare, M. Waille donnera sans doute des détails sur ces beaux spécimens de l'art antique, les cinq têtes colossales creusées intérieurement, l'Hercule et le Bacchus, la Diane chasseresse, le Jupiter et tant d'autres morceaux de prix qui abondent à Cherchel. Il complétera ainsi les pages que M. Héron de Villefosse a consacrées à ce musée comme à celui d'Alger (2).

Les collections de Cherchel ne sont pas déposées dans un local digne d'elles. Une petite cour les contient, et, si une partie se trouve à couvert sous une étroite galerie, le plus grand nombre de ces objets reste exposé à l'air. Tant que cet état de choses subsistera, tout classement et toute protection efficace seront impossibles. L'insuffisance des ressources paralyse seul le bon vouloir de la municipalité. Le musée pourrait être installé dans les thermes récemment retrouvés, dont les salles spacieuses abriteraient bien les statues qui les décoraient autrefois. Une grille en fer pour enclore ce monument et une légère toiture pour le défendre contre la pluie, voilà tout le nécessaire. Il y aurait le double avantage de conserver les objets d'art disposés suivant une classification méthodique, et de préserver les ruines qui, sans cette précaution, n'auront été exhumées de terre que pour être livrées à la destruction certaine.

Si le musée s'est enrichi des fouilles exécutées, sous la surveillance de M. Waille, par M. le capitaine Boutron d'Amazy et M. le capitaine Clouët, plus d'un particulier a trouvé dans la ville ou aux environs des fragments qui méritent l'attention. Sans parler des lampes et des monnaies, si nombreuses chez les habitants de Cherchel, nous signalerons une statue et un bas-relief de valeur.

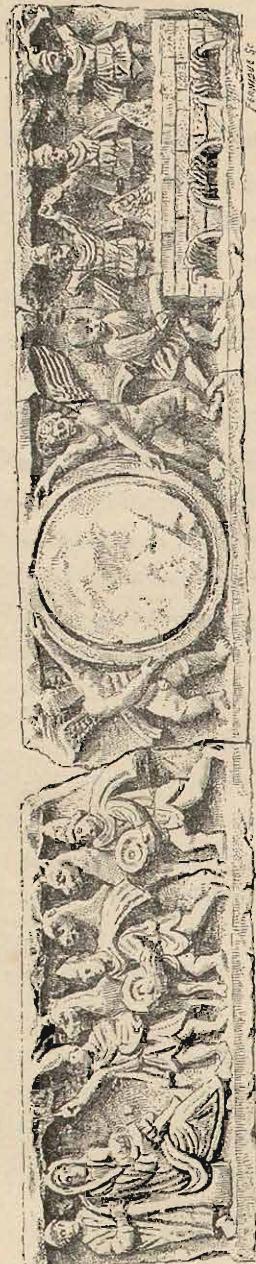
(1) *Id.*, 1886, p. 301; 1887, p. 53, 232; 1888, p. 35, 241; 1889, p. 201, 360.

(2) *Arch. des Miss.*, 1875, p. 391 sqq.

La première se trouve chez M. Fleury, qui a bien voulu m'autoriser à la photographier (V. notre planche VII). C'est un Bacchus qui devait être à peu près de grandeur naturelle. La tête subsiste avec le buste; la cassure s'est produite au-dessous des pectoraux. La poitrine et le bras droit, dont la moitié subsiste, sont nus; un reste de vêtement couvre l'épaule gauche et le bras en grande partie disparu. Des grappes de raisin ornent la chevelure, dont une longue boucle ondulée tombe de chaque côté sur la poitrine. La tête s'incline, légèrement tournée vers la gauche. Une section très nette a enlevé la partie supérieure du crâne et du front. Un trou peu profond se remarque au centre de la surface plane ainsi obtenue; et l'on peut se demander si notre statue n'a pas, à un certain moment, servi de support en manière de cariatide. L'absence de tout renseignement sur la découverte et les circonstances qui l'ont accompagnée nous interdit de rien avancer à ce sujet. Mais ce qui frappe, c'est que les traits du visage imberbe sont ceux d'Antinoüs; et, d'autre part, la largeur peu commune des épaules répond bien aux représentations ordinaires du favori d'Hadrien. On sait du reste que la statuaire s'est complu à donner au jeune Bithynien les attributs de plusieurs divinités ou personnages héroïques. Nous le voyons tantôt en Esculape, tantôt en Hercule, en Bacchus, en Vertumne, en Ganymède, en Aristée (1). Qui nous empêchera de croire qu'on lui ait ici encore attribué les emblèmes de Bacchus? La qualité du travail et la facture soignée permettent, sans doute, de reporter cette statue au second siècle de notre ère.

Le bas-relief est d'une époque beaucoup plus basse, mais non d'un moindre intérêt. Il est conservé au presbytère de Cherchel, et M. l'abbé Papelier, curé de la ville, nous en a gracieusement

(1) Clarac, *Musée de Sculpture*, pl. 266, 945, 946, 947.



offert une photographie (1). Il a 1,20 de longueur, sur 0,32 de largeur; cette plaque de marbre devait former la face antérieure du sarcophage chrétien.

Elle comprend trois parties différentes :

1^o A droite du spectateur, les trois Hébreux dans la fournaise. Ils portent le manteau, la tunique, le pantalon et le bonnet des orientaux. Leurs bras sont levés en l'air, et leurs mains ouvertes à la manière des orantes. Les flammes s'élancent entre les jeunes gens; un bourreau apporte du bois pour alimenter le feu.

2^o Au centre un cartouche arrondi, sans inscription, supporté par deux génies nus et ailés.

3^o A gauche, l'Adoration des mages. La Vierge est assise à l'extrémité du bas-relief, portant l'Enfant sur ses genoux. Derrière elle se tient un personnage qui doit être St Joseph. Les mages, dont le vêtement, sauf quelques franges au bas de la tunique, est assez semblable à celui des trois Hébreux, se présentent devant elle. Le premier, élévant la main droite tandis qu'il porte

(1) M. Waille a reproduit ce sarcophage et lui a consacré une note dans la *Revue Archéologique*, 1890, p. 214. — Je n'ai eu connaissance de ce travail que pendant l'impression de ce Rapport.

son offrande dans la gauche, indique peut-être l'étoile qui les a guidés, mais qui ne se voit pas. Les deux autres s'agenouillent et présentent des corbeilles. Trois animaux, des chameaux sans doute, occupent le second plan.

Sans rappeler ici toutes les représentations de ces mêmes scènes (1) (on sait qu'elles sont fréquentes), il nous suffira de dire, avec M. Le Blant, qu'elles " se retrouvent ailleurs ainsi mises en pendant. On s'accorde à reconnaître dans ce rapprochement une sorte de confusion, d'identification symbolique et voulue entre deux groupes de personnages abandonnant l'idolâtrie pour la foi ", (2).

Dans le nombre encore assez restreint des sarcophages d'Afrique à sujets chrétiens, celui de Cherchel n'occupera pas le dernier rang.

Depuis que les fouilles des thermes ont pris fin, M. le capitaine Clouët a occupé les détenus militaires sur d'autres points de la ville, notamment sur l'esplanade devant la mairie. C'est là qu'il a retrouvé la grande inscription de L. Licinius Hiéroclès, gouverneur de Maurétanie (3), et plusieurs fragments que nous avons copiés et que nous allons transcrire.

(1) Cf. Bayet, *Arch. des Missions*, 1876, p. 480 sqq. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1866, p. 63; 1867, p. 5. — Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, T. I, p. 36; T. V, p. 128 et pl. CCCLXXXV. Héron de Villefosse, *Gazette archéol.*, 1877, p. 157 sqq. Martigny, *Dictionnaire*, art. *Mages*. Kraus, *Real Encyklopädie*, art. *Magier*.

(2) Le Blant, *Sarcoph. chrét. de la Gaule*, p. 146, pl. XXXVI, fig. 2.

(3) Cf. Cagnat, *L'Année épigraphique*, 1889, n. 187.

2.

Fragment calcaire transporté près de la caserne Rivet.

Hauteur 0,85; largeur 0,58; lettres 0,09.

|||||AESID PROV·
|||||RO EQR · ET
|||||E OR VM ♂
|||||,ND D& EORVM (Estampage.)

... [pr]aesid(i) prov(inciae) [Mauret(aniae) Caes(ariensis)
perfectissimo vi]ro eq(uiti) r(omano) et ... eorum ... ndd eorum.

En nous aidant des inscriptions analogues du *C. I. L.*, nous avons pu compléter à peu près les deux premières lignes. L'épithète *vir perfectissimus* se rencontre souvent appliquée aux gouverneurs de Maurétanie, ordinairement sous la forme V P; une seule fois, elle est en toutes lettres (1).

La suite est trop mutilée pour qu'on songe à rétablir par conjecture les mots disparus. Le groupe N D D est surprenant, mais on le lit très clairement sur la pierre et sur l'estampage.

3.

Fragment de même provenance, transporté au même lieu.

Hauteur 0,84; lettres de 0,08 à 0,09.

			C AVG N PRA					
				IRNE LEG				
				ISABIN				
				OH IIII SYC				
5 ||||P A T R O N||||| (Estampage.)

(1) *C. I. L.*, VIII, 9360.

... [pro]c(uratori) Aug(usti) n(ostr)i pra[e(sidi) Mauret(a-niae) Caes(ariensis) ... irne leg ... i Sabin ... [praef(ecto)]? [c]oh(ortis) quartae Sy[gambrorum] ... patron(o) [dignissimo].

Ce texte nous indique un nouveau gouverneur de Maurétanie, qui portait en outre le titre de procureur de l'empereur. Nous connaissons déjà les exemples de M. Aurelius Atho Marcellus (1), de L. Licinius Hiéroclès (2), de Cn. Nunnus Martialis (3), de C. Octavius Pudens Cæsius Honoratus (4). A la quatrième ligne on peut rétablir *praef.* par analogie avec le n° 9363 du *C. I. L.*, où figure un *procurator Augusti* ayant rempli les fonctions de *praefectus cohortis Sigambrorum*. Il est probable que la ligne 3 contient le nom du dédicant, attaché au procureur; ce devait être quelque centurion ou décurion (5). On ne saurait douter, ce semble, de la restitution *Sygambrorum*. A vrai dire, nous avions d'abord cru voir sur la pierre SY avec l'amorce d'un R, et complété *Syr(orum)*. Or la troisième lettre est très fruste, et d'autre part une *cohors quarta Syrorum* n'existe pas en Afrique. On y a seulement trouvé à plusieurs reprises *numerus Syrorum* (6); une fois même, à Cherchel, *cohors Syrorum* (7), sans aucun chiffre. Au contraire, la *cohors quarta Sygambrorum* est connue par plusieurs textes. L'incertitude de la troisième lettre autorise donc la restitution proposée.

(1) *Id.*, 8809.

(2) *Id.*, 9354, 9355, 9367. *L'Année épigr.*, 1889, 187.

(3) *Id.*, 9369.

(4) *Id.*, 9049, 9370.

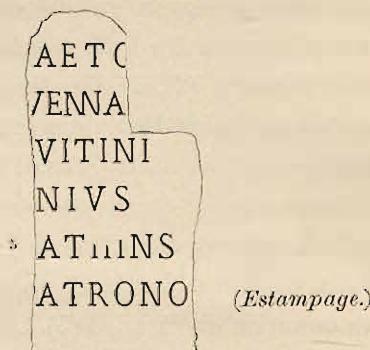
(5) Cf. *Id.*, 2002, 9359, 9360, 9370.

(6) *Id.*, 9381, 9962, 9964.

(7) *Ephem. épigr.*, V, 995.

4.

Fragment de même provenance, transporté au même lieu.
Lettres 0,045.



L'inscription est très mutilée et d'une lecture difficile; elle contenait une dédicace à quelque important personnage, comme le prouve le mot *patrono*.

5.

Inscription de même provenance, transportée au même lieu.
Hauteur 1,08; largeur 0,53; lettres 0,045.



Les deux premières lignes semblent martelées; mauvaise écriture.

6.

Sur un cippe, dans la propriété Pizani, chez M. Valette son fermier, à un kilomètre environ sur la route d'Alger.

Calcaire; hauteur 1,13; largeur 0,35; lettres 0,05; écriture peu soignée.

D λλ
 S E R · λλ E V I
 A N V S V I X T
 A · X X I · M · I I I I · D
 XVIII · H O N O
 R A A M T E R
 F E C I T

D(is) M(anibus). Ser(vius) Mevianus vixit a(nnis) viginti uno, m(ensibus) quatuor, d(iebus) duodeviginti. Honora(t)a m(a)ter fecit.

7.

Au même endroit, sur une plaque de marbre.

Hauteur 0,22; largeur 0,22; lettres 0,02.

D I S · M A N I B V S ·
 C I V L I V S N I G E R ·
 C · I V L I O N I G R O P A T R I S V O
 B E N E · M E R E N T I ·
 M O N I M E N T V M F E C I
 V I X I T A N N I S L X X · (Estampage.)

*Dis Manibus. C(aius) Iulius Niger C(aius) Iulio Nigro patri
suo bene merenti mon(um)entum feci(t). Vixit annis septuaginta.*

Les lettres I et V de *Iulius* et de *Iulio* se touchent presque par le sommet, au point de paraître former un N.

8.

Au même endroit, sur une plaque.

Hauteur 0,29; largeur 0,18; lettres 0,025 et 0,01.

CLAUDIO GEMELLO

ROGATI · F · EQVES ALA TRHA *sic*

C V M T V R M A · A T T I C I

M I L I T A V I T · A N N I S X I I

⁵ V I X I T · A N N I S X X X ·

S T T L *(Estampage.)*

Claudio Gemello Rogati filio) eques (pour equiti) ala(e) Thracum, turma Attici, militavit annis duodecim, vixit annis triginta. S(it) t(erra) t(ibi) l(evis).

Bien que le chiffre soit omis après le mot *ala*, il n'y a guère de doute sur la troupe à laquelle appartenait Claudio Gemellus. Les inscriptions mentionnant une ala Thracum ne sont en effet pas très rares en Manrétanie. Un nombre assez grand d'entre elles ne portent pas non plus l'indication numérique (1); mais il en est heureusement quelques-unes qui en sont pourvues (2). Nous connaissons donc de façon certaine le nom de ce corps auxiliaire, *ala II Augusta Thracum pia fidelis*. Ce n'est pas ici le lieu d'écrire l'histoire de l'ala II Thracum; d'ailleurs ce qu'on en sait

(1) *C. I. L.*, VIII, 9045, 9203, 9370, 9378, 9380, 9615. *Addit.* 10949. *Ephem.*, V, 953.

(2) *Id.*, 9358, 9390. *Ephem.*, V, 988, 1306.

se trouve fort bien résumé dans le livre de M. Keil, *De Thracum auxiliis*, p. 31-35. Disons seulement que, selon toute probabilité, cette milice resta en Maurétanie Césarienne depuis le règne de Claude au moins jusqu'en l'année 255, date extrême que nous fournit l'un des textes indiqués ci-dessus (1). Sept, sur douze, de ces inscriptions ont été retrouvées à Cherchel, sur l'emplacement de l'antique Césarea; et l'on en tire la déduction naturelle que le camp des equites alae II Thracum était situé en cette ville. Le nouveau texte que nous publions corrobore cette opinion déjà très probable.

Les inscriptions nous ont aussi livré le nom de plusieurs chefs des turmae qui componaient l'ala. C'est Julius Proculus (*C. I. L.* II, 812), Propinquus (*ib.* VIII, 9390), rétabli par une conjecture de M. Keil Sulpicius (*Eph. epigr.* V, 1306). Nous devons maintenant y ajouter Atticus, chef direct de notre Claudius Gemellus.

Un autre détail est intéressant à relever. Claudius Gemellus mourut âgé de trente ans, après en avoir passé douze au service de l'empereur. Il y entra donc tout jeune, à dix-huit ans. Nous ne songerons pas à nous en étonner si nous jetons un coup-d'œil sur le petit tableau dressé par M. Keil pour les ailes et cohortes des Thraces en général (2). Il est instructif. On y voit un autre engagé de dix-huit ans (*C. I. L.* VII, 67), un de dix-sept (*C. I. L.* III, 3677, *Ephem.* II, p. 391, n. 725), un de seize (*C. I. L.* VIII, 9203), deux enfin de quinze (Brambach, 920, 1290); et, à l'inverse, M. Keil cite des enrôlements jusqu'à vingt-huit ans. Notre cavalier est donc à peu près dans la moyenne. Mais l'âge ordinaire de l'entrée au service paraît avoir été la dix-neuvième et la vingtième année; car, sur dix-sept exemples allégués, six, c'est-à-dire plus du tiers, ont trait à des engagés de dix-neuf et de vingt ans.

(1) *Id.*, 9045.

(2) *Op. cit.*, p. 32.

Il est impossible d'assigner une date certaine à notre épitaphe. Il paraît bien cependant que le nom *Claudius* n'est pas un motif suffisant pour la placer au temps de l'empereur Claudio. L'écriture, qui ne trahit en rien la bonne époque, nous engagerait plutôt à la reporter au troisième siècle. C'est à cette période, qui s'étend de 200 à 255, que M. Keil renverrait volontiers les huit inscriptions non pourvues d'indication numérique précédemment citées. Celle de *Claudius Gemellus* semble devoir rentrer dans la même catégorie.

9.

Même provenance; fragment d'épitaphe; lettres 0,02.

— O V E T —
VIX · ANN · LVII
H · S · E · S · T · T · L *(Estampage)*

... *ret[erano]?* *vix(it) ann(is) quinquaginta septem. H(ic)*
s(itus) e(st), s(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

10.

Même provenance; sur une pierre tombale en forme de caisson.
Longueur 1,29.

Hauteur du cartouche 0,53; largeur 0,46; lettres 0,025.

M^oDIAE VICTOR_NÆ
FILIAE D//CISSIMAE QV//
INMATVRA AETA//
// M // *(Estampage.)*

[*D(is) M(anibus)*] *Modiae Victorinae filiae d(ul)ciessimae*
qu[ae] inmatura aeta[te]

Cette formule a son pendant à l'*Ephemeris* (V, 261), *cruda aetate raptus*.

Tipasa.

A l'est de Cherchel, au bord de la mer, se trouve Tipasa, éloigné de trente kilomètres environ. La nouvelle route qui part de Zurich passe auprès du village de Nador à côté d'une monumentale construction romaine en pierres de grand appareil. Le temps nous fit défaut pour en explorer les alentours. Nous pûmes seulement noter à la hâte que le terrain est soulevé tout autour et forme de petites éminences, indices certains de ruines latentes.

A Tipasa même, les découvertes se succèdent à de rares intervalles. M. Trémaux, riche colon à qui appartient presque tout le territoire, ne peut sans cesse entreprendre de nouvelles fouilles. Aux premiers temps de son établissement, les travaux des champs ont amené d'heureuses trouvailles. Depuis quelques années, il n'a guère fait creuser que les thermes situés le long de la route, sans découvrir presque autre chose qu'une mosaïque à dessins réguliers, mais aucune inscription. C'est d'ailleurs la caractéristique de ces ruines qu'elles ont très peu fourni à l'épigraphie. Le nymphaeum, le columbarium, la basilique, dont M. Héron de Villefosse a donné la description (1), nous ont été montrées par M. Trémaux, ainsi que son parc, vrai musée où se conservent tous les objets découverts à Tipasa. Nous avons admiré à notre tour le sarcophage païen où figurent en bas-relief Castor et Pollux, et dans d'autres cadres les deux époux défunts ; mais surtout le beau sarcophage chrétien représentant le bon Pasteur, et orné de deux lions dévorant la gazelle, d'une expression peu commune.

(1) *Arch. des Miss.*, 1875, p. 400 sqq.

En publiant l'année dernière (1) quatre bornes milliaires de cette collection, M. Héron de Villefosse signalait trois autres inscriptions du même genre découvertes à Kouali, sur la route d'Alger, à trois kilomètres à l'est de Tipasa, dans une propriété appartenant à M. Demouchy, beau-frère de M. Trémaux. Les estampages de ces textes n'ayant pas encore été reçus par M. de Villefosse, nous tenions à voir les originaux. M. Demouchy nous autorisa à les étudier. Mais la pierre est très usée, les lettres presque effacées. Il nous a été impossible de lire autre chose que ce qui suit. D'ailleurs le mauvais temps nous empêchait d'estamper les inscriptions.

11.

Hauteur du fût 1,36; lettres 0,065.

12.

DD ////////////////
IMP (?) CON //////////
//F · C AEL //////////
/////////DEN //////////
/////////S F //////////
/////////A N //////////

(1) *Bulletin archéol. du Comité*, 1889, p. 266 sqq.

13.

M ~~XP~~ //////////////
 //DIV//IM//R
 ////////////////CONSTA//
 ////////////////M//
 5 ////////////////INVICT°

Obligé de m'en rapporter uniquement à mon carnet de voyage, je n'oserai pas affirmer avec certitude l'existence du monogramme en tête de la troisième borne. Nous l'avons cependant examinée assez longuement, et je ne pense pas que nos yeux nous aient trompés. L'épigraphie africaine n'a pas encore, croyons-nous, donné une borne milliaire ornée de ce signe chrétien. On en trouverait même difficilement des exemples dans toute l'épigraphie latine.

Ces pierres ont été découvertes par M. Demouchy tout près de l'endroit où elles sont placées aujourd'hui, au bord de la mer. Elles proviennent donc de la grande voie romaine qui, partant de Portus Magnus (Arzew), longeait le littoral et venait aboutir à Carthage, après avoir traversé Cartenna (Tenès), Caesarea (Cherchel), Tipasa, Icosium (Alger), Rusguniae (Cap Matifou), Saldae (Bougie), Igilgili (Djidjelli), Rusicade (Philippeville), Hippo Regius (Hippone), Hippo Diarrhytus (Bizerte), et Utique.

Bougie.

La ville et les environs ont déjà livré un bon nombre de textes épigraphiques. Ce qui en subsiste est déposé dans le jardin de la mairie ou sur une place qui la précède. Le bureau du

génie militaire en contient également quelques-uns. Rien ne serait plus facile que de les réunir et de les classer méthodiquement. Le local existe; c'est une pièce qui sert, en attendant mieux, à ranger le matériel des fêtes. Les bonnes volontés ne feraient pas défaut. Outre les autorités et M. Livon, secrétaire de la mairie, M. Marchand, contrôleur des contributions directes et membre actif de la société archéologique de Constantine, donnerait un concours empressé. Grâce à lui, la mosaïque des Ouled Agla, dont nous parlerons plus loin, est conservée et sera publiée. A Bougie même, plus d'une inscription lui doit d'exister encore. Nous avons pu constater d'ailleurs que la création d'un musée serait accueillie avec plaisir par les habitants. On y déposerait, avec les anciennes inscriptions, celles que les travaux de terrassement pour la construction du marché et de l'hôpital civil ont permis d'exhumer récemment. Avant de transcrire ces dernières, ajoutons qu'une mosaïque a aussi revu le jour. On l'a recouverte de terre et entourée d'une palissade pour en assurer la conservation; elle sera employée, paraît-il, à décorer la salle du conseil de l'hôpital. Nous n'avons pas pu la voir. Elle n'offre pas, nous a-t-on dit, un bien grand intérêt.

14.

Trouvée place de l'Arsenal, dans le percement d'une rue.
Hauteur 0,35; largeur 0,27; lettres 0,055.

C · I V L I V S
A R A T O R
V · A · L X
H S E

C(aius) Iulius Arator v(ixit) a(nnis) sexaginta. H(ic) s(itus) e(st).

15.

Trouvée dans le terrain du génie, actuellement au bureau du génie.

Hauteur 0,30 ; largeur 0,30 ; lettres 0,035.

D λλ S
PETRONIA
λΝΥΚΚΛ VI
XIT λΝΝIS
5 XXXX
H · S · E · (Estampage.)

D(is) M(anibus) s(acrum). Petronia Annulla vixit annis quadraginta. H(ic) s(ita) e(st).

Le cognomen *Anulla* existe déjà dans une inscription de Constantin (*C. I. L.* VIII, 7694) et dans une autre de Philippeville (*id.* 8047).

16.

Sur un cippe trouvé au Camp Supérieur.

Hauteur 0,67; largeur 0,39; lettres 0,045.

D M S
Q · HERENNI
VS · L · F · ARN
MARTIALIS
5 EQVOP EXORN
VIXIT ANNIS
XXXVII · IN
TRIBVNATV
DECESSIT
H S E

D(is) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Herennius L(ucii) f(ilius) Arn(ensi tribu) Martialis, equo p(ubli)co exorn(atus), vixit annis triginta septem, in tribunatu decessit. H(ic) s(itus) e(st).

Epitaphe d'un chevalier romain, mort pendant qu'il remplissait une des charges militaires préparatoires aux fonctions civiles de la carrière équestre. Il était inscrit dans la tribu Arnensis, dont faisait partie la ville de Saldae. On l'a désigné, non point par la qualification de *vir egregius*, mais par celle de *equo publico exornatus*, qui se sous-entendait d'ordinaire.

Il est généralement admis (1) que les personnages appartenant à l'ordre équestre recevaient le tribunat militaire vers la vingt-cinquième année. Ils entraient donc dans la carrière des procuratèles entre vingt-sept et trente ans en moyenne. Q. Herennius Martialis meurt pendant son tribunat; il est âgé de trente-sept ans. Sans doute, bien que l'épitaphe n'en dise rien, il s'était élevé d'une carrière plus humble à la carrière équestre, soit qu'il ait géré certaines fonctions inférieures, soit qu'il ait obtenu par faveur spéciale l'*equus publicus*. L'indication bien apparente et qui ne va pas sans une sorte de fierté, *equo publico exornatus*, donnerait quelque créance à cette seconde hypothèse (2).

17.

Fragment trouvé au Camp Supérieur. Lettres 0,045.

. . . S LXXXII

H S E

[. . . vixit anni]s octoginta duobus. H(ic) s(itus) e(st).

(1) Mommsen, *Pline le Jeune*, trad. Morel, p. 13. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, 2^e édit., p. 110.

(2) Sur le sens de *equus publicus*, cf. Fustel de Coulanges, *Hist. des Instit. polit. de l'anc. France*, I, p. 281, n. 1, 241.

18.

Sur une base conservée à la mairie.

IMP · CAESARI
 DIVI · HADRIANI F
 DIVI · TRAIANI · PARTHI
 CI · NEPOTI · DIVI · NER
 VAE PRONEPOTI · T · AE
 LIO HADRIANO · AN
 TONINO · AVG · PIO · PON
 TIFICI MAXIMO TRIB
 POTES TATIS · XV
 10 COS · IIII · P · P
 Q · POMPONIVS SATVRNINVS
 T · POMPONIVS SVAVIS
 OB · BENEFICIVM · QVO IN CIVI
 VM NVMERVM DECRETO O//
 15 ////////////////////////////////////////////////////////////////// DSCITI SVNT P · CECVN
 ////////////////////////////////////////////////////////////////// SVAM · P · D

*Imp(eratori) Caesari, divi Hadriani f(ilio), divi Trajani Par
 thici nepoti, divi Nervae pronepoti, T(ito) Aelio Hadriano Anto
 nino Aug(usto) Pio, pontifici maximo, trib(uniciae) potestatis \overline{XV} ,
 co(n)s(uli) \overline{IIII} , p(atri) p(atriae), Q(uintus) Pomponius Saturni
 nus, T(itus) Pomponius Suavis ob beneficium quo in civium nu
 merum decreto o[rdinis] adsciti sunt p(ecunia) s(ua) secun[dum
 poll]icitatio[nem] suam p(osuerunt) d(edicaveruntque).*

Bien que ce texte ait été publié dans le *Recueil de Constantine* (vol. XXV, p. 425, n. 47), j'ai cru devoir reproduire notre lecture qui présente certaines divergences.

La quinzième puissance tribunicienne d'Antonin le Pieux correspond à l'année 152.

On trouvera le mot *pollicitatio* employé de cette façon au *C. I. L.* VIII, 8469.

Tiklat.

A vingt-six kilomètres de Bougie, en remontant l'oued Sahel, on arrive à Tiklat. C'est, à six cents mètres près, la distance que l'*Itinéraire d'Antonin* indique entre Saldae et Tupusuctu, dix-huit milles. On sait bien peu de chose sur l'histoire de la ville. Mais il est avéré que le *praepositus limitis Tubusubditani* résidait en ce lieu. Les ruines portent aujourd'hui le nom de Tiklat et dépendent du village d'El Kseur. Elles se répartissent sur une vaste étendue, preuve évidente que la ville fut grande et florissante. Sur une hauteur se voient des citernes monumentales ; on en trouvera la description et le plan dans le *Recueil de Constantine* (T. II, p. 100, pl. VII et T. IX, p. 40, pl. IV, V). Sans égaler celles d'Hippone ou de Carthage, elles pouvaient contenir, d'après des calculs établis, 12,000 mètres cubes d'eau, nouvel indice de l'importance de la ville. Beaucoup plus près de la ligne actuelle du chemin de fer, se dresse un édifice qu'on nomme dans le pays temple de Septime Sévère ou temple de Jupiter. Nous n'essaierons pas actuellement de trancher la difficulté, en identifiant ce monument ; signalons plutôt une construction désignée sous le nom de maison romaine et qui n'est sans doute qu'un reste d'aqueduc ou de réservoir. Puis, un peu épars dans la plaine, des pans de murs, des arcades, des piliers, qui n'ont pas été enfouis sous terre, mais se sont peu à peu dégradés par l'action des éléments.

Depuis la création du village, en 1872, une quantité assez grande d'inscriptions ont été retrouvées dans le sol. Les copies figurent au *C. I. L.* VIII ; vingt-cinq des originaux, avec des fragments de colonnes et de chapiteaux, subsistent sur une petite place d'El Kseur. Les transporter à Bougie, on ne saurait songer à le faire sans s'exposer au mécontentement des colons. Ils sont fiers de leurs ruines et entendent garder pour eux tout ce qu'elles produisent. Ces sentiments pourraient sans doute faciliter la création d'un petit musée que viendraient enrichir les trouvailles successives. Et il ne tarderait pas à s'agrandir, si tous les habitants prenaient soin de conserver les objets découverts dans les travaux des champs. M. John Clayton, beau-frère de Paul Bert, leur en donne l'exemple. Installé au centre de Tiklat, il a mis au jour, en défrichant ses terres, des inscriptions, des tombeaux et des urnes funéraires qu'il recueille avec soin. Nous devons à son obligeance d'avoir pu visiter en détail les ruines de Tupusuctu.

Dernièrement, une bande de terrain s'étant éboulée sur la rive gauche de l'oued Sahel, par suite des grandes eaux, quelques sépultures ont apparu. A l'intérieur, on a trouvé des boîtes en plomb, qui renferment elles-mêmes une sorte de bouteille de verre où les ossements se voient encore. Ces coffrets de plomb n'existent pas seulement dans ces tombes creusées en terre ; plusieurs étaient déposés dans une cavité ménagée à cet effet au milieu de gros cubes de pierre. Tiklat n'a pas le monopole de ces urnes de plomb carrées ou arrondies. M. le capitaine Vaissière, à Khenchela, nous en a montré une qui provient du sud de l'Aurès ; il l'a rapportée de l'oued Montana, près de M'dila, un peu au nord de Ferkane. Mais elle est vide ; celles de M. Clayton ont conservé leur contenu.

Le même propriétaire a recueilli encore des lampes, des vases, des plats et plusieurs inscriptions que voici :

19.

Sur une stèle.

D M
 ZOSIMVS
 //CREC//V//
 ESQVE//O//
 VIX AN L// *(Estampage.)*

*D(is) M(anibus). Zosimus . . . crec . . . u . . . esque . . . o . . . vix(it)
 an(nis) L.....*

Ce texte a été publié d'une manière différente dans le XXV^e volume du *Recueil de Constantine* (p. 430, n° 66). Nous n'avons lu que les lettres précédentes sur la pierre et sur l'estampage.

20.

Stèle trouvée dans la vigne de M. Clayton; grès poreux.
 Lettres 0,05.



*Q(quintus) Fla . . . ou Q(uinta) Fla . . . ia v(ixit) a(nnis) cen-
 tum et uno. H(ic) s(itus) ou s(i)ta e(st).*

Le grand âge du mort n'a rien qui doive nous surprendre; les exemples de longévité apparaissent fréquemment dans l'épigraphie africaine. M. Poulle a dressé, en 1881 (1), une liste complète des

(1) *Recueil de Constantine*, Vol. XXI, p. 247 sqq.

centenaires relevés dans ces régions. Elle comprend cent vingt-neuf cas. Le nombre s'en est encore accru depuis dix ans.

21.

Même provenance; stèle en grès poreux.

Hauteur 0,68; largeur à la base 0,52; largeur au sommet 0,45; lettres 0,045.



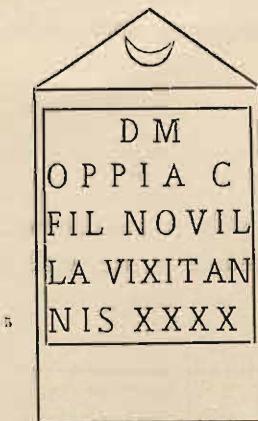
D(is) M(anibus) s(acrum). Servilia Castula vix(it) an(nis) sexaginta quinque. H(ic) s(ita) e(st).

Le croissant sur les stèles funéraires n'est pas rare en Afrique.

22.

Même provenance; stèle rectangulaire avec fronton en triangle; calcaire.

Hauteur totale 1,22; largeur 0,42; lettres 0,05.

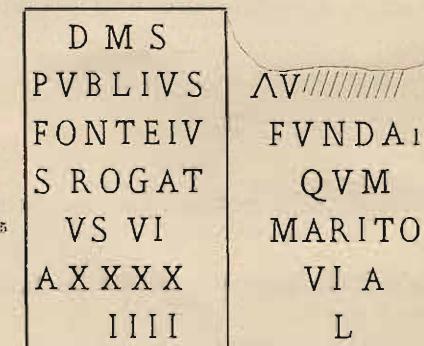


D(is) M(anibus). Oppia C(aii) fil(ia) Novilla vixit annis qua-draginta.

Le cognomen *Novilla* doit être une déformation de *Novella* très usité en Afrique.

23.

Même provenance; stèle en grès à double inscription.
Hauteur 0,81; largeur 0,46; lettres 0,04; mauvaise écriture.



*D(is) M(anibus) s(acrum). Publius Fonteius Rogatus vi(xit)
a(nnis) quadraginta quatuor.*

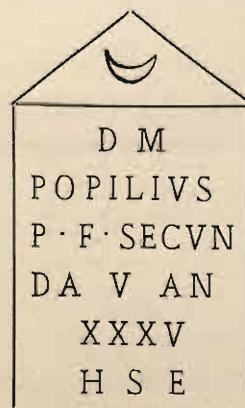
[*D(is) M(anibus) s(acrum)*]. *Au[relia] Funda[na] (e)um marito vi(xit) a(nnis) quinquaginta.*

Le cognomen *Fundanus* et *Fundana* existe à Tupsueta (1).

24.

Stèle provenant de la propriété de M. Butticaz.

Hauteur 0,85; largeur. 0,36; lettres 0,04.



D(is) M(anibus). Popilius I(ublii) f(ilius) Secunda, v(ixit)
an(nis) triginta quinque. H(ic) s(itus) e(st).

25.

Fragment trouvé dans la vigne de M. Clayton; calcaire.

DE III
 LIS VIXI//
 ANNIS · C
 HSE

(1) *C. I. L.*, VIII, 8862, 8885.

[*D(is) M(anibus)*]. . . . *de . . . lis vixi(t) annis centum. H(ic) s(itus) e(st).*

Voilà un nouveau centenaire à joindre à celui du n° 20.

26.

Même provenance; sur une stèle
Hauteur 0,70; largeur 0,57; lettres 0,07.

D M //

L P E T R O

N I V S C · F

C O R · ♀ S E

⁹ N E C I O

V A XVIII

H S E

*D(is) M(anibus) [s(acrum)]. L(ucius) Petronius C(aius) f(ilius)
Cor(nelia tribu) Senecio, v(ixit) a(nnis) duodeviginti. H(ic) s(itus)
e(st).*

Les éditeurs du *C. I. L.* placeraient volontiers *Tupusuetu* dans la tribu *Arnensis*; elle est indiquée en effet sur onze inscriptions funéraires trouvées en cet endroit (1). Mais la tribu *Quirina* se rencontre cinq fois (2); la tribu *Cornelia* deux fois (3); la tribu *Aemilia* une fois (4); de même que les tribus *Romilia* (5);

(1) *Id.*, 8841, 8852, 8857, 8865, 8880, 8881, 8886, 8920; *Rec. de Const.*, **XXV**, 52, 56, 61.

(2) *Id.*, 8835, 8838, 8839, 8856, 8877.

(3) *Id.*, 8888, 8889.

(4) *Rec. de Const.*, **XXV**, 62.

(5) *C. I. L.*, VIII, 8840.

Horatia (1) et Stellatina (2). De sorte qu'au total nous comptons onze mentions de tribus autres que la tribu Arnensis. Notre texte en contient une douzième. Si donc la ville appartenait à la tribu Arnensis, le nombre des étrangers était considérable. L'épigraphie de Tupusuctu nous a déjà livré deux fois le nom de Petronius :

au n° 8888 du *C. I. L.*, *L(ucius) Petronius L(ucii) filius, Cornelia (tribu), Nepos...* ;
au n° 8889, *Q(uintus) Petronius L(ucii) filiu(s), Corn(elia tribu) Pacatus...*

Par une singulière coïncidence, leurs épitaphes et celle que nous publions sont les seules où se lit la tribu Cornelia. Aussi croirions-nous volontiers que tous les trois faisaient partie de la même famille ainsi que les deux femmes nommées aux n°s 8890 et 8891 : *Petronia L(ucii) fil(ia) Domnula*, et *Petronia L(ucii) fil(ia)*.

27.

Dalle funéraire trouvée dans la propriété de M. Clayton, conservée aujourd'hui dans la cour de sa ferme. La pierre est rompue au milieu.

D M S
 L · MARCIVS · Q · F ·
 SP · VICTOR · DEC ·
 ALLAE // IIVIR ·
 · FLAΛ · PAI E Ο Ο R R
 ET · AMIΛ VIX
 AN LXXV HSE (Estampage.)

(1) *Id.*, 8847.

(2) *Id.*, 8834.

Cette lecture diffère en plus d'un endroit de celle qui est proposée dans le *Recueil de Constantine* (vol. XXV, p. 429, n° 59). Les lignes 4, 5 et 6 y ont été transcrives de cette façon :

ALLAR VIR
FLAM PATE RP
ET FAMIL VIX.

Nous traduisons : *D(is) M(anibus) s(acrum). L(ucius) Marcius Q(uinti) f(ilius) S(ca)p(tia tribu) Victor, dec(urio) all(ectus), a[ed(ilis)] duumvir, flam(en), pa[t(er)] c[qu]itum r[omanorum] duorum et a mil(itiis). Vix(it) an(nis) septuaginta quinque. H(ic) s(itus) e(st).*

Le sigle SP ne correspond à aucune tribu ; peut-être le lapi-cide a-t-il voulu désigner la tribu *Scaptia* par la première consonne de chaque syllabe, comme on écrit *bf*, par exemple, pour *beneficiarius*.

Les lettres, au nombre de deux probablement, qui suivent le groupe ALLA sont très douteuses ; je propose d'y voir un E et un D, et de transcrire *decurio allactus, aedilis*. La première de ces qualifications est déjà appliquée, dans le *C. I. L.* VIII, 8840, à un personnage de *Tupusuctu*.

SEX LVCRETIO
SEX FILIO RO
MIL ROGATO
DECVRIONI
ALLECTO //

*Sex(to) Lucretio Sex(ti) filio Romil(ia tribu) Rogato decurioni
allecto*

Et Wilmanns ajoute : " Decurio hic cum propter tribum non videatur origine Tubusuctitanus fuisse, propterea fieri potest, ut *allectus* dicatur, siquidem titulus ejus aetatis est, qua decuriones nascebantur magis quam creabantur. " Le cas de L. Marius Victor est identique à celui de Sextus Lucretius Rogatus. Lui non plus n'appartient pas à la tribu Arnensis ; mais il a pu être classé parmi les décurions dont sa naissance ne lui aurait pas permis de faire partie. Du reste, la confirmation de notre hypothèse, les mots *aedilis* et *duumvir* nous la fournissent. Pour devenir édile, puis magistrat suprême de la cité, Marius Victor a dû entrer dans l'ordo des décurions. Une autre dignité lui fut en outre conférée, celle de flamine. Avant ou après son *duumvirat*? nous ne le savons pas, car le sacerdoce peut être placé ici, comme dans la plupart des cas, en dehors du *cursus chronologique*.

La se termine la liste des fonctions municipales ; mais il reste encore deux termes à expliquer. L'un d'eux *et a mil(itiis)* n'offre point de difficulté. Comme beaucoup de magistrats municipaux, L. Marius Victor tenta de s'élever au-dessus de sa première condition ; mais il dut débuter par les grades militaires, sans obtenir par faveur l'*equus publicus* comme Q. Herennius Martialis, nommé au n° 16. Il ne parvint pas cependant aux procuratèles, qui formaient la véritable carrière ; et c'est peut-être pour cette raison que le titre de chevalier ne lui est pas accordé. Nous ne pouvons voir en effet une pareille dénomination dans le groupe de lettres qui suit *FLAM(en)*. Avec M. Héron de Villefosse, à qui l'estampe a été soumis, nous y lirions plus volontiers *pat. eqq. rr.* soit *pater equitum romanorum duorum*. On regardait comme un des titres de gloire de Marius Victor d'avoir donné le jour à deux chevaliers romains. De telles indications, comme chacun sait, ne sont pas rares en épigraphie. Un personnage de Tibilis (Annoūna)

se dit même sur son épitaphe : *Clarissimorum virorum et equitum Romanorum propinquus* (1).

Nous regrettons que l'état actuel de la pierre ne donne pas une lecture plus certaine. Pourtant, si nos conjectures sont exactes, elle nous fournit le second décurion *allectus*, le second flamine et le premier duumvir que l'on ait jusqu'à présent rencontrés à Tiklat.

Ouled Agla.

On compte environ quatorze kilomètres de Bordj bou Arréridj aux Ouled Agla. Le village que l'administration a créé en ce dernier endroit est à gauche de la route qui mène à M'sila. On a trouvé, en creusant les fondations des maisons, des traces nombreuses de l'occupation romaine, colonnes, chapiteaux, moulins, amphores, inscriptions, etc. Un édifice d'assez belle apparence, peut-être une basilique, situé à l'entrée du village, n'est encore déblayé qu'en partie. Des monuments importants devaient décorer la ville, comme le prouve une découverte précieuse faite il y a deux ans par M. Puech, facteur du village. Il s'agit d'une mosaïque à personnages de grandes dimensions. M. Marchand, de Bougie, l'a reconstituée patiemment avec l'aide d'un peintre, M. Orengo, et la Société archéologique de Constantine se propose d'en publier une planche chromolithographique. Aussi ne puis-je donner ici la photographie que M. Marchand m'a autorisé à faire de sa restitution en couleurs. Après avoir examiné l'original, nous avons constaté, M. Letaillé et moi, la parfaite exactitude de la copie. Voici un aperçu sommaire du sujet représenté.

Le champ de la mosaïque, dont le fond est blanc, comprend trois parties :

(1) *Id.*, 5530.

1^o Au centre, dans un cadre rectangulaire, un Jupiter assis ; la figure semble reproduire le type africain plutôt que les traits ordinaires du fils de Saturne. Auprès du dieu, l'aigle et Ganymède qui présente la coupe. A sa gauche, Danaé recevant la pluie d'or, puis Europe et le taureau. A sa droite, une jeune femme et un jeune homme, peut-être Alcmène avec le faux Amphitryon ; la suite n'existe plus. Ces métamorphoses de Jupiter sont un thème nouveau parmi les nombreuses mosaïques retrouvées en Afrique (1).

2^o Une seconde scène se déroule autour du premier cadre qu'elle enferme complètement ; mais deux des côtés seulement sont bien conservés. On y voit une longue théorie d'amazones armées, dont les unes portent des offrandes à un édicule de Diane, et les autres tiennent des chevaux par la bride ou s'apprêtent au combat.

3^o Enfin, comme encadrement à tout l'ensemble, une série de petits médaillons accolés, où des enfants folâtent et jouent à divers jeux. Cette partie a beaucoup plus souffert que les deux autres.

On se figure sans peine, d'après cette rapide esquisse, qu'une étude sérieuse, accompagnée de planches, n'offrira pas un médiocre intérêt. Espérons qu'il nous sera donné de la lire bientôt ; souhaitons en même temps que des mesures soient prises pour la conservation et le transfert de la mosaïque dans quelque musée.

Les inscriptions découvertes en ce même lieu sont peu nombreuses. On en peut lire plusieurs dans le XXV^e volume du *Recueil de Constantine*, nous en apporterons ici quelques autres.

28.

Le *C. I. L.*, VIII, 8826 donne une inscription identique à celle que nous allons reproduire. Elle fut trouvée, dit M. Pouille (2),

(1) Cf. Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, T. V, 1887, p. 371 sqq.

(2) *Recueil de Const.*, T. XVIII, p. 615.

à " Kherbet Gidra, à quinze kilomètres nord-ouest d'Aïn Tagrout, hameau récent placé à peu près à moitié distance entre Sétif et Bordj-bou-Arréridj ". M. Pouille éditait ce texte provenant de l'ancienne Sertei en 1873. Celui que nous avons copié se trouve aujourd'hui à Bordj bou Arréridj, dans la cour de M. Rocca, entrepreneur. M^{me} Rocca, que nous avons seule rencontrée, nous a dit qu'il avait été découvert, il y a trois ans, aux Ouled Agla. Nous ne pouvons contrôler cette affirmation. Dans le doute, mieux vaut publier une seconde fois cette dédicace.

Hauteur totale 1,06; hauteur du cadre 0,46; largeur totale 0,44; largeur du cadre 0,38; lettres 0,03.

DEO · SANC · FRVG AVG · SAC
SEX VICTOR DEC PR G N
MONITVS SACRA RELIGNE
TEMPLVM SIMVL CVM ·
5 AREA · ET · ARAS · SVMMA ·
CVM DILIGENTIA ·
RESTITVIT · S · P · DD ·
CVR CORE SATVRNIM
ET LVCIO · AEMILIO
10 DEF PVBLICO · S · S · BB
N PR CCVIII 203 + 39 = 247.

Deo Sanc(to) Frug(ifer) Aug(usto) sac(rum). Sex(tiis) Victor
dec(urio) pr(inceps) g(ensis) N(umidarum), monitus sacra reli-
gione, templum simul cum area et aras summa cum diligentia
restituit s(uo) p(ecunia) d(e)d(icavitque). Cur(antibus) Core(llo)
Saturni[no] et Lucio Aemilio defensori publico. S(upra) s(criptis)
b(onis) b(ene). An(no) pr(ovinciae) ccviii.

Les éditeurs du *C. I. L.* ont fort bien lu à la première ligne FRVG au lieu de ERVC admis dans le *Recueil de Constantine*. M. Poulle voyait dans ce mot le nom d'un dieu indigène. C'est bien d'un dieu qu'il s'agit, mais du grand dieu vénéré en Afrique, Saturne. Plus d'une fois déjà l'épithète *frugifer* s'est rencontrée (1). Elle confirme l'interprétation donnée de l'un des symboles ordinaires sur les stèles votives, "la serpe analogue à celle qui sert à la culture des arbres, la *falx arboraria*", (2). Saturne est le dieu des récoltes.

Sextius Victor porte le titre de décurion; mais au sénat de quelle ville appartenait-il? M. Poulle conjecture qu'il devait avoir été décurion, non de Sertei, mais du municipie auquel cette ville était rattachée administrativement: Sertei, bourg de peu d'importance, n'avait sans doute pas une organisation municipale en propre, et se trouvait dans la dépendance de quelque cité plus considérable.

En fut-il de même du centre de population dont les Ouled Agla occupent l'emplacement? Les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour ne fournissent pas les moyens de répondre avec certitude. Constatons que le décurion d'un municipie était mis à la tête des tribus indigènes et les administrait avec l'aide des anciens. Le nom de *princeps* n'appartient cependant pas seulement aux délégués de cette sorte, mais encore, en Afrique, à des citoyens exerçant le principat dans les villes (3).

A la suite d'un avertissement divin, d'un songe ou d'une révélation, Sextius Victor fit reconstruire un temple précédé d'une *area*, cour située devant l'édifice; et dans le temple il disposa

(1) *C. I. L.*, VIII, 2666, 4581. *Ephem.*, V, 815; VII, 739.

(2) Berger et Cagnat, *Bull. archéol. du Comité*, 1889, p. 260; cf. les planches, p. 244.

(3) Henzen, *Annali dell'Istituto*, 1860, p. 96. Cf. *C. I. L.*, VIII, 9643; *Ephem.*, V, 1060.

les autels. Tout ce travail fut accompli avec beaucoup de soin et de promptitude. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la formule *monitus sacra religione*, sinon pour faire remarquer qu'elle n'est pas la plus ordinaire et qu'on lui préfère d'habitude *ex visu*, *ex jussu*, *ex monitu*, *ex praecepto*, etc.

Ainsi que M. Poulle, nous complétons *Corellio*, sans donner toutefois cette lecture pour certaine ; nous n'avons pas aperçu de T lié avec l'E. A la fin de cette même ligne, là où Wilmanns donne SATVRNINO et M. Poulle SATVRNIN, il nous a semblé voir SATVRNIM. Peut-être, dans cette dernière lettre, qui enjambe sur la bordure de la pierre, n'y a-t-il autre chose que N et O rapprochés et mal gravés.

Après avoir signalé le souhait *bonis bene* qui n'est pas rare, il ne nous reste plus à rendre compte que du terme *defensor publicus*.

Valentinien, en 364, créa les magistrats nommés *defensores civitatis* (1) pour protéger la population municipale, même les décurions, contre les exactions du personnel administratif et surtout contre les abus des agents de l'impôt. „ Mais notre texte remonte à plus d'un siècle auparavant. Aussi ne pouvons-nous voir en Lucius Aemilius le défenseur attitré donné par l'empereur aux cités, mais un de ces personnages qui, dès le temps de la République, représentaient à Rome les intérêts des villes. On les nommait alors *ἐκδικοι*; et Cicéron, latinisant leur nom, parle des *ecdici*. „ On a envoyé ici des délégués, dit-il à Thermus; je préfère les *ecdici* pour qu'une solution puisse intervenir. Je vous en prie... faites envoyer des *ecdici* à Rome „ (2). Ils représentaient donc officiellement les cités. Et Valentinien ne fit que transformer institution un ancien usage.

(1) Mispoulet, *Instit. polit. des Romains*, II, p. 149. Marquardt, *Staatsverw.*, I, p. 215.

(2) *Ad Fam.*, XIII, 56.

Les inscriptions nous montrent que le qualificatif variait de temps à autre. Ainsi le *defensor civitatis* des constitutions impériales s'appelle ici *defensor publicus*, ailleurs *defensor causarum publicarum* (1); on a rencontré encore le *defensor gentis Suburbensem* (2).

29.

Devant le bordj des Ouled Agla.

Stèle à double compartiment, avec bas-relief dans le cadre supérieur; l'inscription au-dessous.

Hauteur totale 1,20; hauteur du premier registre 0,81; hauteur du second 0,39; largeur 0,52; lettres 0,045.

Femme portant un vêtement long, collant;
elle tient une grappe de raisin dans sa droite;
la gauche est placée à la ceinture.

D M S
IVLIA ♂
ASIATICA
VIX · A XXX
⁹ VIII · H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). Iulia Asiatica vix(it) a(nnis) tri-ginta novem. H(ic) s(ita) e(st).

M. l'abbé ParenDEL, qui en a fait parvenir une copie au *Recueil de Constantine*, (3), voit à la seconde ligne IVLIV.

L'occasion s'offre à nous de rappeler que le nombre 9 s'écrivait dans les textes anciens comme ci-dessus, VIII ou ⁹III; la

(1) *Ephem.*, V, 525.

(2) *C. I. L.*, VIII, 8270.

(3) Vol. XXV, p. 424.

forme IX ne remonte pas très haut. Aussi M. Mommsen a-t-il pu, en toute sûreté, corriger une inscription de Meschera Sfa (1) où elle figurait, et lire: A(nno) P(rovinciae) CCCLX ET 9III (360 et 9 = 408 de l'ère vulgaire,) au lieu de CCCIX ET 9III (309 et 9).

30.

Donnons encore notre lecture pour le texte suivant, déjà publié dans le même recueil (2).

Sur un cippe à côté de la mosaïque.

Hauteur totale 1,50; hauteur du cadre 0,96; largeur 0,46; lettres 0,07.

T & FL & VICT^o
R I N O I V N I
O R I N E P O T
T F L A V I V S
H O N O R A

T(ito) Fl(avio) Victorino Iuniori nepot(i) T(itus) Flavius Honora[tus].....

On remarquera l'abréviation du nom *Flavius*. Quand il n'était pas écrit en toutes lettres, c'est d'ordinaire ainsi qu'on l'exprimait, rarement par *Flav(ius)*.

31.

Sur une grande dalle, découverte par un colon, vers le mois d'octobre 1889, dans les fouilles d'un monument, à l'entrée du village.

(1) *Ephem.*, V, 1809.

(2) Vol. XXV, p. 432. cf. *Académie d'Hippone*, XXIV, 1889, p. XVIII.

Hauteur 0,48; largeur 1,02; lettres 0,06.

M VIRIO ♂ PACATO ♂ ET
 ♂ ♂ IVLIAE ASIATICAE
 CONIVGI EIVS FLAVIA
 EMERITA PARENTIBVS FEC

*M(arco) Virio Pacato et Iuliae Asiatica coniugi eius. Flavia
 Emerita parentibus fec(it).*

Le pierre est lisse; les lettres, dont le trait a été creusé à nouveau, élargi et déformé, sont peu aisées à lire.

32.

Cippe brisé, dans le mur de la maison Ortet.

Hauteur totale 0,56; largeur totale 0,40, largeur du cadre 0,28; lettres 0,05.

DILS MΛ
 NIBVS
 FELAVT
 LONGI
 NI VIX
 ANNIS
 SEXAGIN
 // / / / / / CTC

*Diis Manibus Felaut? Longini vix(it) annis sexagin(ta) ...
 [here]s [f(e)c(it)].*

Je transcris à la troisième ligne ce que nous avons lu. Mais il faut rétablir P(*ublii*) ou T(*iti*) FLAVI LONGINI.

Tixter.

Lorsqu'on s'éloigne de Sétif par le chemin de fer, en se dirigeant à l'ouest vers Alger, la troisième station que le train rencontre, à trente-sept kilomètres, est celle de Tixter. Point de village autour de la gare qui se dresse seule dans la plaine ; c'est une sorte de désert. A une lieue seulement au sud, dans un repli de terrain, quelques masures arabes. On arrive bientôt après à un petit oued, sur la rive gauche duquel se voient des ruines romaines. Nous en indiquerons très exactement la topographie en les plaçant au lieu dit oued oum Lahdam, douar Larbaa, commune mixte des Rir'has, à un kilomètre à l'est de la borne 5^{xi},500 du chemin de Tixter à Ras el oued.

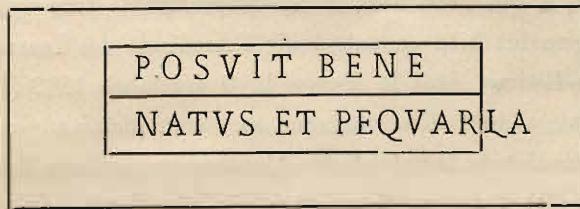
C'est là que nous avons lu et recueilli une des plus importantes inscriptions chrétiennes que l'Afrique ait fournies jusqu'à ce jour. En voici tout d'abord le texte.

33.

Hauteur 1,30 ; largeur 1,30 ; épaisseur sur les bords 0,25 ; distance entre le  et le rebord supérieur 0,45 ; diamètre de la cavité circulaire, en face de la huitième ligne, 0,10.



sur la tranche inférieure :



¶ *Memoria sa(n)cta. — Victorinus Miggin, septimu(m) idus sept(e)m(b)r(es), bdv et dabulail, de lign(o) crucis, de ter(ra) promis(s)ionis ub(i) natus est C(h)ristus, apostoli Petri et Pauli, nomina m(a)rt(y)rum Datiani Donatiani C(y)priani Nemes(i)ani*

[*Citini et Victo[ri]as. An(n)o pro(r)incipia(e) (tr)ecenti(vi)g(es)imo*
 — *Posuit Benenatus et Pequarla.*

C'est pendant la construction de la route qui doit joindre à la gare de Tixter le futur village de Ras el oued, que fut découverte cette inscription. Là, comme en bien d'autres endroits, les ruines romaines avaient paru à l'entrepreneur une carrière d'exploitation facile. Tandis qu'ils déterraient quelques pierres de grand appareil émergeant à la surface du sol, ses ouvriers rencontrèrent à une petite profondeur (environ 0^m,50) le texte qui nous occupe. Le surveillant des Ponts et Chaussées, M. Séjourné, dont nous nous plaisons à reconnaître le zèle intelligent, s'empressa de faire respecter ce monument. Il eut en outre la bonne pensée de le dessiner et d'en transcrire l'écriture. M. Stephanopoli, receveur des domaines à Sétif, voulut bien nous montrer ce croquis. Les lettres, assez mal gravées, n'avaient pas toujours été reconnues par le copiste ; aussi la lecture de M. Séjourné nous apprit peu de chose. Elle nous laissa du moins soupçonner que le texte véritable pouvait offrir de l'intérêt.

Nous nous trouvions en effet en présence du plus ancien document africain, qui parle du culte des reliques de la vraie Croix, de Bethléem et des Apôtres saint Pierre et saint Paul. M. l'abbé Duchesne, à qui nous nous étions empressés de transmettre la nouvelle, voulut bien en entretenir l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 6 décembre 1889 (1). Les commentaires dont il accompagna sa communication nous guideront dans l'étude de notre texte. Ajoutons que, grâce à M. Reuss, ingénieur des Ponts et Chaussées à Sétif, la pierre a, depuis, été transportée au Louvre ; elle y occupe une place dans le musée chrétien.

Avant de rien dire sur la rédaction même et le sens de l'ins-

(1) *Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1889, p. 417.

cription, il faut nous arrêter aux caractères extérieurs. L'écriture diffère dans les deux premières lignes et dans le reste. Nulle part, à vrai dire, elle n'est excellente; un simple coup d'œil suffit à le montrer. Mais tandis que *Victorinus Miggin septimu idus septmr bdv* sont tracés en lettres irrégulières, très grandes au commencement des mots, plus petites à la fin et se trouvent penchés sans ordre autour du cercle central; les autres lignes, formées de lettres plus égales, se suivent avec méthode et symétrie.

On doit donc reconnaître que l'inscription n'a pas été gravée tout entière en même temps. Mais le difficile est de délimiter exactement chaque partie. Faut-il rattacher le monogramme et *Memoria sa(n)cta* aux premières lignes introduites après coup, ou bien au texte principal qui commence à la troisième ligne? J'incline beaucoup vers cette dernière supposition; voici pour quelles raisons. Le cercle où est inscrit le monogramme empiète à la vérité sur le texte inférieur; mais il interrompt la ligne juste au milieu, et semble bien faire partie d'un même dessin. S'il eût été surajouté, on apercevrait encore au-dessous soit des fragments de lettres coupées, soit une sorte de martelage qui les aurait fait disparaître. On ne voit rien de semblable. En retranchant ce cercle, on aurait au-dessus de l'inscription un large espace vide qui ne s'expliquerait guère. J'ajoute que, par la forme des lettres, surtout de M et de R, l'écriture de *Memoria sa(n)cta* ressemble davantage à celle de la seconde partie. Joignons-les donc, pour ne laisser à part que les mots *Victorinus Miggin septimu idus septmr bdv*. Ils furent écrits après les autres, voilà ce que nous pouvons conclure. A quelle époque? c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

Que savons-nous de Victorinus et de Miggin? Victorinus se trouve à chaque pas dans les martyrologes parmi les saints d'Afrique; Miggin n'est point rare non plus. On les rencontre même

plusieurs fois ensemble dans les fastes africains du Martyrologue hiéronymien. Quoique leurs noms y soient souvent altérés, on les reconnaît cependant parmi d'autres martyrs, au 17, au 18, au 27 Avril, au 2, au 4 et au 10, Décembre. A ces deux dernières dates seulement, ils viennent à la suite l'un de l'autre. Il se pourrait que l'indication au 4 provînt d'un accident de transcription, et que la vraie fête fût celle du 10. Victorinus, Migglin et leurs compagnons Héraclius, Pudens, Paulus, Urbanus, etc., y sont qualifiés de *Erumentium*. Au 11 Décembre, le *Calendrier de Carthage* parle des *Sanctorum Martyrum Eronensium*. Il n'y a sans doute pas dans ces noms une similitude fortuite, et l'on peut être fondé à croire que Victorinus et Migglin faisaient partie des *Martyres Eronenses*, aussi connus à Carthage que les *Martyres Scilitani* (17 Juillet), *Maxulitani* (22 Juillet), *Volutuni* (17 Octobre), *Rubrenses* (17 Janvier), *Carterienses* (2 Février). Pour aucun de ces groupes le *Calendrier* n'indique quelles personnes le composaient. Il resterait à déterminer l'emplacement de la ville d'Erona ou Erumna, patrie de Victorinus, de Migglin, et de leurs compagnons. Malheureusement cette localité n'a pas encore été signalée. En l'absence de documents queleconques, tout ce que nous pouvons faire, c'est de rappeler qu'au concile tenu en 393 à Cabarsussi, par les Maximianistes (1), assistait Maximianus, évêque d'une *Ecclesia Erumminensis*. Peut-être nos martyrs appartenaient-ils à cette *ecclesia*, qui reste à identifier.

Si la patrie de Migglin ne nous est guère connue que par hypothèse, nous possédons du moins des renseignements plus précis sur le culte qui lui était rendu. On vénérait ce martyr en beaucoup d'endroits et plusieurs inscriptions portent son nom. Nous citerons plus bas un texte trouvé à Baridj, près d'Aïn

(1) Morcelli, *Afric. crist.*, II, p. 311.

Beida, qui l'associe aux saints Paulus, Petrus, Donatus et Baric. A Enchir el Hamecha, dans les environs de Tébessa, une inscription a été découverte, ainsi conçue (*C. I. L. VIII*, 10686) :

METTVN SECVNDI
DONATVS MIGGIN
BARIC FELIX
CRESCENTIANI
ADER MINVCI



STIDDIN MIGGIN
STIDDIN
NOMINA Ma
r T I R V P E R F[ectum monumentum]
ou pere[grinorum]

M. de Rossi, remarquant plusieurs noms semblables dans cette liste et dans la précédente, Donatus, Miggin, Baric, se demande, sans donner une réponse formelle, si les personnages ne sont pas identiques (1). Nous pouvons encore moins que l'illustre archéologue affirmer l'identité du Miggin de Tixter avec ceux qui viennent d'être nommés, puisque là il n'a plus les mêmes compagnons, Donatus et Baric, mais le seul Victorinus. Enfin, une inscription de Tébessa nomme aussi notre martyr. Nous

(1) *La Capsella africana*, p. 16, n. 2.

en devons communication à l'obligeance de M. l'abbé Delapard, curé de cette ville. On y lit :

SAN(c)TISSIME MEGGENI · (1)

Cette dernière se distingue encore des précédentes et ne fait suivre ou précéder le nom de Miggan d'aucun autre. — Malgré ces différences, on ne risquerait sans doute pas beaucoup de se tromper en avançant que les inscriptions de Baridj, d'Enchir el Hamecha, de Tébessa et de Tixter nous ont conservé la mémoire d'un seul et même martyr. Son culte aurait été répandu en Numidie et jusqu'en Maurétanie, et nous trouverions sur la pierre une éclatante confirmation des témoignages littéraires.

En effet le rhéteur païen Maxime de Madaure parle de Miggan dans une lettre adressée à saint Augustin. Après avoir reproché aux chrétiens de ne plus adorer Dieu, mais des hommes : " Eh quoi ! poursuit-il, peut-on supporter de voir préférer à Jupiter qui brandit la foudre un Miggan, à Junon, Minerve, Vénus et Vesta une Sanaé, et à tous les dieux immortels (ô honte !) un archimartyr Namphamo ? Joignez-y encore Lucitas qui ne jouit pas d'un moindre culte et cette liste innombrable de noms haïs des dieux et des hommes (2). „ Ce Miggan, que Maxime se plaint de voir tenu en plus haute estime que Jupiter, devait à coup sûr être un saint non-seulement connu, mais vénéré dans

(1) Elle a déjà été signalée dans le *Bullettino di arch. crist.*, 1888-1889, p. 97.

(2) cf. S. Aug., éd. Migne, T. XXXIII, ép. XVI, p. 82. « Quis enim ferat Jovi fulmina vibranti praeferre Migginem, Junoni, Minervae, Veneri, Vestaeque, Sanaem et cunctis (pro nefas!) diis immortalibus archimartyrem Namphamonem? inter quos Lucitas etiam haud minore cultu suscipitur atque alii interminato numero diis hominibusque odiosa nomina... ».

toute l'Afrique chrétienne. C'est tout ce que nous pouvons dire de lui avec certitude.

Morcelli va plus loin et assigne une date à son martyre. Il fait d'abord de Miggin le compagnon de supplice de Namphamo, de Lucitas et de Sanaé, tandis que Maxime de Madaure ne dit rien de semblable. Puis, se fondant sur le titre d'archimartyr donné à Namphamo, il reporte la mort de ces saints personnages au début de la persécution africaine, sous le gouvernement de Vigellius Saturninus en 198 (1). Ne nous arrêtons pas à ces conclusions prématurées; retenons seulement, car Maxime de Madaure et nos inscriptions l'attestent, que le culte de Miggin était florissant en Afrique au IV^e et au V^e siècle. Ses reliques étaient répandues en Numidie et en Maurétanie, et nous les trouvons réunies à Tixter avec celles de Victorinus. Elles y furent déposées le 7 Septembre, *septimu idus septmr*, nous ignorons en quelle année.

On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici, devant les noms des deux martyrs, une des formules ordinaires indiquant à quel titre ils sont nommés dans l'inscription. Mais puisque nos saints ont été introduits après coup, le graveur n'aura point jugé utile d'employer pour eux une formule spéciale. Il s'est contenté de celles qui existaient déjà dans le texte, et que nous étudierons à leur place. Elles nous diront que l'oratoire de Tixter renfermait des reliques nombreuses. C'est donc parce qu'une parcelle de leur corps ou de leurs vêtements y était conservée que Victorinus et Miggin figurent sur notre pierre.

Après un mûr examen, les trois lettres suivantes B D V ne nous offrent aucun sens raisonnable. De plus habiles en découvriront sans doute la signification.

Les mots *Memoria sa(n)cta* surmontés du monogramme du

(1) Morcelli, *Afric. christ.*, II, p. 48.

Christ se lisent en haut de la pierre. Le monogramme renferme déjà une utile indication sur l'époque où remonte ce texte. Il se compose du P grec avec la boucle fermée, placé entre les deux jambages assez allongés d'un X ; c'est la forme dite constantinienne (1). On sait que l'usage s'en répandit après que Constantin l'eût placée sur le Labarum. Les épitaphes et les monuments du IV^e siècle, surtout dans la première moitié, la représentent fréquemment, et une inscription non datée revêtue de ce signe peut, sans trop de risques d'erreur, être attribuée à cette époque. On verra tout à l'heure comment les faits confirment ici la règle ordinaire.

Memoria sa(n)cta est une sorte d'indication préliminaire. Au lieu de la couronne employée d'habitude, le graveur a enfermé ces deux mots dans un cercle, les écartant de tout ce qui les entoure. Placés de la sorte en première ligne, ils rappellent ces formules plus complètes, qui commencent par *hic*, si fréquentes dans l'épigraphie chrétienne, telles que : *h(ic) domus D(e)i no(stri)* (2), *(h)ic sedes sancti . . . hic memori(a)e sanctoru(m) Pauli, Petri...* (3). L'expression, plus abrégée ici encore, ne sert qu'à avertir les fidèles qu'ils se trouvent dans un endroit consacré par la religion.

On sait que, dans le langage chrétien des premiers siècles, le terme *memoria* eut plusieurs acceptations. M. de Rossi a doc-trement établi que ce mot, d'abord équivalent de *titulus*, si bien que *memoriam posuit* était synonyme de *titulum posuit*, reçut peu à peu une signification plus étendue, et s'appliqua, non-seulement à l'inscription commémorative, mais au tombeau tout en-

(1) Cf. de Rossi, *De titulis christ. Carthag.* (*Spicil. Solesm.*, IV, p. 519, 529 sqq.). Le Blant, *Manuel d'Epigr. chrét.*, p. 27, 29.

(2) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1878, p. 8.

(3) *Id.*, p. 22. *Capsella africana*, p. 16. *Ephem. epigr.*, VII, 261 n° 790.

tier (1). Les Pères de l'Eglise l'emploient d'une façon très usuelle dans ce sens dérivé. "J'ai appris, dit saint Augustin, qu'à Milan, auprès du tombeau des saints..., un voleur fut constraint d'avouer sa faute (2) .. Et ailleurs : " Ce n'est pas aux martyrs, mais au Dieu des martyrs, que nous élevons des autels sur leurs tombeaux. Quel évêque en effet se tenant à l'autel, au lieu où reposent les corps saints, a jamais dit: Nous vous offrons, ô Pierre, ou bien: ô Paul, ou bien: ô Cyprien? Non, l'offrande est présentée à Dieu qui couronna les martyrs, auprès des tombeaux de ceux qu'il a couronnés (3) .. Saint Augustin commente lui-même son expression, quand il rapproche *memoria* de ces autres mots: *in locis sanctorum corporum assistens altari*.

Parfois même, on est amené à croire que *memoria* correspondait à l'église tout entière. Et quand saint Augustin parle des repas qui se faisaient dans les *memoriae* (4), il faut nécessairement chercher à ce terme une autre signification que celle de tombeau.

Un dernier sens apparaît enfin avec beaucoup de netteté dans certains passages. Saint Augustin, que nous nous plaisons à citer, raconte de nombreux miracles que produisit en divers endroits la *memoria* de saint Etienne. " Au Castellum Sinitense, dit-il, qui n'est pas éloigné d'Hippone, l'évêque du lieu, Lucillus, portait

(1) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 102.

(2) S. Aug., *Epist.*, classis II, LXXVIII, (Migne, T. XXXIII, p. 269): « Nam et nos novimus Mediolani apud memoriam Sanctorum..., furem quemdam... compulsum fuisse confiteri furtum... ».

(3) *Id.*, *Contra Faustum Manichaeum*, XX, 21, (Migne, T. XLII, p. 384): « Ita tamen ut nulli martyrum, sed ipso Deo martyrum, quamvis in memoriis martyrum, constituamus altaria. Quis enim antistitum in locis sanctorum corporum assistens altari, aliquando dixit: Offerimus tibi, Petre; aut, Paule; aut, Cypriane? sed quod offertur, offertur Deo qui martyres coronavit, apud memorias eorum quos coronavit... ».

(4) Cf. p. ex., *id.*, *Contra Faust. Man.*, l. c., p. 385: « Qui autem se in memoriis martyrum inebriant... ».

la *memoria* du martyr, précédé et suivi du peuple (1). „ Et plus loin : „ A Calama, le prêtre Eucharius fut guéri par la *memoria* du martyr dont je parle, que l'évêque Possidius y avait apportée (2) „. Il ne s'agit plus ici ni d'églises élevées en l'honneur des martyrs, ni de tombeaux bâtis aux lieux de leur sépulture. Cette *memoria* qu'un évêque portait au milieu de la ville, ne peut être que la relique même du martyr ou la châsse qui la contenait. M. de Rossi a rapproché de ces textes quelques inscriptions qui les éclairent. Lorsque nous lisons en effet dans une basilique chrétienne (3) :

HIC HABENTVR
MEMORIE SACRA
PANTALEONTI
IVNANI E COMITV

*Hic habentur memoriae sa(n)ctoru)m Pantaleonti Junani e(t)
comitu(m);*

ou bien encore (4) :

HIC MEMORIE SANCTO
RV PAVLI PETRI DONATI MI
GINIS BARICIS

(1) *Id.*, *De Cit. Dei*, XXII, c. 8, n. 11: « Memorati memoriam martyris, quae posita est in castello Sinitensi, quod Hipponeensi coloniae vicinum est, ejusdem loci Lucillus episcopus, populo praecedente atque sequente portabat ».

(2) *Id.*, l. c., n. 12. « Eucharius presbyter... Calamae... per memoriam supradicti martyris, quam Possidius illo advexit episcopus, salvus factus est ».

(3) *C. I. L.* VIII, 10515. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 108, pl. IX, 2.

(4) *Ephem. epigr.*, VII, n. 790. De Rossi, *La Capsella africana*, p. 16.

Hic memor(a)e sanctoru(m) Pauli Petri Donati Miginis Baricis;

ou ces mots sur une lamelle de plomb (1) découverte à l'intérieur d'une capsella:

CVIVS MEMORIE (h)IC P(os)ITE SVNT;

on doit reconnaître que *memoria* désigne les reliques. Cette acceptation du mot est surtout fréquente en Afrique (2).

De ces divers sens, lequel convient dans le cas présent? Il faut, semble-t-il, écarter le premier: la rédaction même de l'inscription nous interdit de supposer qu'il y ait eu ici un tombeau. L'absence du génitif placé après le mot *memoria* nous empêche d'adopter la traduction de reliques ou de reliquaire. La formule moins précise *memoria sa(n)cta* veut être rendue par un mot assez général, tel, par exemple, que sanctuaire, oratoire, ou basilique.

Ce monument fut édifié sous le règne de l'empereur Julien, en 359, ainsi qu'il est rapporté au bas de l'inscription. C'est en effet à la date de 359 que correspond l'année 320 de l'ère maurétanienne indiquée dans notre texte (3).

Benenatus et *Pequarla* sont les fondateurs de la *memoria*, peut-être deux époux chrétiens riches et occupant une situation élevée dans le pays. De ces noms le premier n'est pas rare dans l'épigraphie chrétienne. Le R. P. Delattre l'a rencontré plusieurs fois à Carthage; le *C. I. L.* l'indique même au féminin (*Bene-*

(1) *C. I. L.*, VIII, 8731 *Addit.* De Rossi, l. c.

(2) De Rossi, l. c., et p. 29.

(3) On sait que, pour convertir en chiffres de l'ère chrétienne ceux de l'ère maurétanienne, il suffit d'ajouter 39 au nombre donné. La première année de cette ère provinciale correspond en effet à l'an 40 ap. J. C.

nata) sur une épitaphe païenne de Lambèse (1). Un *episcopus Tugutianensis*, nommé *Benenatus*, assistait au concile de Cabarsussi (2). *Pequarla* n'a pas encore paru, que nous sachions, dans les inscriptions. *Pequarius* ou *Pecuarius* et *Pecuaria* se rencontrent assez fréquemment (3); mais il semble que la lettre L existe bien sur la pierre, sans doute par une erreur de lapicide.

La suite du texte nous donne ET DABVLAILE dont l'interprétation présente beaucoup de difficulté. Malgré la bizarre substitution du D au T, doit-on lire *Memoria sa(n)cta et tabula il(lie) de lignu crucis*? Faut-il restituer au contraire *et tabula (a)l(laris)*? ou encore *(d)e tabula (et) de lignu crucis*? Ces conjectures semblent toutes plausibles, mais aucune raison déterminante ne nous porte à adopter l'une d'elles de préférence aux autres.

La basilique de Tixer possédait une relique du bois de la Croix: *de lignu crucis*. Voilà une indication importante à cause des objections que l'invention de la Croix par sainte Hélène a soulevées depuis quelque temps. On nous permettra d'exposer en peu de mots l'état de la question. Le livre récent de M. l'abbé Tixeront, *Les origines de l'église d'Edesse et la légende d'Abgar* nous dispense d'entrer dans les détails. On y trouvera le sujet traité avec les développements nécessaires (4).

Trois récits nous sont parvenus qui rapportent ce fait d'une manière différente. D'après la *Doctrine d'Addai*, légende des origines de l'église d'Edesse, c'est Protonicé, femme de l'empereur Claude, qui, sous le règne de Tibère, aurait retrouvé à

(1) Cf. *Recueil de Constantine*, T. XXV. *Inscriptions de Carthage*, n°s 186, 187, 188. *C. I. L.*, VIII, 4015.

(2) L'*Ecclesia Tugutianensis* n'est pas encore identifiée. cf. Tissot, *Géogr.*, II, p. 782.

(3) *C. I. L.*, VIII, 2567 (55), 4507, 8474, 8618, 8799, 9152, 9434.

(4) Cf. p. 163 sqq. Citons encore L. Duchesne, *Liber Pontificalis*, tome I, Introd., p. CVIII.

Jérusalem la croix du Sauveur. Les deux autres versions en font honneur à la mère de Constantin, sainte Hélène. Mais, tandis que les *Actes de Judas-Cyriacus* (1) entourent le récit de circonstances imaginées à plaisir, la narration jusqu'ici acceptée pour vraie, que nous ont transmises saint Ambroise, saint Paulin de Nole, Sulpice Sévère, Rufin et tant d'autres, se distingue à l'origine par sa grande simplicité. M. Tixeront prouve par de bonnes raisons qu'elle est antérieure aux deux autres; mais il ne lui accorde pas plus de foi qu'à elles et juste autant qu'en mérite une légende. Il conclut à propos de la découverte même: "en somme, le fait rapporté est loin d'être certain (2) ..

Pourquoi ce doute si formel malgré tant de témoignages? C'est que saint Ambroise est le premier à dire nettement en 395 le rôle d'Hélène (3). Jusqu'alors saint Jean Chrysostome, Silvia la pélerine, et même saint Cyrille de Jérusalem n'y font que des allusions peu explicites ou même n'en parlent pas. Car la lettre de ce dernier à Constance (4), attribuant l'invention de la Croix à Constantin, est d'une authenticité douteuse. Du moins M. Tixeront la considère comme telle. Enfin Eusèbe, qui écrivait la *Vie de Constantin* entre les années 337 et 340, ne s'explique en aucune façon sur cette découverte, non plus que le "pélerin de Bordeaux (5) .. Et si ce pélerin, dit M. Tixeront, "a pu ne pas voir la relique et s'est cru dispensé d'en rien dire, " on ne saurait accepter la même excuse de la part d'Eusèbe. Son silence est le véritable argument contre le récit traditionnel. Comment l'historien de Constantin, vivant à l'époque de cet empereur, a-t-il

(1) M. Alfred Holder en a publié une édition critique en 1889 (Leipzig, Teubner). A la suite ont été réunis les témoignages sur l'invention de la Croix.

(2) Tixeront, op. cit., p. 174.

(3) *Sermon sur la mort de Théodose*, n° 41 sqq.

(4) Migne, *Patrol. gr.*, XXXIII, p. 1168.

(5) Migne, *Patrol. lat.*, VIII, p. 783 sqq.

pu faire un fait aussi retentissant, aussi glorieux pour le prince, si ce fait a vraiment eu lieu? Il n'a rien dit; l'invention de la croix par sainte Hélène, en 326, est une légende.

Malgré les attestations des témoins ultérieurs, il faudrait en prendre son parti, si le silence de l'historien était aussi formel qu'on veut bien l'affirmer. Or il n'en va pas tout-à-fait ainsi: M. de Rossi le prouve de la façon suivante (1).

Sans doute Eusèbe dans sa *Vie de Constantin* ne souffle pas mot de la découverte. Mais, en poussant plus loin les recherches, nous trouvons dans le *Panégyrique* de l'empereur un texte précieux. Constantin, y est-il dit, fit bâtir trois églises à Jérusalem, l'une en mémoire de la passion ($\tauὸς \sigmaωτῆριον μαρτύριον$), l'autre en l'honneur de la Croix ($\tauῷ σωτῆριῷ σημεῖῳ$), la troisième au lieu du tombeau et de la résurrection ($\tauῷ κατὰ τοῦ θανάτου τρόπων$) (2). Or la description très explicite des églises de Jérusalem, que donne la pélerine franque Silvia, nous permet d'interpréter ce passage assez obscur d'Eusèbe.

Nous savons par elle qu'il y avait une église au Golgotha *Ecclesia major* ou *Martyrium*, et une autre au Sépulcre, *Anastasis*. Elles étaient reliées par des portiques, sur lesquels s'ouvrait l'oratoire de la Croix, *ad Crucem*. Ainsi les deux auteurs concordent; et les églises vues par Silvia sont bien celles qui,

(1) Ces raisons ont été développées dans la séance de l'Académie d'Archéologie chrétienne du 18 Mai 1890. M. de Rossi a bien voulu révoir le résumé que j'en fais ici; je suis donc sûr de ne pas avoir dénaturé sa pensée.

(2) *De Laudibus Constantini*, IX. (Migne, *Patrol. gr.*, XX, p. 1369). « Τὸ δὲ ἐπὶ τοῦ Παλαιστινῶν ἔθνους, τὸ δὲ Ἐλεραιων θαυματικῆς ἵστιας ἐν μέσῳ, κατ' αὐτὸν τὸ σωτῆριον μαρτύριον, εἶναι εὐηγέργειον παρηγέρθη, νεώντες ἄγριον τῷ σωτῆριῷ σημεῖῳ πλουσίως καὶ δαψιλέσσι πατερόσσαι φιλοτιμίαις, μνημάτε μνήμην εἰλαντού γέμον, αὐτάτε τοῦ μεγάλου Σωτῆρος τὸ κατὰ τοῦ θανάτου τρόπαια, λέγον πατερὸς χρείττονι ἐτίμα καλλωπίσμασι». Valois traduit bien νεώντες ἄγριον τῷ σωτῆριῷ σημεῖῳ, « et aedem sacram in honorem sanctae crucis ».

au dire d'Eusèbe, furent édifiées par Constantin (1). La consécration se fit, suivant la pélerine, en mémoire de l'invention de la Croix (2). "On ne nous dit pas, ajoute M. Tixeront, à quelle époque la découverte a eu lieu, ni par qui; mais le fait est mis en rapport avec la dédicace des basiliques. Or, un autre passage de la *Peregrinatio* met aussi Hélène en rapport avec les basiliques. Elles ont été construites et ornées par Constantin *sub praesentia matris suae* (3). Ces trois souvenirs, la vraie Croix, Hélène et les églises, sont donc intimement unis dans l'esprit de l'auteur (4) .. Son témoignage paraît bien acquis à l'invention de la Croix lorsque furent bâties à l'instance d'Hélène les basiliques de Constantin. Or il entraîne celui d'Eusèbe, puisque leur description des églises édifiées par l'empereur est toute semblable. Le motif de ces dédicaces manquait dans Eusèbe; Silvia nous le donne. Grâce à elle, le prétendu silence de l'évêque ne peut plus être invoqué comme absolu.

Il est utile d'ajouter que l'oratoire de la Croix, qui subsista même après les dévastations des Perses, continua toujours d'être attribué d'une manière spéciale à Constantin. On l'appelait au Moyen-Age : *S. Constantinus* (5).

(1) *S. Silviae peregrinatio*, 2^e édit. *Studi e Documenti di Storia e Diritto*, 1888, p. 150: « ... in ecclesia majore, quae appellatur Martyrio, quae est in Golgotha post Crucem. » p. 154: « ... Martyrium appellatur, quia in Golgotha est, id est post Crucem... » p. 161: « ... atrium valde grandem et pulchrum satis, quod est inter Crucem et Anastase. »

(2) *Id.*, p. 172: « ... ordinatum est, ut quando primum sanctae ecclesiae suprascriptae consecrabantur, ea dies esset, qua crux Domini fuit inventa... ».

(3) *Id.*, p. 148: « Nam quid dicam de ornata fabricae ipsius, quam Constantinus *sub praesentia matris suae*, in quantum vires regni sui habuit, honoravit auro, masivo et marmore pretioso tam ecclesiam majorem, quam Anastasim, vel ad Crucem, vel cetera loca sancta in Ierusalima? »

(4) Tixeront, op. cit., p. 167.

(5) Cf. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 88.

Si l'invention de la Croix par sainte Hélène a été mise en doute, l'existence de la Croix à Jérusalem vers le milieu du IV^e siècle est acceptée de tous. Dès l'année 347, saint Cyrille de Jérusalem atteste à plusieurs reprises, dans ses *Catéchèses*, la vénération des fidèles pour ce monument insigne et la dispersion des particules qu'on en accordait aux pèlerins. « Déjà tout l'univers, dit-il, est rempli des fragments du bois de la Croix. » Et plus loin: « Témoignage est rendu au Christ par le bois sacré de la Croix que nous voyons encore aujourd'hui parmi nous; les fragments qu'en détachent les chrétiens, sous l'impulsion de la foi, remplissent déjà presque tout l'univers. » Et encore: « Je suis convaincu par le bois de la Croix qui, divisé en petits morceaux, s'est répandu d'ici par tout l'univers (1) ». Silvia, vers 380 (2), parle constamment de la Croix et du culte qu'on lui rend à Jérusalem. En 403, saint Paulin de Nole en fait parvenir une relique à Sulpice Sévère. Il lui expose, à ce propos, l'invention de la Croix et la vénération dont elle est l'objet. « On accorde, ajoute-t-il, ces parcelles du bois sacré comme récompense insigne de la foi et de la piété... Mais le bois ne souffre aucun dommage, il demeure pour ainsi dire intact: bien qu'on le partage et qu'on en prenne tous les jours, il reste tout entier exposé aux hommages (3) ».

(1) Ed Migne, *Patrol. grecq.*, T. XXXIII, *Catechesis* IV, 10: « Τοῦ ξύλου τοῦ σταυροῦ πᾶσα λοιπὸν ἡ σικουρίην κατὰ μέρος ἐπληρώθη ». — *Catech.* X, 19: « Τὸ ξύλον τὸ ἄγιον τοῦ σταυροῦ μαρτυρεῖ, μέχρι σήμερον παρ' ἡμῖν φαινόμενον, καὶ διὰ τῶν κατὰ πότνι ἐξ αὐτοῦ λαμβανόντων, ἐντεῦθεν τὴν σικουρίην πᾶσαν σχεδὸν ἡδη πληρῶσαν ». — *Catech.* XIII, 4: « Ἐλέγχει με τοῦ σταυροῦ τὸ ξύλον, τὸ κατὰ μικρὸν ἐντεῦθεν πάσῃ τῇ σικουρίην λοιπὸν διαδεῖ ». —

(2) M. Gamurrini, en éditant la relation de Silvia, avait tout d'abord indiqué les années 385-388 comme date du pèlerinage; dans la préface de sa seconde édition il incline à penser qu'il faut l'avancer un peu.

(3) S. Paulin N. (Migne, T. LXI), *Epist.* XXXI, § 6. « ... de eadem cruce haec minuta sacri ligni ad magnam fidei et benedictionis gratiam

Le triple témoignage de saint Cyrille est surtout précieux, à cause de son antiquité. L'inscription de Tixter, gravée douze ans après, lui sert de commentaire et le confirme. Elle n'est d'ailleurs pas la seule qui renferme une telle mention. Une autre inscription du même genre provient du Cap Matifou (Rusgniae) (1), à vingt-sept kilomètres à l'est d'Alger. En voici le début :

D SANCTO LIGNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS ADLATO
ADQ. HIC SITO

*D(e) sancto ligno Crucis Christi Salvatoris adlato a(t)q(ue) hic
sito....*

Les lignes suivantes ont trait à une basilique élevée, pour accomplir un voeu, par Flavius Nuvel, son épouse Nonnica et leur famille. Le dédicant y fit placer une relique de la vraie Croix. Ammien Marellin relate, en l'année 373, la mort d'un personnage nommé Nubel, qu'il qualifie de "velut regulus per nationes Manicas potentissimus (2) ". C'était le père de Firmus l'agitateur. Faut-il croire qu'il est question ici du même Nubel? En cette hypothèse, notre texte ne serait pas postérieur à la date de 373: il pourrait même lui être antérieur de quelques années. Mais rien ne nous autorise à le reporter aussi loin que celui de Tixter. Ce dernier appartient, nous l'avons vu, à l'année 359. C'est le plus ancien monument épigraphique relatif au culte de la vraie Croix.

Notre conclusion sera toute semblable pour le culte des reliques de Bethléem et des Apôtres Pierre et Paul.

Le souvenir de Bethléem devait toujours être présent à l'es-

haberi datur.... ut detrimenta non sentiat, et quasi intacta permaneat quotidie dividua sumentibus et semper tota venerantibus ».

(1) *C. I. L.* VIII, 9255.

(2) *Res Gestae*, l. XXIX, c. 5, § 2.

prit des fidèles pendant les premiers siècles du christianisme. Les Pères de l'Eglise prenaient soin de leur rappeler qu'à Bethléem, où le Sauveur naquit, les Mages, qui représentaient les Gentils appelés à la foi, étaient venus offrir leurs présents (1). Pour les chrétiens autres que les Juifs, c'est-à-dire pour la très grande majorité, Bethléem avait donc un attrait tout spécial. On le représentait sur les mosaïques avec la légende ECLESIA EX GENTIBVS, vis-à-vis de Jérusalem ECLESIA EX CIRCVMCISIONE (2). Il est naturel que ce lieu doublement célèbre, par la naissance de Jésus-Christ et par la vocation des Gentils, fût l'objet d'un culte fervent. Et nous ne saurions nous étonner qu'auprès des reliques de la Croix sur laquelle le Sauveur mourut, on ait placé celles de la terre où il naquit.

Cet exemple de la terre apportée des Lieux-Saints n'est pas le seul qui nous soit parvenu. Les écrits de saint Augustin en mentionnent un autre qu'on nous saura peut-être gré de rapporter. Hespérius, habitant d'Hippone, possédait un domaine à quarante milles environ de cette ville, sur le territoire de Fussala. Les esprits malins infestaient la maison ; un prêtre vint qui les chassa. « Or Hespérius avait reçu d'un ami de la terre sainte apportée de Jérusalem, où le Christ fut enseveli et ressuscita le troisième jour. Il l'avait suspendue dans sa chambre, pour se préserver lui-même de toute atteinte. Mais, lorsque sa maison eut été délivrée du fléau, il se demanda ce qu'il ferait de cette terre qu'il ne voulait point, par respect, conserver plus longtemps dans sa chambre. Nous étions par hasard dans le voisinage, mon collègue Maximinus, évêque de Sinita, et moi. Il nous pria de venir ; nous y allâmes. Et, après nous avoir tout raconté, il nous demanda de faire enfouir cette terre et d'élever au-dessus un

(1) Cf. p. ex. S. Aug. *Serm.*, 202. Migne, XXXVIII, 1033.

(2) Martigny, *Dictionnaire*, Art. *Eglise*, § 11. Kraus, *Real encyclopädie*, Art. *Kirche, Städte*.

oratoire où les chrétiens pourraient aussi se réunir afin d'y célébrer en l'honneur de Dieu. Nous y consentîmes; et ainsi fut-il fait (1) ». La narration continue et saint Augustin relate la guérison d'un jeune paysan paralytique, opérée par la vertu de la précieuse relique. — Le rapprochement s'imposait entre la relique de Bethléem conservée à Tixter et celle de Jérusalem enterrée à Fussala. Ce culte se perpétua jusque dans les temps plus modernes: et tout le monde, sans que nous y voulions insister, pense au Campo-Santo de Pise, rempli de la terre du Calvaire pour servir à la sépulture des fidèles.

Si les textes épigraphiques africains ne font presque jamais allusion aux reliques de Jérusalem et de Bethléem, il en va tout autrement de celles de saint Pierre et de saint Paul. Dans sa belle étude sur *La Capsella argentea africana* (p. 17 et 18), M. de Rossi a rappelé les inscriptions qui mentionnent les deux Apôtres. Nous pouvons les passer en revue après lui.

Orléansville en a fourni trois, dont deux portent la simple formule *memoria Apostolorum Petri et Pauli* (2). La dernière parle d'un chrétien que ses parents ensevelirent, en 406, *aput (sancto)s Apostolos Petru(m) et (Paulum)*. M. de Rossi assigne à peu près la même date à une autre *memoria Sanctorum Pe-*

(1) S. Aug., *De Civit. Dei*, XXII, c. 8, § 6 (Migne, XII, p. 764). « (Hesperius) acceperat autem ab amico suo terram sanctam de Ierosolymis allatam, ubi sepultus Christus die tertio resurrexit: eamque suspenderat in cubiculo suo, ne quid mali etiam ipse pateretur. At ubi domus ejus, ab illa infestatione purgata est, quid de illa terra fieret, cogitabat; quam diutius in cubiculo suo reverentiae causa habere nollebat. Forte accidit, ut ego et collega tunc meus episcopus Sinitensis ecclesiae Maximinus, in proximo essemus; ut veniremus rogavit, et venimus. Cumque nobis omnia retulisset, etiam hoc petivit, ut infoderetur alicubi, atque ibi orationum locus fieret, ubi etiam possint Christiani ad celebranda quae sunt Dei congregari. Non restitimus: factum est ».

(2) *C. I. L.*, VIII, 9714, 9715, 9716. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 105.

tri et Pauli, trouvée en Maurétanie Césarienne, entre Aïn Khadra (Oppidum Novum) et Tigaras (1). Ajoutons la *memoria Domini Petri et Pauli*, provenant de Enchir Magroun, à cinquante kilomètres au sud de Tébessa, en Numidie (2); l'inscription postérieure à la persécution vandale: *haec Petri Paulique sedes Christo libente resurgit* (3), d'Aïn Ghorab, au sud de Tébessa; et celle d'Enchir Zrara, qui accompagnait la *capsella* et que M. de Rossi a interprétée (*hic memoriae Pe)tri Pa(uli)*)... Sur deux autres pierres on ne lit plus les noms Pierre et Paul; mais le mot *Apostoli* suffit à les désigner très clairement: *memoriae Apostolor(um)*, trouvée à Enchir Taghfaght, près de Khenchela (4); et  *memoria Apostoloru(m)* (5), provenant du Djebel Djaffa, aux environs de cette même ville. Un dernier texte, qui n'est pas gravé sur la pierre, n'en a pas moins son prix (6). Il nous apprend que Fulgentius, évêque de Ruspae, de Byzacène, visita Rome en l'année 500 et en rapporta des reliques des deux Apôtres; il les déposa dans une église, où lui-même fut plus tard enseveli, en 533.

A ces divers témoignages irrécusables vient se joindre l'inscription de Tixter. Tous ensemble, ils composent un groupe assez nombreux et attestent combien le culte de saint Pierre et de saint Paul était répandu à travers l'Afrique.

Une particularité du texte que nous commentons, c'est l'emploi du génitif singulier *Apostoli*. Dans les inscriptions signalées plus haut, le pluriel se rencontre ordinairement; et si, une fois,

(1) cf. de Rossi, *La Capsella africana*, p. 30.

(2) *C. I. L.*, VIII, 10693. *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 101 sqq.

(3) *C. I. L.*, VIII, 10707. *Id.*, 1878, p. 17 sqq.

(4) *Ephem.*, V, p. 381, n. 674.

(5) *Id.*, VII, p. 105, n. 333.

(6) Bolland., *Acta Sanctorum*, I, p. 44. «... Sacerdotum manibus ad Ecclesiam invitatis, quae Secunda dicitur, ubi etiam reliquias Apostolorum constituerat, deportatus, sortitus est honorabile monumentum ».

à Enchir Magroun, le qualificatif *dominus* reste au singulier, c'est qu'on l'employait comme terme honorifique à l'égard du Pape et, par extension, à l'égard du chef des Apôtres (1). Ici le cas est différent, et saint Paul ayant les mêmes titres que saint Pierre à être qualifié d' " *apostolus* ", le génitif singulier a de quoi nous étonner.

Lorsqu'on trouve mentionnées hors de Rome des reliques de saint Pierre et de saint Paul, il faut bien se rendre compte de quel genre elles peuvent être. Les deux Apôtres, comme chacun sait, avaient été ensevelis à Rome. Enlever quoi que ce fût de leur corps, eût semblé une profanation. Et, d'autre part, la piété des fidèles habitant les pays lointains leur faisait désirer de posséder quelques parcelles de ces reliques précieuses. Saint Grégoire le Grand nous apprend de quelle façon la difficulté était tournée. A l'impératrice Constantine, qui lui avait demandé le chef de saint Paul, il répondit en 594 (2): " Les Romains n'ont pas coutume, lorsqu'ils donnent des reliques des saints, de toucher en rien au corps. On se contente d'introduire dans la châsse un morceau d'étoffe que l'on place sur les corps très vénérables des saints. Puis on l'emporte, et il est enfermé dans l'église à dédier, avec tout le respect voulu. Et les prodiges qu'il opère en ce lieu ne sont pas moindres que si les corps eux-mêmes y avaient été portés ". Ainsi, en chaque endroit où nous rencontrons une *memoria* des deux Apôtres, nous pouvons tenir pour certain qu'aucune parcelle de leur corps ou de leurs vêtements n'y était incluse, mais seulement quelqu'un de ces linge, connus

(1) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 107.

(2) *Epist.*, C. IV, ep. 30. « Romanis consuetudo non est quando sanctorum reliquias dant, ut quidquam tangere prae sumant de corpore: sed tantummodo in pyxide brandium mittitur, atque ad sacratissima corpora sanctorum ponitur; quod levatum, in ecclesia quae est dedicanda, debita cum veneratione re conditur; et tantae per hoc ibidem virtutes fiunt ac si illuc specialiter eorum corpora deferantur ».

sous les noms de *brandea, benedictiones, patrocinia, sanctuaria*, qui avaient touché à leurs ossements. Cela du moins est vrai depuis l'année 398. Alors, le cinquième concile de Carthage ordonna que les *memoriae* ne pourraient exister que si elles contenaient des reliques, ou si elles étaient élevées dans un lieu sanctifié par le séjour ou la mort d'un martyr (1). Le doute est donc possible pour les inscriptions antérieures à 398, et l'on n'est jamais sûr qu'elles fassent allusion à des reliques. Cependant, bien que notre inscription de Tixter ait été gravée longtemps avant cette date, nous pouvons, ce semble, avoir toute certitude que l'oratoire élevé en cet endroit renfermait quelque objet sanctifié par l'attouchement du corps des Apôtres. La mention de saint Pierre et de saint Paul, venant après diverses reliques, paraît le prouver sans conteste.

Pouvons-nous en dire autant des martyrs nommés ensuite ? *Nomina M(a)rt(y)rum Datiani, Donatian(i), C(y)priani, Nemes(i)ani, [C]itini et Victo[ri]as*. Avant de répondre, essayons de voir quels sont ces personnages.

Les Actes des saints Saturnin, Dativus et autres martyrs d'Afrique (2) parlent d'un Datianus. Il n'est pas fait un récit spécial de ses souffrances et de sa mort ; il reste confondu avec ses quarante-huit compagnons, dont le martyre est fixé au 12 Février (prid. id. Febr.) 304. Arrêtés chez l'un d'eux, Octavius Félix, à Abitina, ville de la Proconsulaire, voisine de Membressa (3), ils furent conduits à Carthage et, après divers tourments, moururent sans doute de faim en prison.

(1) Labbe, *Conciles*, T. II, p. 1217, XIV. « Et omnino nulla memoria martyrum probabiliter acceptetur, nisi aut ibi corpus, aut aliquae certae reliquiae sint, aut ubi origo alicujus habitationis, vel possessionis, vel passionis fidelissima origine traditur ».

(2) Ruinart, *Acta Sinc.*, éd. d'Amsterdam, p. 382.

(3) cf. S. Aug., *Contra Parmen.*, III, 6. Membressa, aujourd'hui Medjez el-Bab en Tunisie, à 66 kil. à l'ouest de Tunis.

Au nombre de ces saints personnages, les Actes mettent plusieurs femmes, entre autres Victoria. C'est le nom que nous avons rétabli par conjecture dans le texte. L'espace qui sépare la syllabe AS de la cavité ronde figurée sur notre planche pouvait très bien contenir les deux lettres RI ; et d'autre part le génitif féminin en *as* (*aes, ais*) ne doit pas nous étonner. On le rencontre plus d'une fois dans l'épigraphie africaine, par exemple : *Donatas, Paulas*, et, dans deux textes chrétiens, *Urbanais, Donatais* (1). La restitution hypothétique du nom n'a donc rien que de très vraisemblable. Victoria, compagne de Datianus, est longuement célébrée dans leur commune passion. On l'appelle " *santissima feminarum, flos virginum, decus et dignitas confessorum, honesta natalibus, religione sanetissima, moribus temperata, in qua naturae bonum candida pudicitia relucebat, respondebatque pulcritudini corporis fides pulerior mentis et integritas sanctitatis* (2)... ". Durement interrogée par le proconsul Anulinus, elle répondit : " *Christiana sum* ". Ni les menaces, ni les supplications de son frère Fortunatianus ne purent l'ébranler. Elle partagea le sort de ses compagnons.

Ruinart (3) mentionne encore un martyr du nom de Donatianus, qui fut incarcéré en 259 ou 260 avec Lucius, Montanus, Flavianus, Julianus, Victoricus, Primolus et Remus. Dans leurs Actes écrits par eux-mêmes, ils racontent que Donatianus, encore cathécumène, fut baptisé en prison et rendit l'âme, récompensé avant le martyre.

Nous dirons peu de chose de saint Cyprien, trop connu pour qu'il soit nécessaire de parler de lui avec détails. Néanmoins il peut être utile de rappeler ce qu'affirmait saint Grégoire de Nazianze,

(1) *C. I. L.*, VIII, 9273, 9430, 8706, 10929.

(2) Ruinart, *loc. cit.*

(3) *Id., Passio Montani, Lucii et aliorum martyrum africanorum*, p. 230.

en 379, de la diffusion de son culte dans la chrétienté. « Cyprien, s'écrie-t-il, nom illustre jadis à Carthage et maintenant par toute la terre ». Et plus loin : « Il n'est pas chef de la seule église de Carthage, ni même de l'Afrique, illustre encore aujourd'hui à cause de lui, mais bien de toutes les régions de l'occident, et pour ainsi dire de l'orient, du midi et du nord... C'est ainsi que Cyprien nous appartient (1) ». Peu importent ici les jugements divers formulés sur ce discours de saint Grégoire ; il est, de toute manière, indéniable qu'il s'agit dans les passages cités de l'évêque de Carthage, martyrisé en 258, et de sa renommée universelle. Bien que son corps ait été conservé dans une basilique, près de Carthage, au lieu dit Mappalia (2), jusqu'au temps de Genséric, peut-être quelques parcelles en avaient-elles été répandus parmi les églises d'Afrique, ou les linges teints de son sang, dont parlent les Actes du martyr. Et nous ne devons pas trouver étrange de voir saint Cyprien vénéré à Tixter au milieu du IV^e siècle.

Les fastes chrétiens d'Afrique nous livrent deux saints du nom de Nemesianus. Le premier était évêque de Thubuna, en Numidie, aujourd'hui Tobna, à l'est du Hodna. Il assiste au troisième concile de Carthage, en 256, correspond avec saint Cyprien et se voit condamner aux mines, en 257 (3). L'autre est indiqué d'un mot par saint Augustin, qui parle du courage de *Neme-*

(1) S. Grég. de Naz., éd. Migne, *Serm. XXIV*, § 6 et 12: « Οὗτος Κυπριανός... τὸ μέγα ποτὶ Καρχηδονίων δινόμα, νῦν δὲ τῆς οἰκουμένης ἀπάσους...». — « Οὐ γάρ τὰς Καρχηδονίων προκατέτεται μόνον Ἐπικλησίας, αὐτὸς τῆς ἐξείνου καὶ δι' ἐκείνου περιθόντου μέχρι νῦν Ἀρριανῆς, ἀλλὰ καὶ πάσης τῆς ἑσπερίου, σχεδὸν διὰ τῆς ἑώρας αὐτῆς νοτίου τε καὶ Βαρείου λήξεως ἐφ' ὅσα ἐκείνος ἤλθε τῷ θαύματι. Οὗτῳ Κυπριανῷ ὑψητερος γίνεται: ».

(2) Vict. Vit. *Hist. persec. Africæ*, I. 16.

(3) S. Cyprien, édit. Hartel (*Corpus de Vienne*), *Epist. LXII, LXX, LXXVI, LXXVII*.

sianus puer (1) par opposition à la faiblesse de saint Pierre, du vivant de Jésus-Christ. Cet enfant souffrit le martyre, l'évêque de Thubuna fut un confesseur. A choisir entre les deux, c'est peut-être le premier que nous devrions retenir. Le *Calendrier de Carthage* attribue un Nemesianus aux derniers jours de Décembre : X... *kal. Jan. Sancti Nemessiani*.

Nous avons appelé *Citinus* le dernier des martyrs commémorés à Tixter, et la pierre donne seulement ...ITINI. Mais quel autre nom que *Citinus* pourrait être formé par l'adjonction d'une seule lettre devant ce groupe? Un *Citinus* de Maurétanie est relaté dans le Martyrologe Hiéronymien, au 17 Octobre (XVI *kal. Nov.*). Un autre fait partie du groupe des Martyrs Scillitains (17 Juillet, vers l'an 200), et son nom se trouve déformé dans certains manuscrits en *Cythius*, *Cirinus*, *Cattinus* et *Cicius* (2).

Ainsi les noms de tous les martyrs qui figurent à Tixter nous sont connus par les martyrologes ou par les écrits des Pères. Est-ce à dire que l'identité des personnages en soit établie sans conteste? Nous ne saurions nous en flatter sans présomption. Qu'on veuille bien se souvenir néanmoins des remarques que nous avons faites et des dates que nous avons rapportées. Il en ressort ce double résultat, que Datianus, Donatianus, Cyprianus, Nemesianus, Citinus et Victoria ont tous souffert en Afrique et longtemps avant l'année 359. Les raisons de les identifier à nos martyrs sont donc au moins égales à celles qu'on pourrait invoquer pour les en distinguer.

Il nous reste encore à décider à quel titre ces martyrs étaient honorés à Tixter. Faut-il croire qu'on y vénérait leurs reliques? Si non, pourquoi s'y trouvent-ils mentionnés? N'oublions pas

(1) S. Aug., *Sermon 286*.

(2) Ruinart, *Acta sinc.*, p. 87.

tout d'abord de quelle façon ils sont introduits dans notre texte. *Nomina martyrum*, voilà une formule assez rare, mais qui n'est pas cependant sans exemples. Deux inscriptions provenant d'Aïn Regada, entre Constantine et Hammam Meskhoutine, celle d'Enchir el Hamecha citée plus haut, et une quatrième d'Enchir Guessés, au nord-est de Timgad, nous l'avaient déjà donnée (1). M. de Rossi, dans l'étude qu'il consacre aux deux premières de ces épitaphes, croit qu'elles conservent le souvenir du nom des martyrs ensevelis en ce lieu. Pour les martyrs nommés à Tixter, cette explication n'est pas de mise. Rien ne laisse supposer qu'ils y aient eu leur sépulture; on peut même tenir pour fort probable, d'après ce qui vient d'être dit, que leurs corps étaient conservés en des endroits très divers. Vouloir en faire des martyrs éponymes serait de même peu vraisemblable; ils sont nommés à la fin de la liste. Il ne reste, semble-t-il, pour rendre compte de leur présence à Tixter qu'une seule explication, c'est que l'oratoire contenait de leurs reliques, reliques effectives, parcelles des os, des vêtements, etc., ou reliques moins directes, *brandea, benedictiones, patrocinia*. En somme, le mot *nomina* est sans doute ici l'équivalent de *memoriae* dont nous avons signalé le fréquent usage.

L'inscription une fois élucidée, et nous espérons l'avoir fait assez complètement, nous devrions fournir quelques détails sur la place où se trouvaient les reliques dans l'oratoire, sur cet édifice lui-même et sur les alentours. Mais, d'après ce qui a été raconté plus haut à propos de la découverte, nous n'avons guère les moyens de résoudre ces divers problèmes.

Curieux de savoir où pouvaient être déposées les reliques,

(1) *C. I. L.*, VIII, 5664, 5665, 10686, 2334. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1875, p. 167 sqq. Nous reviendrons sur la formule en question au cours de ce travail, à propos d'une inscription inédite de Tébessa qui la contient.

nous avions remarqué une protubérance assez forte à la partie postérieure de la pierre. Après examen, ce n'est là sans doute qu'un appendice destiné à maintenir plus solidement dans le mur une masse si lourde. Elle ne devait pas en effet reposer à terre, et nous en avons pour preuve les mots

POSVIT BENE
NATVS ET PEQVARLA

écrits sur la tranche inférieure et destinés à être lus. Faut-il croire que la cavité circulaire placée sur le devant, à gauche du mot *Citini*, et qui paraît creusée à dessein, contenait une píxide ou tout autre réceptacle avec les reliques? Peut-être se trouvaient-elles, sans chercher davantage, sous l'autel, à l'endroit où les corps saints étaient d'ordinaire déposés. Mais, dans cette hypothèse, quelle place occupait notre inscription?

Des fouilles conduites avec méthode pourraient seules nous apprendre quelque chose sur la basilique. Il n'y a rien à en dire pour l'instant.

Quant aux alentours de l'église, on y voit des ruines assez étendues, beaucoup de pierres de grand appareil émergeant du sol, un peu de tous côtés, mais encore à leur place. Nous en avons remarqué un bon nombre sur une petite éminence assez proche. Dans les excavations faites par les ouvriers de l'entrepreneur pour les besoins de la nouvelle route, des traces de maçonnerie, murs et pierres d'angle, apparaissent fréquemment. Les seuils de portes ne sont pas rares.

L'eau ne manquait pas en ce lieu, et le petit oued qui coule parmi les ruines en fournissait une quantité suffisante. Car, autant qu'il est permis d'en juger, une ville importante n'a pas dû exister à Tixter, mais un centre de moyenne grandeur. Nous aimeraissons à le mieux connaître et surtout à en savoir le nom an-

tique. En fouillant à Tixter, on aurait chance d'entreprendre un travail utile et fructueux.

Nous devons cependant nous estimer heureux d'avoir recueilli la première inscription que ces ruines aient donnée. Elle est précieuse, nous avons essayé de montrer en quoi. Les reliques mentionnées, leur nature et la date, en font un des monuments les plus insignes de l'épigraphie chrétienne en Afrique. On sait que les textes de ce genre antérieurs au triomphe du christianisme y sont très peu abondants. L'inscription de Tixter, gravée vingt-deux ans après la mort de Constantin, reste encore une des premières par ordre chronologique. Le nombre des martyrs qu'elle nomme confirme une fois de plus la vérité de cette parole de saint Augustin : « Numquid non et Africa sanctorum martyrum corporibus plena est? (1) ».

Aïn Kebira.

C'est lors de la création des nouveaux villages que les inscriptions se découvrent en plus grand nombre. Nous l'avons déjà vu aux Ouled Agla. Aïn Kebira (Sataf), à trente kilomètres au nord de Sétif, en est une preuve plus complète encore. Les Romains, colonisateurs prudents et avisés, choisissaient les situations les meilleures pour y établir leurs centres d'habitations. Une source fraîche et abondante, un terrain fertile, mais offrant aussi des facilités pour la défense en cas d'attaque, voilà ce qu'ils cherchaient avant tout. Les besoins des colons n'ont pas changé; aussi l'administration établit-elle souvent les villages modernes à l'endroit même où se trouvait la ville antique.

« La ruine d'Aïn Kebira, disait M. Poulle en 1877, ne nous a sans doute pas livré tous ses secrets, et des découvertes inté-

(1) *Epist.*, classis II, ep. 78 (Migne, XXXIII, p. 269).

ressantes pourront y être faites encore (1). „ L'évènement vient de justifier ces prévisions. Nombre de textes, depuis deux ans, se sont ajoutés à ceux que M. Poulle et M. Vincent (2) avaient déjà fait connaître.

Un heureux hasard nous a permis de visiter Aïn Kebira, ou plutôt Périgotville (tel est le nom officiel du nouveau village) en compagnie de M. Poulle. Avec lui, nous avons déploré la ruine du monument, temple ou basilique, dont il donna jadis la description (3); les colonnes, alors debout, gisent maintenant à terre, l'abside n'existe plus, et l'intérieur de l'édifice est devenu un réceptacle d'immondices. A peu de frais cependant on l'eût conservé et approprié à des besoins nouveaux.

Une rue du nouveau village longe un second monument que M. Poulle a signalé. La façade mesure au moins quarante mètres de longueur. Nous donnerons (N° 48) une partie de l'inscription qui la décorait. Il est impossible de rien dire des dispositions intérieures, la terre recouvre encore tout le reste. Mais les dimensions de la façade et de l'inscription laissent supposer qu'il s'agit d'un édifice considérable.

Un troisième, qui ne l'était pas moins, a été coupé par deux rues, et l'on aperçoit, engagés dans les talus qui les bordent, des pierres de grand appareil, des pans des murs, des restes de mosaïques, des conduites d'eau, un foyer. Ces derniers vestiges et un fragment d'inscription trouvé tout auprès (cf. n.° 43, 44) nous portent à croire que c'étaient là les thermes de Sataf.

Bien d'autres traces des anciennes constructions ont encore été rencontrées au cours des travaux. Elles ne paraissent pas avoir l'importance des trois précédentes.

Plusieurs des textes que nous allons maintenant passer en

(1) *Rec. de Const.*, XVIII, p. 603.

(2) *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1876, p. 116 sqq.

(3) *Rec. de Const.*, l. c., p. 574 sqq.

revue proviennent de la nécropole située sur la colline qui domine le village au nord. Une seconde nécropole existait à l'opposé, près de la route de Sétif. Elles sont loin l'une et l'autre d'avoir été entièrement fouillées.

L'épigraphie chrétienne de Sataf représentée au *C. I. L.* par un seul texte (VIII, 8399) s'est beaucoup accrue depuis un an. M. Cagnat dans le *Bulletin archéologique* (1889, p. 134 sqq.), M. Poulle dans le *Recueil de Constantine* (T. XXV), en ont donné de nouveaux spécimens. Nous apportons, nous aussi, notre part.

34.

Sur une stèle, devant la maison des Ponts et Chaussées.

Hauteur totale 0,58; hauteur de l'inscription 0,30; largeur 0,26; lettres 0,03.

Couronne

D M S
OC PEREGRI
NA VIXIT
ANNIS XXX
5 V HER F

D(is) M(anibus) s(acrum). Oc[cia] Peregrina vixit annis triginta quinque. Her(es) f(ecit).

Le nomen de la défunte est abrégé contrairement à l'usage ordinaire. Comment faut-il compléter ce mot? Nous proposons *Occhia* qui se rencontre sur plusieurs épitaphes de femmes. Au n.^o 9132, le *C. I. L.*, VIII, restitue *Oc(cia) Prima*. Mais il avait écrit précédemment (n.^o 4478) *M. Oc(tarius) Marcutius*; sans doute parce que *Occlius* n'a pas encore été lu en toutes lettres. Peut-être *Octavia* serait-il aussi recevable.

35.

Au même endroit, sur un dé d'autel.

Hauteur totale 0,52; hauteur de l'inscription 0,25; largeur 0,25; lettres 0,04.

C · IVLIVS
NEPTVN^A
LIS V O
TVM SOLV^IT
||||| / ||||| /

C(aius) Julius Neptunalis votum solvit...

C'est pour accomplir le vœu qu'il avait fait que Julius Nep tunalis offrit cet autel.

36.

Au même endroit, sur une dalle.

Hauteur 0,51; largeur 0,60; lettres variant de 0,05 à 0,03.

FLORE BONE M
EMORIE CON
IVGI QVETVS
MARITVS MENSAM
PERPETVAM POSV
IT QVAE VICSIT AN
NIS LX DECESSIT O
CTAV·KAL MARTIAS 22 ou 23 février.
ANNO PROVICIAE

Flor(a)e bon(a)e memori(a)e conjugi Quetus maritus mensam perpetuam posuit; quae vi(x)it annis sexaginta, decessit octav(um) kal(endas) Martias, anno provi(n)ciae trecentesimo decimo.

Bien que nous ayons ici certaines formules qui se rencontrent d'habitude au second âge de l'épigraphie chrétienne (1), telles que *bone memoria*, l'indication du jour de la mort, d'autres indices accusent une époque antérieure. Ils nous permettraient, à défaut de la date précise, d'en assigner une approximative. C'est d'abord la mention du personnage qui a fait faire la tombe; c'est encore l'expression de sa parenté avec la défunte, le manque de tout symbole chrétien auprès de l'épitaphe, et le mot *decessit*. Ils sont plus nombreux que les autres signes d'un temps ultérieur. Et l'on peut en conclure que nous avons sous les yeux une pierre assez ancienne. La date explicite de 349 confirme ces conclusions. L'épigraphie chrétienne d'Afrique n'a pas encore fourni beaucoup de textes de cette période.

Le nom *Quetus* pour *Quietus* figure souvent au *C. I. L.*; mais il en va différemment pour la formule *mensam perpetuam*. On connaît plusieurs emplois du mot *mensa* comme équivalent de tombeau (2); par exemple, le nominatif pris absolument: *MENSA HAEC EST AETERNA DOMVS*//////////; le nominatif suivi du génitif de la personne: *MENSA DONATAIS*; l'accusatif régime d'un verbe: *MENSAM POSVIMVS*. Il se lit encore accompagné de l'adjectif *aeterna*: *MENSA (a)ETERNA IANVARI*//////////. Mais nous ne nous souvenons pas de l'avoir trouvé uni à *perpetua*. Notons, puisque l'occasion nous y invite, une différence entre *domus aeterna*, *domus aeternalis* et *mensa* ou *mensa aeterna*. La première de ces deux expressions était employée sous ses deux formes par les païens; les chrétiens la leur empruntèrent. Ils paraissent avoir créé la seconde.

(1) Le Blant., *Inscript. chrét. de la Gaule*, II, p. V et VI.

(2) *C. I. L.*, VIII, 10927, cf. 10815; 10929, cf. 8706, 8770; 8399; 10930.

37.

Au même endroit, sur une stèle.

Hauteur de l'inscription 0,10 ; largeur 0,56 ; lettres 0,04.

Deux personnages dont les jambes seules subsistent.

L · HERENNIVS VICTOR SAC
ET SILIA VICTORIA CONIVNX SPF

Un taureau ou un bœuf.

L(ucius) Herennius Victor Sac(erdos) et Silia Victoria con-jux s(ua) p(ecunia) f(ecerunt).

De quelle divinité L. Herennius Victor était-il prêtre ? Le texte n'en dit rien. Mais le bas-relief inférieur nous laisse soupçonner qu'il s'agit de Saturne. Le bœuf et le taureau sont en effet représentés sur une multitude de stèles offertes en ex-voto à ce dieu. Il suffira pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les inscriptions d'Aïn Tounga publiées par MM. Berger et Cagnat (1).

38.

Au même endroit. — Lettres 0,04.

M E M O R I
A I V L I A E
D O N A T E
V I X A N I S
5 I I I

Memoria Juliae Donat(a)e vix(it) a(n)nis...

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1889, p. 207 sqq.

Cette construction de *memoria* au nominatif, avec le sens de tombeau, donnerait à penser que l'épitaphe est chrétienne. Il était dans les habitudes des premiers chrétiens d'employer ce mot de la sorte. Les païens usaient plutôt de la formule *memoriae* avec le génitif: à la mémoire de.... Pourtant on trouverait des cas où le contraire a lieu. Par exemple, une inscription d'Aïn Kebira même (1), que nous croyons chrétienne à cause de l'expression *mensam posuimus* et de l'absence du *d. m. s.*, commence par les mots *memoriaeJuliae Hospite*. Une inscription de Sétif, qui n'a rien de chrétien, donne *memoria Aemilii* (2).

39.

Au même endroit, sur un petit cippe.
Hauteur 0,40; largeur 0,29; lettres 0,02.

N V M I N I · M Å V
R O R · A V G ◊
S A C R V M ◊
C ◊ I V L ◊ N O V E L
L V S ◊ F I L ◊ O B ◊
H O N O R E M ◊
P A T R I C I V M ◊
C V L T O R I B V S
S V A ◊ P ◊ C V M D E ◊ N
10 B A M E N T V M ◊ D ◊ D (Estampage.)

Numini Mauror(um) Aug(usto) sacrum. C(aius) Jul(ius) Novellus fil(ius) ob honorem patricium cultoribus sua p(ecunia) cum de n bamentum d(ono) d(edit) ou d(e)d(icavit).

(1) *C. I. L.*, VIII, 8399, Wilmanns, p. 1123, la range parmi les chrétiennes.

(2) *Id.*, 8519.

Le dieu en l'honneur de qui cette inscription a été placée n'est pas nommé ; on le désigne par cette périphrase obscure pour nous, assez claire sans doute pour les anciens : à la divinité des Maures. Quel peut être son nom ? Le plus souvent les divinités Maures sont invoquées toutes ensemble et comprises dans les formules *Dis Mauris, Mauricis, patriis, conservatoriibus*. Le *C. I. L.* contient maint exemple de ce genre. Quand on s'adresse à l'une d'elles en particulier, son nom est généralement écrit en toutes lettres. Ainsi *Dianae Augustae Maurorum* (1), *Bacaci* ou *Bacaci Augusto sacrum* (2), *Baldir* (3) ou *Baliddiri Augusto sacrum* (4), *Ieru Augusto sacrum* (5), *Malagbelo Augusto Sancto sacrum* (6), *Motmanio sacrum* (7). Cet usage souffre néanmoins des exceptions. Un personnage accomplit le vœu qu'il a fait *Deo aeterno* (8), deux habitants de *Saldae* rendent grâces *Numini Mauretaniae* ou *Deo aeterno* (9) ; la *Dea Sancta Caelestis* (10) reçoit de nombreux hommages ; dans la ville de *Ad Albulas* (Aïn Temouchent), un temple se dresse en l'honneur de la *Dea Maura* (11). Sous ce féminin on peut reconnaître avec assez de vraisemblance la *Diana Augusta Maurorum* (12). Mais à qui s'appliquent les dénominations précédentes beaucoup plus vagues ? Deux hypothèses se présentent. Ou bien aucun nom déterminé ne se cache derrière ces périphrases,

(1) *Id.*, 8436.

(2) *Id.*, 5504, 5518.

(3) *Id.*, 5279.

(4) *L'Année épigr.*, 1888, n° 140.

(5) *C. I. L.*, VIII, 5673.

(6) *Id.*, 2497.

(7) *Id.*, 2650.

(8) *Ephem.*, V, 1050, cf. 787, 1058.

(9) *C. I. L.*, VIII, 8926, 8923.

(10) *Id.*, indices, p. 1082.

(11) *L'Année épigr.*, 1889, n° 89.

(12) *C. I. L.*, VIII, 999 ; cf. *Héron de Villefosse. Rev. archéol.*, 1876, février, p. 128 sqq.

et il ne faut y voir que l'incertitude du dédicant sur l'appellation qu'il doit employer. On connaît le · SEI · DEO · SEI · DEIVAE · SAC · (*sive deo sive divae sacrum*) du Palatin, et les formules d'invocation employées par les frères Arvales. En Afrique, nous trouvons *et deo sive deae numini sancto* (1). Les mots *Numini Augusto* ne seraient qu'une variante de la même formule.

On peut vouloir mettre au contraire plus de précision dans ce texte, et suppléer le nom qui manque : par exemple Balid-dir, qui est qualifié de *deus patrius* (2), ou mieux encore Baal Hammon, le grand dieu de l'Afrique punique, identifié au temps de l'occupation romaine avec Saturne. A moins qu'on ne voie une objection dans ce fait que le dieu est dit " dieu des Maures. " Mais le grand dieu des Maures et le grand dieu d'Afrique doivent sans doute être confondus.

Entre les mots *Novellus* et *fil(ius)* une lettre manque, l'initiale du cognomen porté par le père de C. Julius Novellus, et l'espace nécessaire pour l'insérer n'existe pas sur la pierre, sans doute par une erreur du lapicide.

Vient ensuite le motif de la dédicace : *ob honorem patricium*, formule peu commune et dont la seule explication acceptable, semble-t-il, est que ce personnage appartenait aux patrices institués par Constantin. Mais pourquoi un patrice à Sataf? Une inscription de Constantine (*C. I. L. VIII*, 7040) indique un autre personnage du même ordre, M. Cocceius Anicius Faustus Flavianus, dont la présence en cette ville n'est pas davantage expliquée.

La fin du texte est encore plus obscure. Le groupe CVM DE NBA\NENVM ne nous offre aucun sens. Quant au mot

(1) *Ephem.*, V, 1043.

(2) *L'Année épigr.*, 1888, n° 148. *Recueil de Const.*, XXIV, n. 48 et 49. Je crois qu'il faut lire dans les deux textes *patrius deus* et non dans le premier *pater ideus*, comme M. Poulle propose de le faire.

cultoribus, il désigne quelque collège de la ville, funéraire ou autre.

40.

Au même endroit; sur une pierre arrondie en forme de caisson.

Largeur 0,32; lettres 0,03.

Les quatre premières lignes sont à l'intérieur d'une couronne. Le reste se trouvait entouré d'un encadrement effacé en grande partie.

D M S
 RVSTIC// E/A
 MATRONA
 V A XXV

 C A S A M E A M O R T S P A T S F A I
 S E T T D E S N E F L E R E M I H K A R S C
 F I L N O S T R I S E R A C O M // / / / /
 // / / / / T R N S I V T S P // / / / /
 // / / / / V A R I T A // / / / /
(Estampage)

D(is) M(anibus) s(acrum). Rustic[ia] eia Matrona v(ixit) a(nnis) viginti quinque.

Causa meae mortis partus fat[um...?] se(d) tu desine flere mihi kariss[ime...] fil(ii) nostri serva com[memorationem]...? tr(a)n-sivit spi... [m]aritae?

Dans la première partie du texte se lisent les noms de la défunte, morte à vingt-cinq ans. La lettre qui suit le C à la seconde ligne a disparu presque entièrement. Il n'y a guère moyen de lire ni *Rusticelia*, ni *Rusticilla*, ainsi que font les auteurs du *C. I. L.* VIII, aux n°s 4751 et 8530, la syllabe *eia* étant bien écrite.

A partir de la cinquième ligne, l'épitaphe prend un tour plus libre. C'est la jeune femme elle-même qui parle, et nous annonce la cause de sa mort, en même temps qu'elle fait à son mari ses dernières recommandations. Il semble que le texte ait été rythmé en vers hexamètres; le second même est aisé à rétablir dans son entier, et nous hasardons une restitution du premier:

*Causa meae mortis partus fat[umque fuere];
Sed tu desine flere mihi, cariss[ime conjux].*

La suite, à vrai dire, même en laissant de côté l'hypothèse de *com[memorationem]*, ne paraît pas propre à former un vers.

Il s'agit donc d'une jeune mère, morte en mettant un enfant au monde. Elle prie son mari de ne pas trop la pleurer, mais de garder le souvenir de leur fils.

Une inscription d'Ancyre (1) nous donnait déjà le nom d'une femme, morte à quinze ans, *quae partu primo post diem XVI relictio filio decessit*; et sur une autre, de Tébessa, M. de Rossi a restitué *[prae]gnans obit.*

41.

Au même endroit, sur un cippe brisé.

Largeur 0,40; lettres 0,04.

||||||| IVNIORE
FECERVNT DEDI
◊ CAVERVNT

42.

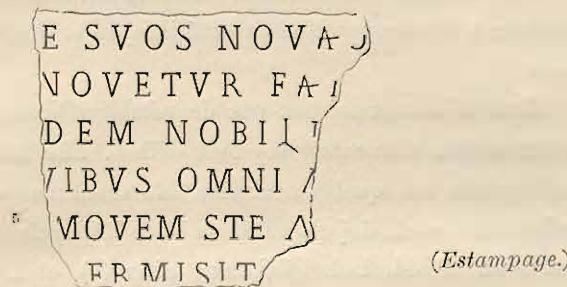
Au même endroit, sur une base de colonne.

||||||| NIS C

(1) *Ephem.*, V, 51.

43.

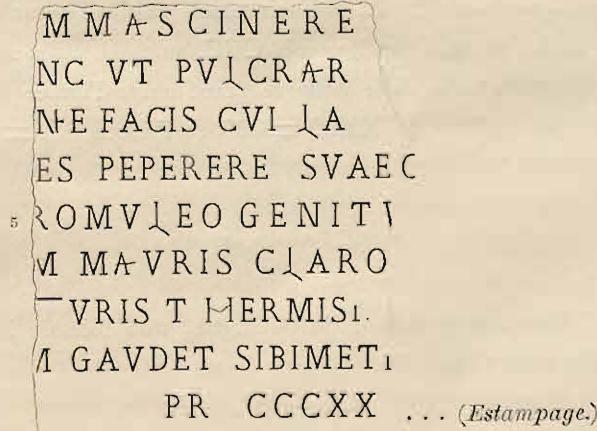
Fragment conservé devant la maison des Ponts et Chaussées.
Epaisseur 0,155; lettres 0,04.



44.

Fragment trouvé dans le percement de la rue qui traverse les thermes. Il était, lors de notre passage, demeuré en ce même endroit.

Hauteur 0,57; épaisseur 0,155; lettres 0,04.



Les dimensions des lettres, l'épaisseur de la pierre, que nous avons vérifiées très exactement, et aussi l'identité de la gravure, nous permettent d'affirmer que ces deux fragments appartiennent à la même inscription. Les E avec la barre du milieu très accentuée, dépassant même les deux autres, les L dont le trait inférieur se recourbe en forme de boucle, les A munis d'une sorte d'éperon à droite sont bien caractéristiques et trahissent la même main.

Nous n'entreprendrons pas de rétablir l'inscription dans son intégrité ; les éléments nous font défaut. Elle nous donne déjà, telle qu'elle est, quelque lumière. En restituant au n° 43, l. 2 [re]noretur, et l. 6 [p]ermisit ou bien [th]ermis it[em] ou it[e-rum], au n° 44, l. 1 [fla]mmas cinere(s), et l. 5 [patre] romuleo genit[us], nous pouvons conclure que les thermes de Sataf, devenus la proie des flammes, furent réédifiés avec magnificence par un métis romano-maurétanien. Nous nous sommes expliqués sur le lieu où l'on a découvert le second fragment, et nous avons cru y reconnaître l'emplacement des thermes. La reconstruction fut faite dans le cours du quatrième siècle, ainsi que l'indique la date incomplète à la dernière ligne. Et même, puisque le chiffre L, ordinairement employé pour signifier cinquante, ne suit pas les trois CCC, nous sommes amenés à conjecturer que la date vraie se place entre l'année de l'ère provinciale 320 (CCCXX...) = 359 et l'année 350 = 389.

45.

Sur une grande dalle oblongue, non loin de la maison des Ponts et Chaussées.

Hauteur 0,49 ; lettres 0,06.

Q [E]VRIVS · ROGATVS
 PARENTBV S E
 ET · CONIVGI NOBIL
 MEMORIAE EORVM C
 5 OMNIA A SOLO

*Q(uintus) Lurius Rogatus... parentibus e[jus?]. et conjugi
 no[bilissimae]... memoriae eorum c... omnia a solo [fecit].*

Il faut lire *Lurius* et non *Furius*; le premier de ces deux noms est d'un fréquent usage en Afrique. Quintus Lurius Rogatus avait élevé un tombeau pour ses parents et sa femme.

46.

Sur un fragment d'une grande pierre, près du lavoir.

Hauteur 0,40; lettres 0,07.

DOMI
 S N V M E

47.

Sur un fragment, dans une rue du village.

D E G N I T A S
 1 A D E F V N C T S
 I T A M // / / / /
 A B E S

(Estampage.)

Le T de la troisième ligne est incertain, mais je l'ai noté sur mon calepin de voyage.

L'inscription doit être funéraire; on supplérait volontiers :
... *d(i)gnitas...* [vit]a? *defunctis...* [v]itam... *abes.*

48.

Fragments découverts en perçant une rue, le long du grand édifice dont nous avons parlé ci-dessus. On les a rejetés dans le fossé de l'autre côté de la rue.

Le *C. I. L.* VIII, sous le n° 8392, en a déjà publié plusieurs; notre lecture diffère parfois de la sienne et quelques lettres sont nouvelles.

- a.* Longueur 0,55; lettres 0,20 | M P |
- b.* Longueur 1,10; lettres 0,20 | A V R |
- c.* Longueur 2,12; lettres 0,20 | I I O S E V E R O P I O | .

Deux autres morceaux, dont les lettres sont un peu moins hautes, ne paraissent pas appartenir à la même inscription ou du moins à la même ligne.

- d.* Longueur 2,28 | V E R I · P E R T I N A |
- e.* Longueur 0,43 | M C |

Nous lirons donc, en négligeant *e*, mais en tenant compte des autres fragments signalés antérieurement.

(*i*) M P | [caes.] (m) | A V R | *elio Anto(ni)* | NO SEVERO PIO |
(*fe*) *li* (*ci aug.*) ... | *xi cos i* | *ii proc(os),*
(*L. Septimi Se*) | V E R I · P E R T I N A | (*cis filio*).

Caracalla, dont il s'agit, reçut en 201 le titre de *pius*; notre texte se place donc entre les années 201 et 217. Et nous obtenons ainsi une date assez approximative pour la construction

d'un des principaux monuments de Sataf, dont nous avons ici la dédicace. Si même le chiffre *xi*, qui se rapporte vraisemblablement à la puissance tribunicienne, est complet, nous assignerons à coup sûr la date de 208.

La plupart des inscriptions d'Aïn Kebira qui figurent au *C. I. L.* ont été copiées et étudiées par M. Poulle (1). Non content de les publier, M. Poulle voulut les faire conserver. Par ses soins, elles furent réunies sur un petit monticule; c'était une sorte de musée en plein air, contenant les archives de l'ancienne cité. Elles sont été sauvegardées grâce à cette heureuse initiative. Nous les avons retrouvées à l'endroit où on les déposa il y a quinze ans. Nous sommes heureux d'ajouter que, parmi les inscriptions déterrées pendant la création du village actuel, il en est peu qui aient péri. M. l'ingénieur Reuss, chargé de la direction des travaux, avait donné des ordres qui n'ont pas été vains. Aux exemples de vandalisme, trop fréquents en Algérie, nous prenons plaisir à opposer ce bon vouloir intelligent et ce souci de la science.

49.

Il n'y a rien à ajouter à la publication de la *tabula lusoria* (*C. I. L.* VIII, 8407), sauf que le centre est orné d'un cercle avec rosace à l'intérieur. M. Poulle l'indique du reste fort nettement.

50.

Dans l'épitaphe de P. Lurius Primus (*C. I. L.* VIII, 8401) nous avons lu à la dernière ligne XLV, (*vixit annis*) *quadraginta quinque*, au lieu de XIV, *quatuordecim*.

(1) *Rec. de Const.*, XVIII, p. 573 sqq.

51

Le n° 8393 offre de grandes difficultés de lecture; la pierre est très lisse et le creux des lettres se distingue à peine. M. Poulle déclare n'avoir pu en prendre un estampage. Nous avons examiné le texte à nouveau, et notre copie diffère de celle qu'il en a donnée.

Nous la livrons telle quelle, sans prétendre avoir mieux vu que notre devancier, surtout à la seconde ligne.

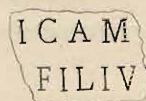
CLEMENTVM SECVLOR
VALENTINNATO THREC
VTRB · CONSTVTVM A II
TUIT PERFECT DEDICAVIT
5 SVMTB // B // B // OR
VEOS CON // FELIC // (Estampage.)

Le *C. I. L.* donne TVIT à la quatrième ligne; M. Pouille a eu raison de mettre TUIT.

52.

Des quelques lignes incomplètes du n° 8406, il ne reste, sur un fragment, que la seconde et la troisième. Lettres 0,05.

On y lit :



53.

Une autre inscription, intéressante par les titres qu'elle indique, a été publiée par M. Poulle (1) de la façon suivante. Elle est dans la basilique, sur une colonne de 0,45 environ de diamètre vers la base.

Hauteur de l'inscription 0,40 ; largeur 0,32 ; lettres 0,05.

M A N N V S
 SACERDOS
 EQ R·P·M·CV
 RATOR·E DS
 PVNCTOR
 CONG HAS·E
 SVO POSVIT *(Estampage.)*

M(arcus) Annius Sacerdos, eq(ues) r(omanus), p[atronus] m[u-nicipii], curator et dispunctor CONG, has (columnas) de suo posuit.

Les éditeurs du *C.I.L.* VIII, 8396 ont cru devoir modifier la sixième ligne et mettre CONCHAS E. Certes, l'emploi du pronom *has*, tel que nous le trouvons dans cette inscription, ne rentre guère dans les habitudes du style épigraphique. Est-ce néanmoins une raison suffisante pour changer le texte? La pierre porte un G nettement tracé. M. Poulle nous l'a fait examiner avec attention, et notre lecture est identique à la sienne.

La leçon CONCHAS ne satisfait d'ailleurs pas tout le monde. Les *Additamenta* s'en expriment très nettement. "Cum titulus

(1) *Id.*, p. 584.

scriptus sit in columnna, dubitat Rossius rectene conchae in eo agnitae sint „. Il serait assez étrange en effet d'écrire sur une colonne un texte ayant rapport à la construction de la voûte; ou eût employé de préférence une pierre séparée. La place occupée par notre inscription donne à supposer qu'il s'agit bien des colonnes et fournit l'explication du terme *has*.

Le *dispunctor* est un magistrat particulier à la Maurétanie; le vocable, sinon la charge, ne se trouve que dans ce pays, à Auzia (Aumale) (1), à Caesarea (Cherchel) (2), à Quiza (Pont du Chélib) (3), à Altava (Lamorcière) (4), à Souk el Khemîs (cinquante kilomètres au sud-est d'Annale) (5), à Ad Albulas (Aïn Temouchent) (6). M. Cagnat, en publiant ce dernier texte, traduit "contrôleur „. M. Poulle, qui avait lu à juste titre à Sataf *dispunctor cong.*, et interprété *congiariorum*, veut que ce magistrat municipal soit l'intendant de l'annone, subordonné au curateur. Admettons son hypothèse, au moins jusqu'à plus ample informé. Le même personnage cumulait ici les deux fonctions.

54.

Sur une stèle à double registre, devant le maison des Ponts et Chaussées. L'inscription occupe le cadre inférieur. Un bas-relief devait exister au-dessus.

Hauteur 0,08; largeur 0,49; lettres 0,02.

IVS ANNIVS CAI DVSS
S GAI GILIA I IG) S A XX

(1) *C. I. L.*, VIII, 9020, 9041, 9068, 9069.

(2) *Id.*, 9325.

(3) *Id.*, 9699.

(4) *Id.*, 9840.

(5) *Ephem.*, V, 1300.

(6) *L'Année épigr.*, 1889, n° 89.

On ne lit avec certitude que le mot *Annius* à la première ligne; et *Ga[r]gilia...* [vixit] *a(nnis) XX...* à la seconde.

55.

Sur une stèle, au bord de la route qui mène à Javoria, tout près du village d'Aïn Kebira.

Hauteur 0,46; largeur 0,37; lettres 0,05.

Q · SITTIO
AVITO
FRATRI

Q(uinto) Sittio Avito fratri.

Le nom Sittius, des plus communs en Afrique, a déjà paru à Sataf (1).

56.

Dans les fondations du bordj.

Hauteur 0,63; largeur 0,46; lettres 0,04.

DIS MAVRIS///SER
VATORIBVS ET GENIIS
SATAFIS SALLVSTIWS
SATVRNINVS BF DVP
EX QVESTIONARIO
TEMPLVM DE SVO
EX ORNAVIT
V · S · L · A

(1) *C. I. L.*, VIII, 8403.

*Dis Mauris (con)servatoribus et Geniis Satafis Sallustius
Saturninus, b(ene)f(iciarius) dup(licarius), ex questionario, tem-
plum de suo exornavit. V(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).*

Nous avons ici la confirmation de ce qui a été dit au n° 39 au sujet des dieux Maures, mentionnés sur des inscriptions de Lambèse, de Sétif, de Cherchel, d'Affreville (1). Ces divinités forment une sorte de collège et sont adorées toutes ensemble.

De très nombreux monuments qu'on trouvera signalés aux tables du *C. I. L.* et de l'*Ephemeris* contiennent des invocations au génie du lieu. Aïn Kebira même en offre deux exemples (2): *Genio municipii Satafensis et G(enio) m(unicipii) S(atafensis) Marti Aug(usto) conservatori salutis.* La dédicace et presque toujours ainsi adressée à un seul génie. C'est par exception que plusieurs sont réunis comme les dieux maures. Ainsi, non loin d'Aumale, à Aïn bou Dib (3), un personnage accomplit un vœu fait à Jupiter.

(g)ENIISQVE DIIS
(i)MMORTALIBVS

A Zoui, entre Khenchela et Tébessa, Tiberius Claudius consacre un cippe (4):

GENIIS
MARTI VICTori et
MERCVRIO station.
VAZAVITANO_{rum}
FAVTORIB_{us}
SACRVM

(1) *Ephem.*, VII, 530.

(2) *C. I. L.*, VIII, 8389, 8390.

(3) *Ephem.*, V, 953.

(4) *Id.*, 666; cf. *C. I. L.*, VIII, 10716.

Notre inscription apporte une mention du même genre et parle, sans les désigner clairement, de tous les génies protecteurs de la cité. Le nom même de cette cité nous est donné en toutes lettres, et c'est un nouvel intérêt de cette dédicace.

Sallustius Saturninus, qui fit graver la pierre, est qualifié de *beneficiarius duplicarius*. Il était par conséquent plus qu'un simple soldat, et prenait rang parmi les *principales*, intermédiaires entre les officiers et les soldats. Comme *beneficiarius*, il était l'ordonnance d'un officier supérieur, au moins d'un tribun laticlave (1). Comme *beneficiarius duplicarius*, il touchait une haute paie, une double solde. Ajoutons qu'il devait être attaché à la personne d'un officier plus élevé en grade que le tribun laticlave. Parmi les très nombreux textes réunis par M. Cauer, pour arriver à déterminer la suite et l'ordre des promotions des *principales*, il en est un (2) qui peut nous instruire à ce sujet. Il suffit de détailler de ce long *cursus* les lignes suivantes :

TRIBVN A QVAESTIONIB FACTVS PER
ANNIVM VERVM PRAEF VRBIS ET
TESSERARIVS OPTIO SIGNIF FISCI
CVRATOR OPTIO AB ACT CORNICVL
TRIB BENEF VALERI ASIATICI PRAET
VRB MISSVS AB IMP HADRIANO AVG

Elles nous permettent, en négligeant les degrés inférieurs, d'établir ainsi la suite des honneurs obtenus par ce *principalis: benefic(iarius) tribuni; a quaestionib(us) ce qui équivaut à quaes-*

(1) Sur les *beneficiarii*, cf. Cauer, *Ephem.*, IV, p. 379 sqq.; Mommsen, *id.*, p. 894 note; Beurlier, *Mélanges Graux*, p. 681.

(2) *Loc. cit.*, p. 467, n° 6; cf. *C. I. L.*, IX, 1617.

tionarius (1); *tesserarius*; *optio*; *signif(er)*; *fisci curator*; *optio ab act(is)*; *cornicularius trib(uni)*; *beneficiarius* *prae[f(ecti)] urb(is)*. Après s'être élevé jusqu'à ce grade, il obtint son congé d'Hadrien.

Ce personnage est une première fois *beneficiarius* et attaché à la personne d'un tribun laticlave. Il devient *quaestionarius*; puis, après diverses fonctions, il termine sa carrière comme *beneficiarius*, mais cette fois auprès du préfet de la ville. Ainsi le *beneficiarius* n'occupait pas toujours la même place dans la hiérarchie; son rang variait selon le grade de l'officier supérieur au service de qui il était attaché. Cet exemple montre aussi que l'*optio* prend plus ou moins d'importance suivant le service spécial dont il est chargé. L'*optio ab actis* ou *actarius* est supérieur à l'*optio* sans qualification. Enfin nous en déduirons encore que le *beneficiarius* du préfet de la ville a la préséance et de beaucoup sur l'*optio*, loin de lui être égal (2).

Pour revenir à Sallustius Saturninus, l'indication *ex quaestionario* prouve qu'il avait occupé ce poste avant d'être *beneficiarius*. Et puisque nous venons de voir que le *beneficiarius* du tribun laticlave est inférieur au *quaestionarius*, il s'en suit que Saturninus était attaché à quelque officier plus haut gradé, peut-être à un prétorien ou à un consulaire. L'inscription reste muette à ce sujet.

Les *quaestionarii* reviennent peu souvent dans les documents épigraphiques. M. Cauer (3) a réuni treize inscriptions qui en parlent. Le nombre ne s'en est guère accru depuis la publication du IV^e volume de l'*Ephemeris*. A ce titre notre dédicace est intéressante. On ne possède pas de données très exactes sur les fonctions de ces *principales*. Marquardt s'est étudié à prou-

(1) *Id.*, p. 422.

(2) cf. Beurlier, *loc. cit.*, p. 681.

(3) *Loc. cit.*, p. 421.

ver (1) que, en dépit de leur nom, ils n'étaient pas chargés d'appliquer la torture aux accusés militaires, les citoyens romains étant soustraits à ce supplice. A quoi M. Mommsen répond (2) que beaucoup de légionnaires n'étaient pas citoyens romains. Et puis, on ne voit les *quaestionarii* qu'auprès des légats gouverneurs de provinces; par conséquent, ils pouvaient n'être pas employés seulement dans les jugements militaires. Nous nous rançons très volontiers à cet avis.

Ne terminons pas ce commentaire sans noter le mot *templo* au passage. On peut croire sans témérité que le temple décoré par Saturninus à ses frais n'était pas un édifice considérable. Un personnage de rang assez modeste ne pouvait guère dépenser une somme importante à cette fin. En toute hypothèse, nous n'en recueillons pas moins ici un témoignage utile pour l'histoire de Sataf.

57.

Même provenance.

Hauteur 0,42; largeur 0,38; lettres irrégulières de 0,05 à 0,03.

EMORIÆ IVLLÆ
 IOCENTISSIMÆ
 MINÆ VICXIT N
 //IVLIA HONORA
 5 EIVS ME//SA POSVT
 VIDOME¹

Nous avons d'abord cru voir à la cinquième ligne ME//SA POSV. A mieux regarder nous adoptons une autre lecture. De même il peut y avoir à la sixième VIDOMEORVM.

(1) *Staatsverw.*, II, p. 534.

(2) *Ephem.*, IV, p. 421.

Nous lisons :

(M)emoriae Juliae [inn]ocentissimae [fe]minae; vixit an(nis)...
Julia Honora[ta mater ?] ejus me(n)sa(m) posuit, vido me?...

Bien qu'aucun signe particulier ne distingue cette inscription, et malgré l'emploi au datif de *memoria*, nous inclinons beaucoup à la dire chrétienne. L'absence du *d m s* et la présence du mot *mensa* nous y déterminent.

58.

Même provenance ; sur un sarcophage arrondi en forme de caisson.

Hauteur 0,49 ; largeur 0,35 ; lettres 0,05.

D M S
 Q DOM
 I T I V S
 V S V C
 T O R
 V A X I

*D(is) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Domitius Usuctor, v(ixit)
 a(nnis)...*

Le nombre d'années est incomplet.

On pourrait supposer au premier abord le cognomen *Victor* ou *Unctor* ; mais *Usuctor* se lit sur la pierre. Y a-t-il eu erreur du lapicide, qui aurait répété la dernière syllabe de *Domitius* au commencement de la quatrième ligne ? L'*i* de *Victor* a-t-il disparu ? Ou bien ce qui nous semble un *S* et un *V* n'est-il qu'un *N* mal écrit ? Ces hypothèses n'ont rien d'invraisemblable.

59

Sur un fragment déposé devant la maison de Henri Pansu, et découvert à quelques mètres de là.

Hauteur 0,45; largeur 0,49; épaisseur 0,29; lettres 0,45.

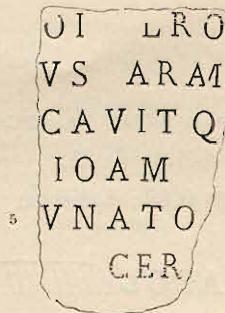
De ce texte, qui pourrait offrir de l'intérêt, s'il était complet, nous ne tirons presque rien. Tenter quelque restitution serait faire œuvre vaine.

Les lettres détachées à gauche doivent se lire de haut en bas: *f[ecit?]* de *suo*. En les unissant aux autres, elles ne présentent aucun sens, excepté, l. 6, *sancte*, et l. 7, *vitisator*, ce qui est probablement une rencontre accidentelle. Voici les seuls mots distincts: l. 3 *sacra*, l. 4 *tyrrheno* *m[ari?]*, l. 6 [*s*]ancte *tuis*, l. 7 *sator*, l. 8 *tuis*.

60.

Sur un fragment, à cent mètres environ au-dessous du lavoir.

Hauteur 0,49; largeur 0,38; lettres 0,06.

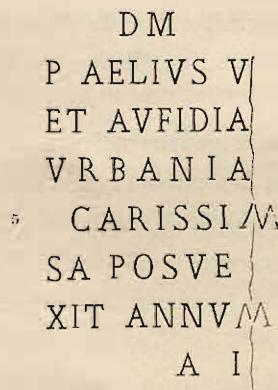


...ro...us aram... [fecit dedi] cavitq(ue)... io a m... [fort?]unato...
[fe]cer[unt].

61.

Dalle brisée, dans la nécropole au nord du village, sur la colline.

Hauteur 0,47; largeur 0,33; lettres 0,04.



D(is) M(anibus) [s(acrum)]. P(ublius) Aelius U... et Aufidia...
Urbania [filio?] carissi(mo) [men?]sa(m) posue[runt]; (vi)xit an-
num... a...

v 495

62.

Au même endroit.

Hauteur 0,18; largeur 0,48; lettres 0,02.

NCT///MENS///POS CA	
VIXT ANN /I T	

REFCFES IN

Sommes-nous autorisés à lire... *[sa]nct[am] mens[am] pos[uit] ca... vixit ann(is)... it... re[cessit?] in [pace]...?* La dernière ligne surtout demeure très problématique; la pierre est fruste.

63.

Au même endroit.

vIXIt

)

¶¶

64.

Au même endroit, sur une stèle mutilée, encore en place.

L
ARVS
VRITVS
HIC POS

...arus [ma] ritus... hic pos[itus est]...

Nous restituons la dernière ligne d'après une inscription chrétienne de Tipasa (1), où *positus est* figure en toutes lettres. Plusieurs épitaphes chrétiennes d'Italie portent la même formule (2).

El Ouricia (à douze kilomètres au nord de Sétif).

65.

Sur un petit sarcophage servant de bassin à une fontaine. L'inscription est dans un cartouche à queues d'aronde; le trou qui se voit au milieu a été pratiqué pour faciliter l'écoulement de l'eau.

Hauteur du cadre 0,12; largeur 0,36; lettres 0,03.



Le mot *Sittius* figurait sans doute à la première ligne.

66.

Dalle brisée, placée en manière de passerelle, sur le ruisseau qui borde la route, à côté de la poste. Les lettres se lisent difficilement à partir de la troisième ligne, à cause de l'usure de la pierre.

Hauteur 0,50; largeur 0,58; lettres 0,035.

(1) *C. I. L.*, VIII, 9318.

(2) Cf. de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 50, 56; 1872, p. 83; 1880, p. 19.

IMP CAES C AVRELIO VA
 LERIO DIOCLETIANO PIO FE
 LICI INVICTO AVG|||||||||||
 |||||||AVRELIO VAL|||||||||||
 5 |||||||MIANO PF|||||||||||
 |||||||AV|||VAL|||||||||||

*Imp(eratori) Caes(ari) C(aio) Aurelio V(a)lerio Diocletiano
 pio felici invicto Aug(usto) [et imp(eratori) Caes(ari) M(arco)]
 Aurelio Val[erio Maximiano p(io) f(elici) [inv(icto) aug(usto)
 et M(arco) Fl]av[io] Val[erio Constantio et C(aio) Galerio Va-
 lerio Maximiano Caes(aribus)...]*

Ce texte se place entre le 1^{er} mars 292 où Constance et Galère furent nommés Césars, et l'année 305 où Dioclétien et Maximien abdiquèrent le pouvoir.

Aïn Tebinet.

On appelle ainsi une ferme de M. Schwartz, de Sétif, située à trois kilomètres de cette ville, sur la route de Constantine. Le propriétaire a décoré son jardin d'une certaine quantité de fragments antiques, tirés de son exploitation agricole de Mons. En fait d'inscriptions, nous n'avons vu qu'une stèle à double compartiment.

67.

Lettres 0,05.

Un homme et une femme debout.

D M S
 M D O N A T V S
 V I C S I T A LXXXII
 T I A V R I T A O I K M A I A

D(is) M(anibus) s(acrum). M(arcus) Donatus vi(x)it a(nnis) octoginta duobus... auritia o...ma...

Peut-être M, avant DONATVS, est-il l'abréviation d'un gentilice.

Constantine.

Depuis que les grands travaux de voirie sont terminés à l'intérieur de Constantine, les découvertes épigraphiques deviennent rares. Le dérasement du Koudiat Aty a cependant déjà procuré quelques textes, et lorsque les travaux, aujourd'hui suspendus, auront été repris, les heureuses trouvailles se feront plus fréquentes. Il faut s'attendre cependant à recueillir surtout des épitaphes, car la nécropole de Cirta, aux diverses périodes de son histoire, occupait le Koudiat Aty. Les textes publiés ci-dessous proviennent de cet endroit.

68.

Petite dalle funéraire, déposée dans la cour de M. Remès, entrepreneur, rue saint Antoine, maison de l'inspecteur d'Académie.

MANILIA · L ·
L · AM CISMI
KART · H · S · V · A · LX ·

*Manilia L(ucii) l(iberta) Ameism[e] kart(haginiensis) h(ic)
s(ita) v(ixit) a(nnis) sexaginta.*

C'est une carthaginoise qui avait été l'esclave et qui est devenue l'affranchie d'un certain Lucius Manilius. Le cognomen de la femme étant nécessaire, nous proposons *Amcisme*.

69.

— Au même endroit ; petite dalle funéraire.

D M //

// SITTIVS

CRESCENTI

ANVS VIX

5 // LXVI

*D(is) M(anibus) [s(acrum)] . . . Sittius Crescentianus vix(it)
[a(nnis)] sexaginta sex.*

70.

Pierre apportée on ne sait par qui au square numéro 2, en décembre 1889.

D M //

L · PAPINIVS

FOCARIVS

V · A · LXXV

5 H · S · E

D(is) M(anibus) [s(acrum)]. L(ucius) Papinius Focarius v(i-xit) a(nnis) septuaginta quinque. H(ic) s(itus) e(st).

Nous ne trouvons le cognomen *Focarius* ou *Phocarius* parmi les surnoms africains ni au *C. I. L.*, ni à l'*Ephemeris*.

Aïn Beïda.

Cette ville, située à peu près à mi-chemin sur la route de Constantine à Tébessa, n'a guère fourni d'objets antiques, du moins jusqu'à ces derniers temps. Les bas-reliefs, colonnes et inscriptions qui se voyaient jadis au bordj du commandant supérieur, au square et au presbytère, et dont un très petit nombre subsistent encore, provenaient des pays environnans, riches en ruines, plutôt que de la ville même. Cependant, à bien chercher on y trouverait quelques débris intéressants. Par exemple, M. le curé d'Aïn Beïda nous a montré, dans la cave du presbytère, à l'entrée d'un étroit corridor, une porte ancienne qui fonctionne sans difficulté. Elle est d'une seule pierre et pivote sur deux petits appendices proéminents, qui entrent dans des trous du seuil et du linteau.

Wilmanns se demande, au *C. I. L.* VIII, p. 254, si Aïn Beïda ne serait pas *Marcimeni*. Une découverte récente donnera peut-être les éléments pour répondre à cette question. Pendant les travaux d'établissement de la voie ferrée qui, par les Ouled Rahmoun, relie Constantine à Aïn Beïda, on a rencontré, auprès de cette dernière ville, une grande nécropole. Elle s'étend à un kilomètre environ de la gare, des deux côtés de la voie. On peut lire dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone* (1) la description des tombes au moment de leur ouverture, faite par M. Rous-

(1) *Bulletin* 24, 1888. *Comptes-rendus des séances*, p. CV.

set, témoin oculaire. Malheureusement, on ne respecta pas ces sarcophages; crânes, poteries, monnaies (1), furent bientôt dispersés. Si l'autorité n'était intervenue, tout aurait disparu. La défense arriva de continuer les fouilles, et la plus grande partie de la nécropole est encore sous terre. En reprenant les travaux avec plus de souci pour les intérêts de la science, on obtiendrait sans doute d'excellents résultats.

Nous n'avons vu en ce lieu que les trois textes suivants. M. Rousset en signale un quatrième que nous n'avons pas retrouvé.

71.

Sur une grande stèle à double registre. Le long du chemin de fer, sur la gauche en s'éloignant de la ville, à un kilomètre environ.

Hauteur totale 1,50; largeur totale 0,53; hauteur de l'inscription 0,45; largeur 0,45; lettres 0,04.

Deux personnages debout.

D M S
CAI DONATI VIX
IT ANIS LXXXX
EREDES PATRI
SVO FECERVNT
SE VIVI FECER
VN

D(is) M(anibus) s(acrum) Cai Donati, vixit a(n)nis nonaginta; (h)eredes patri suo fecerunt, se vivi fecerunt.

(1) Nous avons pu obtenir qu'on nous cédât plusieurs de ces objets pour les collections anthropologiques du Muséum d'Histoire naturelle ou pour le Musée du Louvre.

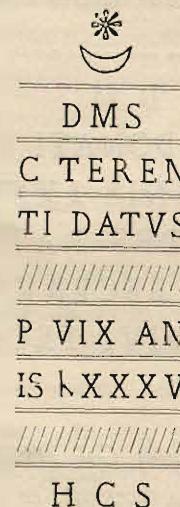
La tombe de Caius Donatus fut élevée par ses héritiers qui étaient en même temps ses enfants. La formule finale est à noter. Rien de plus fréquent dans les textes épigraphiques que de lire des phrases de ce genre: *sibi vivus* ou *se vivo fecit*. On comprend que le mort se soit de son vivant préoccupé de sa sépulture. Mais que des fils fassent édifier de leur vivant un tombeau à leur père défunt, voilà une mention assez peu utile et bien faite pour nous surprendre.

Caius est ici un gentilice.

72.

Au même endroit, sur une grande dalle,

Hauteur totale 1,75; largeur totale 0,34; hauteur du cadre 0,46; largeur 0,23; lettres 0,35.



D(is) M(anibus) s(acrum) C(ai) Terenti Datus... p(ius) vix(it) an(n)is octoginta quinque... H(ic) s(itus) [e(st)].

On remarquera le croissant que nous avons déjà signalé à plusieurs reprises, et la rosace fréquente, elle aussi, sur les stèles à Saturne et qui doit représenter le soleil (1).

A la dernière ligne, nous rétablissons *hic situs est*; le *c* paraît une faute du lapicide: à moins qu'on ne préfère interpréter *h(ic) c(um) s(uis)* ou *h(ic) c(ubat) s(itus)* ou quelque chose d'approchant.

73.

Au même endroit, sur une dalle.

Hauteur totale 0,90; largeur totale 0,37; hauteur du cadre 0,37; largeur 0,23; lettres 0,03.

DIS M S
K A M P A II
A · DATIVA ·
PIA VIXIT
⁹ ANNIS
VIII H · S · E

Dis M(anibus) s(acrum). Kampa(t)ia Dativa pia vixit annis novem. H(ic) s(itu) e(st).

74.

Dans la nécropole, à droite du chemin de fer, en s'éloignant de la ville.

(1) Berger et Cagnat, *Bull. arch. du Comité*, 1889, p. 242.

Sur un fragment. — Largeur 0, 52; chiffres 0,03.

C C L X X X V I I I

Si la ligne est complète, il s'agit de l'année 288.

75.

Au presbytère, dans le mur d'un hangar nouvellement construit.

Stèle à double compartiment.

Hauteur totale 0,87; largeur totale 0,41; hauteur de l'inscription 0,47; largeur 0,27; lettres 0,045.

Deux figures debout se tenant par la main.

♦ D ♦ M ♦ S ♦

IVL ♦ ROGATA

VIXIT ♦ ANNIS

LXV ♦ IVL ♦ IAN

VARIVS · GEN

ER ♦ ET · IVLIA BER

///EGI FILIA EIVS · PIIS

SIME FECERVNT ♦

H ♦ S ♦ E ♦

(Estampage.)

5 Une figure debout.

D(is) M(anibus) s(acrum). Jul(ia) Rogata vixit annis sexaginta quinque. Jul(ius) Januarius gener et Julia Ber...tegi filia ejus piissime fecerunt. H(ic) s(ita) e(st).

M. Héron de Villefosse et Wilmanns ont publié ce texte (1),

(1) *Arch. des Missions*, 1875, p. 444, n° 109; *C. I. L.*, VIII, 2800.

le second sans reproduire les dispositions graphiques de l'original. Là où Wilmanns lit BER REGT et M. de Villefosse BEREGI, nous voyons un autre nom voisin de *Ber(er)tegi*. Il nous a semblé distinguer en effet avant l'E une apparence de R.

Si nos mesures ne concordent pas identiquement avec celles du *C. I. L.*, la cause en est que la pierre a dû subir diverses mutilations aux arêtes pour entrer dans la construction du mur.

76.

A l'hôpital militaire; pierre encastrée dans le pavé de la galerie, au premier étage.

Largeur 0,52; lettres 0,03.

D M
APPIRO// SIA
P V A XVI M II D XI
SATVRNINVS PATER
5 FILIAE PISSIMAE

*D(is) M(anibus). App[er]o[di]sia ? p(ia) v(ixit) a(nnis) sede-
cim, m(ensibus) duobus, d(iebus) undecim. Saturninus pater fi-
liae piissimae.*

77.

M. Pozzi, conducteur des Ponts et Chaussées d'Aïn Beïda, a bien voulu nous remettre pour le Musée du Louvre l'inscription suivante :

Hauteur 0,18; largeur 0,26; lettres 0,04.



Virginum cancellus. Bonis bene.

Elle a été découverte, dit M. Poulle (1), à Enchir Aïn Sfar, à huit kilomètres de Khenchela. Et d'après M. Pozzi, elle proviendrait de Enchir Tifa, au sud-sud-est d'Aïn Beïda.

Les trois lignes qui la composent sont renfermées dans un cartouche à queues d'arondes. Ce cadre occupait le centre d'une grande dalle, d'où on l'a scié pour le transporter plus commodément. La dalle, ainsi que l'indiquent les termes de l'inscription, servait de balustrade pour séparer la place occupée à l'église par les vierges, de l'espace réservé au reste des fidèles.

A l'appui de cette interprétation, nous citerons un passage du curieux discours *De Lapsu Virginis consecratae* (2) que les uns attribuent à saint Ambroise, et les autres, avec plus d'apparence peut-être, à Nicétas, évêque de Rémesiana (3). « N'aurais-tu pas dû te rappeler, dit l'orateur à la coupable, ce lieu séparé par des barrières où tu te tenais à l'église, quand les pieuses matrones et les nobles personnes se pressaient à l'envi pour te demander le baiser, elles plus saintes et plus dignes que toi?... » En même temps qu'elle signale un touchant usage des communautés chrétiennes primitives, cette phrase nous renseigne sur l'organisation intérieure des basiliques. Elevées par

(1) *Rec. de Const.*, XXV, p. 412.

(2) Migne, *Patrol. lat.*, XVI, p. 363 sqq., c. VI, § 24. « Nonne vel illum locum tabulis separatum, in quo in Ecclesia stabas, recordari debuisti, ad quem religiosae matronae et nobiles certatim currebant, tua oscula petentes, quae sanctiores et digniores te erant? »

(3) Aujourd'hui Palanka en Serbie. Cf. Duchesne, *Les origines du culte chrétien*, p. 408.

leur genre de vie au-dessus du commun des fidèles, les vierges recevaient des honneurs particuliers. C'en était un que d'être séparées de la foule pendant les offices et désignées ainsi au respect et à la vénération des assistants.

Le nom de *virgo* n'est pas toujours employé lorsqu'on parle d'une vierge sacrée.

A côté de textes où il se rencontre, tels que (1) :

◊ AEMILIAN .. *sac*RA VIRGO ◊
IN PACEV*i x i* T ANNIS LX ◊

nous en possérons d'autres où il est remplacé par *puella* (2).

|||||| SECVNDA
BONA PVELLA

ou bien encore (3) :

CASTVLA · P
VELLA · ANN *ann(orum)*
XL · VIII *quadraginta octo*

Il s'agit d'une religieuse du monastère de Tabarca dont parle Victor de Vite (4).

Les sacramentaires, par exemple celui de saint Gélase, connaissent l'un et l'autre terme (5). Enfin une inscription récemment découverte près de Tanger, par M. de la Martinière, men-

(1) *C. I. L.*, VIII, 1876.

(2) *Id.*, 1392; *Ephem.*, V, 539.

(3) *Id.*, 824.

(4) *Hist. persec. Vand.*, I, 32.

(5) Duchesne, *op. cit.*, p. 410.

tionne une *Crementia ancilla Christi*. C'est-à-dire qu'elle avait consacré sa virginité au Christ (1).

Les deux B, gravés dans les queues d'aronde, donnent la formule *Bonis bene* que nous avons signalée plus haut n° 28. Elle passa de l'épigraphie païenne dans l'usage chrétien, comme cette pierre en témoigne.

78.

M. Pozzi a bien voulu nous remettre encore pour le Musée du Louvre les fragments de la "fenestella confessionis", publiée en fac-simile par M. Poulle, et par M. de Rossi (2). On l'a trouvée d'après le donateur, morceau par morceau, dans un champ à Aïn Fakroun. L'inscription n'est autre que le 11^e verset du psaume LV un peu modifié: *In Deo sperabo non timebo quid michi* (= *michi*) *faciat homo*. On lit dans le texte: *In Deo speravi, non timebo qui faciat michi homo*.

Khenchela.

Depuis quelque temps M. le commandant Wolff, commandant supérieur de Khenchela (Mascula), fait déblayer une ruine peu éloignée de la caserne, au-delà de la fontaine romaine. Les découvertes n'ont pas été considérables. M. le lieutenant Igert, qui dirige les fouilles, m'a seulement montré des débris de vases, des monnaies, une lampe et un fragment de poterie avec le monogramme du Christ accosté de α et ω . Dans ce monument, d'une médiocre importance et dont la construction hâtive paraît déceler une basse époque, on n'avait rencontré, lors de notre passage, qu'un seul

(1) *Revue critique*, 21. avril 1889, p. 320; dans le compte-rendu de la séance de la Société des Antiquaires du 26 mars.

(2) *Recueil de Const.*, XXV, p. 413; *La Capsella argentea africana*, p. 31. La traduction française de ce dernier ouvrage faite par M. de Laurière contient une reproduction plus exacte.

texte. On l'a déposé dans la cour du quartier militaire. C'est, une épitaphe gravée sur l'extrémité d'une pierre tombale arrondie en forme de caisson.

79.

MEMO|||||||
 NEIIMINV|||||
 LIMIILMENIA
 CONIVGI RA|||||
⁵|||||||||||||||||

Memo[riae] conjugi ra[rissimae].

Les lignes 2 et 3 restent inintelligibles.

80.

Au *C. I. L.* VIII, 10186, parmi les milliaires, se trouve la copie d'un texte qui est encastré dans le mur de la fontaine romaine. Notre lecture diffère en quelques endroits. Voici ce que nous avons cru distinguer sur la pierre.

CAESARI
 DIVI NERVAE FILIO
 NERVAE TRAIANO
 AVG · GERMANICO
⁵ PONT · MAX · TRIB
 POT · IIII · COS · III · PP
 T · MVNATIO GALLO
 LEG AVG PRO PR
 C XVII

[*Imp(eratori)*] *Caesari, divi Nervae filio, Nervae Traiano Aug(usto) Germanico, pont(ifici) max(imo), trib(uniciae) pot(es-tatis) quartum, co(n)s(uli) tertium, p(atri) p(atriae), et? Munatio Gallo leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore) c? XVII.*

A la septième ligne, le *C. I. L.* donne *L. Munatio Gallo* qui doit être la leçon véritable. Nous n'avons pas vu *L* sur l'original.

La quatrième puissance tribunitienne et le troisième consulat de Trajan correspondent à l'année 100.

L. Munatius Gallus est bien connu par les inscriptions et les témoignages littéraires. Le beau travail de M. Pallu de Lessert sur les *Fastes de la province de Numidie* (1) donnera sur lui tous les renseignements désirables.

81.

On a déjà signalé à Khenchela l'acclamatiōn donatiste *Deo laudes*. L'antique *Mascula*, proche de Bagaï, où le donatisme prit naissance, ne pouvait pas manquer de nous en offrir tôt ou tard quelques traces. Nous avons trouvé ce cri de ralliement des hérétiques gravé sur deux très hautes stèles ou plutôt deux pilastres couverts d'ornements byzantins. Ils sont dressés dans la cour d'une maison de Khenchela. M. le capitaine Vaissière, à qui nous devons tant de renseignements précieux, l'habitait lors de notre passage.

A six kilomètres vers le sud de la ville, dans un repli de terrain, on a entrepris des fouilles depuis trois ans. Là se trouvent, dans un site vraiment enchanteur, entre des collines boisées, les ruines des *Aquae flavianae*, aujourd'hui *Enchir Hammam*. L'eau y jaillit à plus de 70°. Elle coulait sous terre avant

(1) *Recueil de Constantine*, XXV.

les travaux de déblaiement. Outre les deux bassins au milieu desquels débouchent les sources, outre les conduits, les grandes et les petites chambres déjà dégagées (1), il existe encore sur le penchant de la colline de nombreuses pierres de grand appareil dont l'alignement dessine d'autres salles de vastes dimensions. Elles doivent renfermer plus d'un document, si l'on en juge par ce qui a été jusqu'à présent découvert. Plusieurs des textes trouvés dans ces ruines réclament quelques explications.

82

Sur un cippe, tout auprès du bassin carré.

N Y M P H I S
C . P R A S T I N A M E S S
L E G A V G P R O
C O S D E S I G
5 ////////////////

*Nymphis C(aius) Prastina Mess(alinus) leg(atus) Aug(usti)
pro [pr(aetore)] co(n)s(ul) desig(natus). [V(otum) s(olvit) l(ibens)
a(nimo)].*

Dans les *Comptes-Rendus* des séances de l'Académie d'Hippone (1888, p. LXXXII) cette inscription est publiée un peu différemment.

Le personnage dont il est ici question se nommait en réalité C. Prastina Pacatus Messalinus (2); mais on le désigne dans l'usage ordinaire par C. Prastina Pacatus, Prastina Messalinus ou Messalinus. Il fut consul, sous Antonin, en 147, avec L. Annius Largus.

(1) *Bull. de l'Acad. d'Hippone, Comptes-Rendus des séances*, n° 24, 1888, p. VI.

(2) *Borghesi, Opere*, IV, p. 467 sqq.

Des inscriptions de Lambèse datées, l'une de 144 (1), les autres de 146 (2), une de l'année 145 provenant du défilé de Tighanimin dans l'Aurès (3), une dernière sans date retrouvée à Timgad (4), tels sont les monuments épigraphiques africains où le souvenir de ce gouverneur est conservé. Sur aucun d'eux ne figure le mot *consul* puisque tous sont antérieurs à l'année 147. Pour la première fois, à la Fontaine Chaude de Khenchela, il apparaît sous la forme *consul designatus*. L'âge de cette inscription se trouve par là même indiqué. Elle remonte aux derniers mois de l'année 146, à partir d'octobre. Les inscriptions de Lambèse au contraire, où manque la mention du consulat, appartiennent aux deux premiers tiers de la même année.

C. Prastina Messalinus marqua son passage en Numidie par d'utiles travaux, et son nom reste attaché à l'établissement de la route qui traversait les gorges de l'Oued el Abiod, dans le massif aurasien, au défilé de Tighanimin. Elle mettait en communication la région des hauts plateaux, où se trouvaient Lambaesis et Thamugas, avec les oasis sahariennes telles que Bescera (Biskra), Gemellae (M'lili-Ourlal), Tabudeos (Thouda), Ad Badias (Badès), Ad Medias (Enchir Taddert), Ad Majores (Besseriani).... C'est un détachement de la légion VI^e Ferrata qui accomplit ce difficile travail. Au lieu de la longue route qui reliait le nord et le sud de l'Aurès, en contournant le massif à l'ouest par Calceus Herculis (El Kantara) et Mesarfelta (El Outaya), les colonnes expéditionnaires purent suivre un chemin beaucoup moins long et réprimer sans retard les insurrections possibles des montagnards de l'Aurès.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2585.

(2) *Id.*, 2536-2541.

(3) *Id.*, 10230.

(4) *Ephem.*, VII, 771.

Il n'y a pas lieu de souligner la dédicace aux nymphes. On en rencontre de fréquents exemples.

83.

Nous avons revu également les inscriptions qui se trouvent dans la grande salle des thermes. M. Cagnat se demandait (1) si celle qui donne la dénomination de *Aquae Flavianae*, portait vraiment le nom de Géta non martelé. En réalité il y a eu martelage, mais si peu profond que P · SEPTIMIUS GETA se lit encore très distinctement.

La lecture que nous avons faite de la grande dédicace de quatre lignes en l'honneur de Septime Sévère vaut moins que celle déjà publiée par M. Cagnat (2). La pierre s'est fendue, et détériorée; quelques morceaux se détachent aux angles. La pluie nous empêcha de prendre un estampage, opération d'ailleurs très délicate vu l'état du monument. M. Cagnat en a reçu un par bonheur quelque temps avant notre voyage. Il a bien voulu nous dire ce qu'il avait lu dans les blancs de la seconde et de la troisième ligne. D'après son étude le texte doit se transcrire ainsi:

PRO SALVTE ET VICTORIA DOMINI N L
SEPTIMI SEVERI PERTINACIS AVG |
[CLODI ALBINI CAES] AESCVLAPEM ET
HYGIAM DEDICANTE LEPIDO TERTVLLO LE NG |
PR PR C · V · M OPPIVS ANTIOCHIANVS
[LEG III AVG II] POSVIT ET |
V ♂ S ♂

(1) *L'Année épigr.*, 1888, p. 7, n° 70. cf. *Comptes-Rendus des séances de l'Acad. d'Hippone*. Bull. 24, 1888, p. VII et CIII.

(2) *L'Année épigr.*, 1888, n° 72.

*Pro salute et victoria Domini n(ostr)i L(uci) Septimi Se-
veri Pertinacis Aug(usti), Clodi Albini Caes(aris), Aesculapem
et Hygiam, dedicante Lepido Tertullo le[g(ato)] Aug(usti) pr(o)
pr(aetore), c(larissimo) v(iro), M(arcus) Oppius Antiochianus
centurio leg(ionis) tertiae Aug(ustae) posuit et
v(otum) s(olvit).*

Après *Aug(ustae)* il y a un blanc de neuf lettres.

Il s'agit des statues d'Esculape et d'Hygie offertes par le gouverneur, C. Julius Lepidus Tertullus (1), et placées en cet endroit par le centurion de la légion III^e Augusta, M. Oppius Antiochianus.

L'Esculape existe encore, non plus à la Fontaine Chaude, mais dans le jardin de l'administrateur de Khenchela où on l'a transporté. C'est un marbre de moyenne grandeur, haut de 1,22. Une couronne ceint la tête et sur la nuque vers la droite se déroulent des bandelettes. Le torse nu, le bras droit manquant, le manteau tombant de l'épaule gauche et à peine retenu par la main à la ceinture, la tunique enroulée entour des hanches et couvrant le bas du corps, tout l'ensemble de cette statue reproduit le type de l'Esculape trouvé dans le temple de Lambèse et conservé au Praetorium. Point de serpent, ni de bâton, mais seulement, à terre, une capsula ronde et pleine de rouleaux de parchemin.

Le centurion M. Oppius Antiochianus (2) a déjà son nom sur une épitaphe de Lambèse.

Beaucoup des inscriptions de Khenchela et des environs sont aujourd'hui en lieu sûr. Grâce à M. le capitaine Farges, qui fut longtemps chef du bureau arabe en cette ville, elles décorent les parois extérieures du cercle militaire. Les plus récentes sont

(1) cf. *C. I. L.*, VIII, 4192, 8309 et les *Fastes de Numidie* de M. Pallu de Lessert.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2958.

simplement déposées à terre le long des murs. Il semble que le corps des officiers de Khenchela ait hérité de son zèle archéologique. Tous ces messieurs tiennent à honneur de ne rien laisser perdre des objets que le hasard des fouilles met entre leurs mains.

Les environs de Khenchela offrent à l'archéologie chrétienne un vaste champ d'études, mais surtout les ruines de Ksar Bagaï, jadis le centre et le foyer du donatisme. A Bagaï s'exercèrent les fureurs des Circoncellions, secte donatiste acharnée contre les catholiques. Nous désirions beaucoup visiter ce lieu célèbre (1); nous avions déjà pris jour. La neige tombée pendant la nuit en grande abondance nous contraignit à modifier nos projets. Il nous fallut quitter Khenchela sans retard, sous peine d'y être retenus prisonniers par le mauvais temps. Des mécomptes de ce genre ne sont pas rares sur les hauts plateaux de l'Algérie, élevés souvent de onze à douze cents mètres.

Tébessa.

On n'exagérerait guère en disant que Tébessa est une ville toute romaine. Les remparts qui entourent le centre de population moderne datent en grande partie du Bas-Empire: la porte qui s'appelle du nom du général byzantin Salomon et le bel arc de triomphe à quatre faces converti en porte par les Byzantins en sont les plus beaux ornements. On connaît le très gracieux édifice dit "temple de Minerve", qui ne manque pas de ressemblances avec la Maison-Carrée de Nîmes, et les thermes du quartier de cavalerie pavés de mosaïques si pleines d'intérêt.

(1) M. de Laurière a joint au *Rapport* de M. Héron de Villefosse un plan de l'enceinte de Ksar Bagaï. *Arch. des Miss.*, 1875, p. 446.

A trois cents mètres environ, à l'est de Tébessa, est située la basilique que précède une vaste place (1).

Les fouilles, dirigées par M. Sarazin, ont été entreprises l'année dernière auprès de ce monument. Elles ont mis au jour un édifice rectangulaire auquel on a donné le nom d'écurie. Sur les grands côtés, dont trois portes divisent la longueur en trois sections, les murs sont percés d'un nombre considérable de petites ouvertures en forme de fenêtres. La pierre inférieure est creuse comme une mangeoire. On ne compte pas moins de trente-quatre ouvertures de chaque côté. On n'aperçoit pas trace de séparations qui fassent de chaque place un compartiment séparé, ni d'anneaux en fer pour attacher les bêtes. Deux rangées parallèles de dix gros piliers chacune, divisent l'intérieur de l'édifice en trois nefs. Un mur plein est élevé aux deux extrémités ; une large porte s'ouvre sur la rue qui débouche, à quelques pas de là, dans la place devant la basilique.

Sans vouloir, malgré une inspection assez longue, nous inscrire en faux contre la dénomination appliquée à ces ruines, nous ne pouvons nous empêcher de présenter une objection qui vient à l'esprit dès l'abord. Le nombre de soixante-huit stalles n'est-il pas un peu fort pour une écurie ordinaire ? Et si l'on veut croire qu'il y avait là l'écurie de quelque milice, les chevaux étaient-ils en bonnes conditions dans un espace aussi resserré ?

M. le capitaine Farges possède six poids qu'on a trouvés en déblayant l'intérieur. C'est là un indice précieux et qui fait penser aussitôt à un marché. Dans nos villes modernes, à Paris par exemple, les chevaux exposés pour la vente se trouvent comme emprisonnés entre des barrières et leurs mouvements ne

(1) Sur les ruines de Tébessa en général, on trouvera un bon *Mémoire*, de M. Moll avec des plans, dans l'*Annuaire de Constantine*, 1858-1859, p. 26 sqq. Pour la mosaïque, cf. Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, V, 1877, p. 371 sqq.

sont pas libres. Ne peut-on pas se figurer quelque chose de tel aux écuries de Tébessa ? Les bêtes amenées par les propriétaires eussent été placées devant chaque mangeoire, et séparées par des traverses en bois qui ont disparu. Nous aurions donc ici un "marché aux chevaux." Cette hypothèse laisse cependant subsister une difficulté; l'impossibilité pour l'acheteur d'examiner le cheval de face, ou de côté. Aussi ne la donnons nous que sous toutes réserves.

Les fouilles de cet endroit n'ont pas produit d'inscriptions très importantes; la plupart même de celles qu'on a rencontrées sont brisées en partie. Les voici telles que nous les avons copiées.

85.

Au marché aux chevaux; fragment. Lettres 0,05.

DIS M
QTEDI
ET I

Dis M(anibus) Q(uintus) Tedi[us] . . et . . .

86.

Au même endroit; sur une pierre tombale arrondie en forme de caisson.

Hauteur 0,58; largeur 0,54; lettres 0,06.

D · M · S ·
VAL · VITALIS
MIL · EX · N ·
M A R T E N S ·
DE G A L L E S S
VIX · A N · L V *(Estampage.)*

D(is) M(anibus) s(acrum). Val(erius) Vitalis mil(es) ex n(ume)ro Martens(ium) de Gall(i)s s[ecutor], vix(it) an(nis) quin-quaginta quinque.

La lecture des lignes 3, 4 et 5 est certaine ; l'interprétation en offre quelques difficultés. Les *Martenses seniores* figurent dans les listes de la *Notitia Dignitatum* (1) parmi les *Legiones Comitatenses* d'Orient sous les ordres du *Magister Militum* ; et les *Martenses* (peut-être *juniiores*) (2) parmi les *Legiones pseudo-comitatenses* d'Occident sous les ordres du *Magister peditum praesentalis*. La *Notitia* dit encore à propos de ces derniers qu'ils séjournaient en Gaule (3) ; elle nomme le *praefectus militum Martensium*, en résidence à Aletum (près de Saint Malo) en Armorique (4), et un autre officier du même titre à Alta Ripa (5), sur le Rhin (Altrip, au-dessous de Spire) (6).

Si, à la cinquième ligne, notre conjecture de *Gallis* est fondée, Valerius Vitalis appartenait aux *Martenses* d'Occident. Mais on ne voit guère comment le tombeau de ce soldat gaulois se trouverait au fond de la Numidie.

Le sigle **S** a été traduit par Hübner (7) *secutor*, sur deux épitaphes de prétoriens (8). M. Cagnat (9) se refuse à accepter pareille explication ; il dit, non sans raison, qu'aux deux endroits cités on peut très bien lire *Sextus*. **S** en effet y précède le nomen des personnes qui ont fait placer l'inscription. Mais ici *Sextus* ne signifierait rien, et il est possible que notre soldat fût *secutor*.

(1) Ed. Seeck, Or. VII, p. 21, n° 40.

(2) *Id.*, Occ., V, p. 127, n° 265.

(3) *Id.*, Occ., VII, p. 136, n° 91.

(4) *Id.*, Occ., XXXVII, p. 205, n° 19.

(5) *Id.*, Occ., XLI, p. 214, n° 19.

(6) Edit. Böcking, T. II, p. 966.

(7) *Exempla script. epigr.*, p. LXXIII.

(8) *C. I. L.*, VI, 2441, 2547.

(9) *Cours d'épigr. lat.*, 2^e édit., p. 415, note 1.

attaché au service d'un tribun (1). A moins qu'on ne préfère, vu l'époque assez basse de ce monument, traduire *semissalis*, dont le *C. I. L. V*, 8739, nous fournit l'exemple suivant:

FL · AMPIO SEMISSALIS DE N MATTIA
CORVM SEN

*Fl(avius) Ampio semissali de n(umero) Mattiacorum se-
n(iorum).*

87.

Au même endroit; sur une pierre tombale arrondie en forme de caisson.

Hauteur 0,75; largeur 0,40; lettres 0,05 et 0,06.

D M S
I · APRONIVS
HILARVS TON
ANTIVS VIXT A⁸
⁹ NIS XXXVII M^⁹ IIII
D VIIIII HSE LICI
NIA MONTA
NA MARIT
O CARISSIMO
FECIT

10

(1) Pendant l'impression de notre travail, cette inscription a été publiée, mais incomplètement, dans les *Comptes-Rendus de l'Académie d'Hippone*, 1890, p. LXI. Plusieurs autres textes que nous doulons y ont été en même temps signalés, mais avec des fautes.

D(is) M(anibus) s(acrum). L(uci)us Apronius Hilarus Tonantius vix(i)t annis triginta septem, m(ensibus) quatuor, d(ie bus) novem, h(ic) s(itus) e(st). Licinia Montana marito carissimo fecit.

88.

Au même endroit; fragment.

Hauteur 0,34; largeur 0,39; lettres 0,04.

{ E A R B A k
 I · A · XIII · H · S · E
 PEKVSIVS · A L V M
 NO FEC

(Estampage.)

... *earbal... v(ixit) a(nnis) tredecim, h(ic) s(itus) e(st). Pelusius alumno fec(it).*

L'âge du défunt, treize ans, s'accorde bien avec *alumno*, de la troisième ligne.

89.

Au même endroit; fragment de corniche.

Hauteur 0,32; largeur 0,27; lettres 0,19: ... IX ... Ces deux lettres proviennent sans doute d'une inscription monumentale placée sur un des édifices de Tébessa.

90.

Au même endroit; fragment d'une épitaphe.

Hauteur 0,23; largeur 0,31; lettres 0,04.

I V L I A M A
 P · V · A X L I I
 C I V L I V S F A V S

(Estampage.)

[*D(is) M(anibus)*]. *Iulia Ma p(ia) v(ixit) à(nni)s quadraginta duobus. C(aius) Iulius Faus[tus] . . . fec(it)].*

91.

Au même endroit; fragment. Autour de l'inscription, une couronne de laurier.

|||||||||| EN
|||||||||| CE
||||NNV·MR
5 S
X (Estampage.)

92.

Au même endroit; fragment.

Hauteur 0,26; largeur 0,26; lettres 0,05.

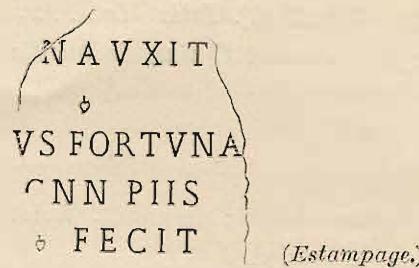
DIS·M
^INI
IS·VIX
INDN

Dis M(anibus) vix(it)

93.

Au même endroit; fragment.

Hauteur 0,51; largeur 0,29; lettres 0,04.



.... *v(i)xit* *Fortuna[tus]* *piis[simo]* ... *fecit*.

94.

Au même endroit; fragment.

Hauteur 0,20; largeur 0,28; lettres 0,08.

MANSSIO
LARTIDI

... *Manssio* ... *Lucii Artidi* ...

La lecture de la première ligne n'est pas certaine.

Des ruines de Tébessa sont sorties jadis quantité d'inscriptions païennes et chrétiennes qui éclairent l'histoire de la cité. Les petits établissements romains semés dans la campagne à quelque distance de la ville en ont également produit. Elles ont pour la plupart été sauvegardées malgré la rapacité des entrepreneurs. La science en est redévable à deux personnes principalement: M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, et M. le capitaine Farges, chef du bureau arabe, que nous avons eu déjà l'occasion de nommer. Par leurs soins, ces textes ont été déposés dans le "temple de Minerve". Mais le nombre s'en augmente tous les jours et le local devient insuffisant. Après avoir classé méthodiquement en ce lieu les petites inscriptions et les frag-

ments, ne pourrait-on réunir ailleurs les pierres auxquelles leur volume en interdirait l'entrée? Rangées à l'intérieur de la basilique, elles formeraient une collection aisée à défendre contre les intempéries de l'air et les atteintes de certains visiteurs. Là seraient transportées toutes les inscriptions dont l'amas informe encombre la cour du génie militaire et le quartier de cavalerie. A peu de frais, Tébessa posséderait ainsi un double musée dont les éléments existent depuis longtemps déjà.

La plupart des textes que nous donnons ci-dessous sont conservés au "temple de Minerve. ,

95.

Sur une dalle au musée de Tébessa.

Lettres 0,075.

+ HIC RECVI
EBIT BONE ME
MORIE IN PACE
PONTVS BIXIT
5 ANNOS IIII MEN
SES VII DIES III DP
V κ λFBS OSCA (Estampage.)

+ *Hic re(q)uie(v)it bon(a)e monori(a)e in pace Pontus,
(v)ixit annos quatuor, menses septem, dies tres, d(e)p(ositus)
V k(a)l(endas) f(e)b(ruaria)s*

La dernière ligne est d'une écriture peu nette et la lecture OSCA reste douteuse.

Cette inscription commémore un jeune enfant, Pontus, âgé de quatre ans, sept mois et trois jours, qui fut enseveli le 28 Jan-

vier. Le groupe OSCA doit-il s'interpréter comme s'il y avait *(h)o(ra) s(e)c(und)a*? C'est une simple hypothèse. Rappelons cependant le numéro 2013 du *C. I. L. VIII* où l'heure même de la mort est relatée, ORA III, et le numéro 9433 avec OR(a) P(*rima*) DIEI.

Au début, l'orthographe *recuiebit* avec le *c*, mérite d'être remarquée. On l'a déjà rencontrée cependant, par exemple dans deux inscriptions d'Haïdra (1), et dans la seconde avec un C à boucle, de même forme que celui de notre pierre.

Les formules *bone memorie* et *in pace* n'ont pas besoin d'être relevées tant elles sont communes; leur réunion dans une seule épitaphe n'est pas non plus un fait extraordinaire, du moins en Gaule et en Afrique (2). L'épigraphie chrétienne de Tébessa en a déjà fourni plusieurs spécimens qui se lisent au *C. I. L.* (3): *hic requievit bone memorie Quodvultdeus presb'in pace...*; *hic requiebit bone memorie Silbudi in pace...*; *hic requiebit bone memorie Bonosus in pace...*; etc... Le rapprochement de ces deux formules était donc une habitude en certains pays. Mais tandis que dans tous les textes que nous venons de citer, le nom du défunt s'intercale entre *bone memorie* et *in pace*, dans notre épitaphe le nom de Pontus vient après les deux formules qui se suivent. Il y a là une dérogation à l'usage ordinaire.

La croix simple qui précède l'inscription nous annonce qu'elle ne doit pas être antérieure au V^e siècle. A cette époque en effet les diverses formes du monogramme disparaissant, la croix grecque ou latine fut presque seule employée sur les épitaphes chré-

(1) cf. *C. I. L.*, VIII, 458, 460.

(2) Le Blant, *Inscript. chrét.*, donne des exemples très fréquents; j'en ai compté vingt-huit du n^o 371 au n^o 403; il y en a beaucoup d'autres dans les deux volumes. cf. de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1874, p. 145; 1867, p. 24; ces deux exemples ont également trait à la Gaule.

(3) *C. I. L.*, 2012, 2016, 10336, 10337, 10338, 10611.

tiennes. L'emploi de *hic requievit* en tête de l'inscription doit être interprété de la même façon (1).

96.

Petite dalle carrée provenant de Youks ou Okous, à 13 kilomètres à l'ouest de Tébessa; aujourd'hui au musée de cette ville.

L'inscription est inscrite à l'intérieur d'un cercle de 0,31 de diamètre; dimensions des lettres 0,03.



(Estampage.)

¶ *Nome(n) mart(y)ris Calendionis aiutes qui (v)otum con-*
ple(v)eru(n)t ¶.

Il y a plusieurs indications intéressantes à tirer de cette épigraphie. Le double monogramme constantinien, usité surtout au IV^e siècle, nous donne tout d'abord une date approximative mais fort probable. Malgré certaines formes orthographiques, malgré certains détails d'écriture (tels que Ω = P) où l'on serait tenté de voir l'indice d'une basse époque, nous croyons que ce texte peut être sans témérité reporté au IV^e siècle. Les inscriptions

(1) Le Blant., *op. cit.*, II, p. VIII.

mal écrites ou mal orthographiées ne manquent pas dans l'épigraphie africaine de cette période.

Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est la formule: *nome(n) mart(y)ris Calendionis*. On n'en connaissait encore que peu d'exemples. Deux proviennent d'Aïn Regada (1):

‡	‡
NO MI	⊕ NOMINA ⊕
NA MAR	MARTV
TVRVM	R ^o V·NIVAL'S
NIVALIS	MATRONE
MATRONE	SALVI
SALVI NA	⊕ FORTVNATV ⊕
TALSNONVIDUS <i>nonu(m) idus</i>	Q ^v OT PROMISIT
NOVEMBRES	FECIT

Un troisième d'Enchir Guessès (2).

SIC·NVCRISTAVII *si(g)nu(m)*
ET NOMINA *c[h]rist[i]a[n]i*
MARTV RV

Nous avons cité plus haut (p. 445) un texte analogue d'Enchir el Hamecha (3), et (p. 441) un autre de Tixter.

En étudiant les deux premières de ces épitaphes et les sym-

(1) *C. I. L.*, VIII, 5664, 5665.

(2) *Id.*, 2334.

(3) *Id.*, 10686.

boles qui les accompagnent (1), M. de Rossi arrive à cette conclusion qu'elles doivent être antérieures au Ve siècle. A Tixter nous lisons la date de 359. Rien ne s'oppose à ce que nous placions les autres textes à la même époque. Nous aurions donc maintenant six textes du IV^e siècle, avec cette formule particulière à l'Afrique: *nomen martyris* ou *nomina martyrum*. Quel sens lui attribuer?

Dans l'article que nous venons de citer, M. de Rossi croit que les épitaphes d'Aïn Regada conservent seulement le souvenir des noms des martyrs ensevelis en ce lieu ou du jour de leur mort. Elles rentreraient donc dans la catégorie des inscriptions funéraires (2). Nous doutons qu'il faille se contenter de cette explication. On a vu en effet, dans notre commentaire sur l'inscription de Tixter, que les *nomina martyrum* venaient après un certain nombre d'autres reliques. Le contexte et la rédaction ne permettent pas d'accepter en ce lieu l'hypothèse d'une sépulture. Il est plus simple de rapprocher cette formule d'une autre bien connue: *memoria* ou *memoriae* suivie du génitif. La construction est identique. Aussi proposerions-nous de traduire *nomen* et *nomina* par *reliques*, tout comme *memoria* ou *memoriae*. Et l'inscription de Youks nous apprendrait que les reliques du martyr Calendion étaient vénérées dans ce pays.

Le nom de Calendion n'est pas rare dans les martyrologes, on le rencontre en de nombreux endroits, à Antioche, à Nicomédie, en Grèce et en Espagne. Mais, pour rester en Afrique, Calendion paraît deux fois dans les tables du *Martyrologe hiéronymien*, au 31 Octobre et au 15 Novembre, toujours avec de nombreux

(1) *Bull. di arch. crist.*, 1875, p. 170. «... questi indizi di anteriorità al secolo in circa quinto ».

(2) *Id.*, p. 171. «... essi sono semplice e rozza commemorazione dei nomi dei martiri in quel luogo sepolti e del giorno del loro natale. Mi sembra adunque, che... questi titoli sieno della classe dei sepolcrali ».

compagnons: Daconus ou Clacovius, Julianus, Fortunatus... au 31 Octobre; Siddinus, Saturninus, Servus... au 15 Novembre. A cette dernière date les noms des martyrs sont précédés de la mention: *Africa civitate, natalis sanctorum...* *Africa civitate* n'offre pas de sens: mais on peut soupçonner que le texte devait être: *in Africa, civitate X.* En tout cas le mot *natalis* est explicite; il nous apprend que Calendion et ses compagnons furent martyrisés à cette date du 15 novembre et naquirent à la vie éternelle (1).

La forme de l' \mathcal{E} dans ce mot *Calendionis* mérite d'attirer l'attention. Il paraît bien que le lapiçide ait voulu en le gravant tracer aussi une croix. La barre transversale du milieu dépasse en effet également des deux côtés de la barre verticale. Et celle du bas surhaussée sert comme d'un piédestal sur lequel la croix serait élevée. Avec six lettres placées de part et d'autre, cet \mathcal{E} occupe à peu près le centre de l'inscription; et l'on peut se figurer que le graveur y a mis la croix comme à une place d'honneur.

Le mot suivant, malgré le point placé avant l'*s*, doit se lire *ajutes*, et l'interprétation n'offre pas de difficulté. Il faut voir ici une forme barbare du verbe *adjuvare*. Plusieurs exemples confirment cette lecture et nous montrent le *d* supprimé devant le *j*. Un texte chrétien de Sétif (2) parle d'un personnage nommé *Ajutor* (*Adjutor*). Sur une brique de Tébessa, que possède M. le capitaine Farges, nous avons lu: *Santa Maria ajuba nos* (3). Enfin M. le Blant a publié (4) une inscription de Bordeaux où

(1) M. de Mas Latrie, *Trésor de Chronologie*, p. 694, indique S. Calendion martyr à *Hippone*, le 15 Novembre, sans citer ses sources.

(2) *C. I. L.* VIII, 8637.

(3) cf. de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1884, p. 54, pl. III, 2. *Bull. des Antiquaires*, 1884, p. 170.

(4) *Inscr. chrét.*, II, p. 372, n° 583 A. — cf. *Id.*, I, p. 336, n° 230.

le verbe *adjuvare* est plus dénaturé encore que dans la nôtre: *Aucilia Pascasia, ajutit* (= *adjuvet*) *Spir(i)tus S(anctus)*. Voilà plus qu'il n'en faut pour confirmer notre lecture. Nous avons bien ici une forme populaire du verbe, qui se retrouve dans l'italien *ajutare*. L'emploi de la seconde personne se comprend d'ailleurs sans peine; les chrétiens qui ont fait graver cette pierre, s'adressent au saint dont le nom vient d'être prononcé et l'invoquent directement. Si la construction grammaticale qui demanderait *adjuvet* est quelque peu faussée, la logique du moins reste sauve.

La fin de l'inscription est très claire, et nous ne nous attarderons pas à noter l'emploi de *b* au lieu de *v*, dans *botum*. On connaît cette substitution fréquente. Mais il faut remarquer l'absence de tout nom propre dans ces dernières lignes. Les personnes "qui accomplirent leur vœu", (1), en plaçant cette inscription, peut-être en bâtiissant un sanctuaire pour y déposer les reliques de Calendion, ont voulu garder l'anonyme. Cette modestie est assez ordinaire parmi les chrétiens des premiers siècles où l'on rencontre plus d'une formule de ce genre: *Cuarum nomina scit is qui fecit* (2), *quorum nomina Deus scit* (3); *quorum nomina sunt apud Deum*.

(1) cf. une formule équivalente, *C. I. L.*, VIII, 2335.

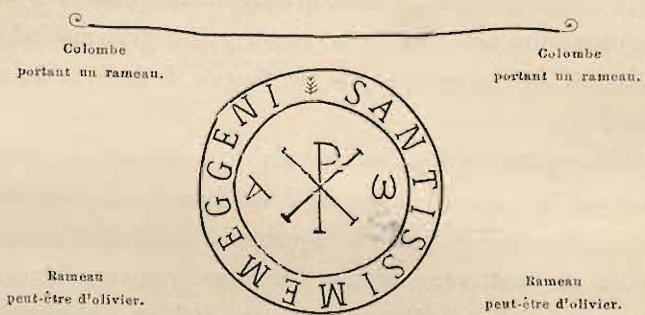
(2) *Id.*, 7924.

(3) Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, p. 333, n° 563.

97.

Au même endroit; sur une dalle trouvée à deux cents mètres environ de la ville, hors de la porte de Constantine.

Diamètre 0,27; lettres 0,03.



(Estampage.)

$\alpha \ddot{\alpha} \omega$ *San(c)tissime Meggeni.*

Le saint personnage dont cette pierre recouvrant les reliques doit être le célèbre martyr Miggan dont nous avons longuement parlé à propos de l'inscription de Tixter. Voilà une nouvelle preuve de la diffusion de son culte. Le monogramme constantinien accosté d' α et d' ω , qui occupe le centre des deux cercles, nous autorise à reporter ce texte à la seconde moitié du IV^e siècle. La colombe et la palme, symboles beaucoup plus persistants que ce monogramme, ne fournissent aucun moyen de le dater.

M. de Rossi a déjà publié cette inscription dans une note du *Bullettino di Archeologia cristiana* (1888-1889, p. 97, n. 1), mais sans indiquer ni la provenance, ni la disposition graphique, ni les symboles placés de part et d'autre.

98.

Au même endroit; dalle brisée en six morceaux, trouvée à 400 mètres environ à l'ouest de la basilique, sur l'emplacement actuel de la remonte.

Au revers est sculptée en bas-relief une divinité païenne, peut-être un Saturne. La pierre avait donc déjà été employée avant qu'on y gravât cette inscription.

HIC REC VIE Bt bonE
 MEMORIE FORTVNA
 TA ANICVLA IN PACE
 DEPOSITA VII IulIAS

(Estampage.)

(H)ic re(q)uie(v)i(t b)on(a)e memori(a)e Fortunata anicula
in pace; deposita VII k(a)l(enda)s Iulias.

Ce texte confirme les observations que nous avons faites au n° 95. On y remarque le même emploi des deux formules *bone memoria*, *in pace*; mais le nom de *Fortunata* les sépare suivant l'usage ordinaire.

La défunte, ensevelie le 25 juin, est qualifiée de *anicula*; gardons-nous de considérer ce mot comme le diminutif d'*anus*, vieille femme. Pour indiquer l'âge avancé d'une personne, on ne se fût pas contenté d'une expression aussi vague. *Anicula* est mis pour *annicula*, qui signifie âgée d'un an. *Fortunata* était donc une toute jeune enfant. A l'appui de cette explication, nous pouvons citer plus d'un exemple. Ainsi, dans les inscriptions des Catacombes, M. de Rossi a relevé les expressions de: *infa(n)s*

perit annuclata, annorum annuclatus (1). Malgré quelques déformations extérieures, le mot est le même, et dans les trois cas le sens de "âgé d'un an", ne semble pas discutable. On ne doit pas conclure des textes allégués qu'il n'y a pas d'autre façon d'exprimer ce même âge: au contraire, on se sert très bien de la formule *vixit anno uno* (2). Ces deux manières de parler s'employaient concurremment.

L'écriture de cette épitaphe chrétienne, qui est assez satisfaisante, la présence de la feuille de lierre au lieu de la croix, et l'absence de tout signe chrétien, nous engageraient à lui assigner une date assez reculée, peut-être la première moitié du quatrième siècle.

99.

Sur un fragment en arête, comme serait le couvercle d'un sarcophage.

Trouvé à la basilique; aujourd'hui au musée.

Lettres 0,06 et 0,075.

a: VS
b: J E d E I O J (*Estampage.*)

Les deux groupes de lettres occupent chacun une face de la pierre. M. l'abbé Delapard, qui nous a montré le musée avec l'obligeance que lui connaissent tous les visiteurs de Tébessa, attache une grande importance à la conservation de ce fragment. Pour lui en effet la lecture n'en est pas douteuse; il rétablit:

a: [Palladi]us
b: [H]e[di]c[tu]r

(1) *Roma sotter.*, III, p. 227, 322.

(2) *Id.*, p. 367. cf. *C. I. L.*, VIII, 8407. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, 2^e édit. p. 45.

et conclut que nous avons là un débris du tombeau de Palladius, évêque d'Idicra, exilé pendant la persécution vandale et mort sans doute à Theveste.

A cette manière de voir les objections ne manquent pas. Est-il permis tout d'abord de transcrire *Palladius*, quand la pierre donne seulement *us*, précédé d'un trait informe, et Παλλά-δειος, quand on ne possède que le groupe εδειο, plus deux débris de lettres fort incertains ? Le premier de ces signes se lirait même beaucoup plutôt *v* que *λ*.

Il n'y a pas non plus grande probabilité que le même nom fût écrit en deux langues de part et d'autre du tombeau.

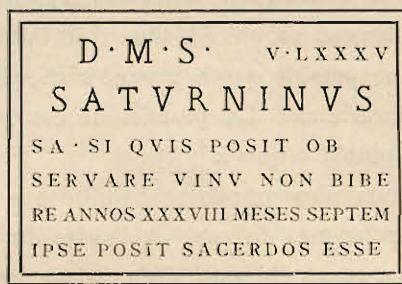
Et quand il en aurait été ainsi, déduira-t-on logiquement que le défunt était évêque et surtout évêque d'Idicra ?

M. l'abbé Delapard répond que notre texte gisait auprès de la mosaïque publiée au *C. I. L.* VIII, 2009, où se lit en toutes lettres : PALLADIVS EPISCOPVS. Fort bien ; cette dernière inscription est l'épitaphe de l'évêque. Mais pourquoi en supposer une seconde ? Du reste les éditeurs du *C. I. L.* ont montré au même endroit qu'il ne fallait pas songer au Palladius d'Idicra. Ce dernier mourut avant de partir en exil.

Mieux vaut par conséquent renoncer à faire ici une découverte. En bonne et prudente critique nous avouerons ne rien tirer de *us* et de εδειο.

100.

Au musée, sur une stèle (1).



(Estampage.)

D(is) M(anibus) s(acrum). Saturninus sa(cerdos). Si quis pos(s)it observare vinu(m) non bibere annos triginta octo, me(n)-ses septem, ipse pos(s)it sacerdos esse; vixit [annos] octoginta quinque.

Rien de banal dans l'épitaphe de ce prêtre; on rencontre rarement des leçons de ce genre en épigraphie. Le prêtre Saturninus reçoit des éloges pour n'avoir pas bu de vin pendant trente-huit ans; son exemple est proposé à l'imitation des hommes. Mais prenons garde à la note V · LXXXV, écrite hors de la place réservée à ce genre de formules, et ajoutée après coup. C'est l'œuvre d'un ami naïf ou d'un spirituel adversaire. Saturninus, dites-vous, a passé trente-huit années sans boire de vin. Mais il en a vécu quatre-vingt cinq.

Vinu appartient au langage populaire, qui supprime volontiers les finales des mots, et prononce par exemple *e* pour *et*, *Pantaleconti* pour *Pantaleontis*, *comitu* pour *comitum* (2).

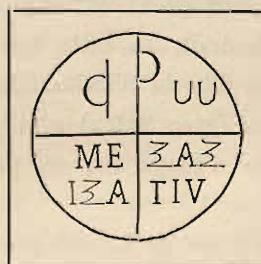
(1) Cf. *Bull. d'Hippone* 24, 1888, p. CXII.

(2) de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 109.

101.

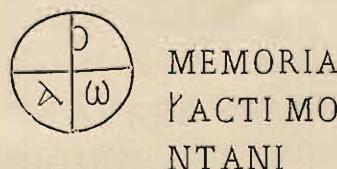
Dalle trouvée à 200 mètres environ hors de la porte de Constantine, sur la route d'Aïn Beïda; aujourd'hui devant l'église.

Hauteur de la dalle 0,75; largeur 0,65; diamètre du cercle 0,44; lettres irrégulières de 0,08 à 0,05.



(Estampage.)

L'inscription est enfermée dans un cercle exactement divisé en quatre portions par deux diamètres perpendiculaires, qui forment la croix; la boucle du P grec ajoutée en haut complète le monogramme connu sous le nom de croix monogrammatique. Il est accosté de part et d'autre de l'z et de l'ω. Une pareille disposition n'est pas sans exemple en Afrique. Citons seulement (1)



Memoria sa(n)cti Montani.

Les deux lignes de texte ne vont pas sans difficulté. A n'envisager que le sens même, il semble que nous ayons un nouvel

(1) *C. I. L.*, VIII, 10665.

exemple de la formule dont plusieurs cas ont été cités précédemment: *Mesa* pour *Mensa* (== tombeau) avec le génitif de la personne.

Mais si nous considérons en même temps l'écriture, sommes-nous aussi certains de cette interprétation? Le caractère Σ ne répond-il pas au sigma grec renversé (Σ) en usage dans les temps chrétiens (1), plutôt qu'au S latin orné de deux appendices? Et puis ce génitif en IV (== του) ne trahit-il pas une origine grecque? Il faudrait, en cette hypothèse, interpréter: *Mesa Sisati(o)u*, Mesa, fille de Sisatios. *Mesa*, nom propre, qui s'orthographiait *Maesa* (grec Μαῖσα) a sa place dans l'histoire, et Julia Maesa, aïeule d'Elagabale, est présente à toutes les mémoires.

Une inscription grecque ne saurait passer pour un phénomène en ces régions africaines. On a du grec à Cherchel (2) en Maurétanie; à Kherbet Zemmouri, près du Kroubs (3), et à Sidi Brahim (4), près de Souk Ahras, en Numidie; au Kef (5), à Lamta (6), à Haïdra (7), en Proconsulaire. Et ci-dessus (n° 99) nous avons donné le groupe de lettres grecques εδειο provenant de Tébessa même.

102.

Au musée; fragment.

Lettres de 0,03 à 0,05.

(1) cf. Reinach, *Traité d'épigr. grecque*, p. 204, tableau III, n° 2.

(2) *Ephem.*, V, 1036, 1037.

(3) Cagnat, *Inscr. inédites extraites des papiers de L. Renier*, p. 121, n° 760.

(4) *Ephem.*, VII, 315.

(5) *Id.*, V, 634.

(6) Cagnat, *Arch. des Miss.*, 1885, p. 117, n° 15.

(7) *Id.*, p. 222, n° 228.

SILVANI · PRIMI ·
 DONATI · TVNNINI ·
 FELICIS · LVCCATIS ·
 ET IAHINIS

(*Estampage.*)

Comme d'autres mentionnées déjà au cours de notre étude, cette liste renferme sans doute des noms de martyrs. Nous ne saurions les identifier. Les cinq premiers noms n'offrent aucune particularité, même *Tunninus* connu par plus d'une inscription. *Luccas* et surtout *Jahin* veulent être notés au passage.

103.

Devant l'église ; cippe hexagonal trouvé hors de la ville, à gauche de la porte de Constantine, sur l'emplacement de l'ancien camp d'infanterie.

Hauteur totale 0,96 ; hauteur de l'inscription 0,75 ; largeur 0,18 ; lettres 0,035.

	MINERVAE
	AVG · SAC ·
	pRO · SALVTE ·
	iMP · CAESA
5	rVM NOSTR ·
	m · AVRELI · AN
	tOniNI AVG ET
	l · aVRELI VERI ·
	AVG ·
10	THESEVS · LIB ·
	TABVL · S · P · P ·

(*Estampage.*)

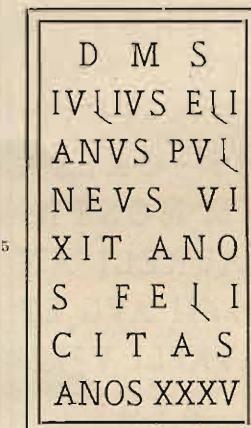
*Minervae Aug(ustae) sac(rum) (p)ro salute (i)mperatorum
Caesa(r)um nostr(orum) [M(arci)] Aureli An(t)o(ni)ni Aug(usti)
et [L(ucii)] (A)ureli Veri Aug(usti), Theseus lib(ertus) tabul(ari-
us) s(ua) p(ecunia) p(osuit).*

Cette dédicace en l'honneur de Minerve, pour la conservation des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, fut placée par un de leurs affranchis, Thesens. Il se qualifie de *tabularius*, c'est-à-dire qu'il était attaché au service du procurateur chargé d'administrer les propriétés impériales du *Saltus Thevestinus*. Rien n'autorise à croire en effet qu'il eût rang parmi les *principales* d'une légion, comme préposé aux registres. Ces sous-officiers se nommaient eux aussi *tabularii*.

104.

Cippe trouvé à Enchir el Ksour, à 3 kilomètres environ au nord de la ville, sur la route de Constantine. On le découvrit, ainsi que les inscriptions suivantes, en tirant de la pierre des ruines romaines pour l'achèvement de la route. Il y avait là une nécropole (1).

Hauteur de l'inscription 0,70; largeur 0,34; lettres 0,04.



M E I V S

(Estampage.)

(1) Cf. A Farges: Essai de restauration de la ruine connue sous le nom de Enchir el Ksour... *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 17, 1882, p. 15.

*D(is) M(anibus) s(acrum). Iulius Elianus Pulneus vixit
an(n)os felicitas an(n)os triginta quinque [fecit] m[ater]?* eius.

Peut-être *felicitas* est mis par erreur pour *feliciter*, et *an(n)os* répété sans raison, car après le premier *an(n)os* il n'y a place pour aucun chiffre.

105.

Au même endroit, sur une grande dalle. Nous la vîmes une première fois sur place. M. Cambon, maire de Tébessa, l'ayant fait transporter chez lui, elle s'est brisée en route.

Hauteur 1,17; largeur 0,75; lettres de 0,08 à 0,05.

IVLIO
IADERI
PATRI
DV̄ CIS
SIMO
IN
PACE
ꝝ W (Estampage.)

La rédaction est des plus simples, et, dans les cinq premières lignes, ne se distingue pas des inscriptions païennes. Pourtant le fils qui consacra ce monument à Julius Jader n'a pas écrit son nom. La coutume des chrétiens était de supprimer ces indications de parenté (1). Et puis *in pace* et les lettres *ꝝ* et *W* ne laissent aucun doute. Mais il est rare de voir une inscription chrétienne sur une pierre aussi grande, en caractères bien for-

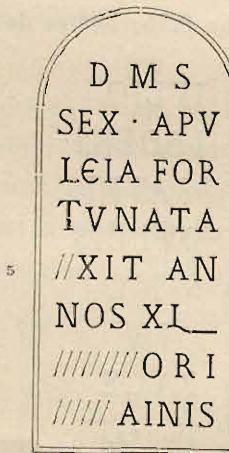
(2) Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, p. VIII.

més, et qui trahiraient une époque assez ancienne. A ce titre elle mérite d'être signalée.

Jader est un nom berbère, un nom du pays. De l'autre côté de l'Algérie, on l'a trouvé à Tlemcen sous la forme Iadir (1). Un évêque de Midili en Numidie, qui vivait au temps de saint Cyprien, et qui fut condamné aux mines vers 257, s'appelait aussi Jader (2).

106.

Au même endroit, sur une dalle.



(Estampage.)

Accolée à cette épitaphe, dans un cadre semblable s'en trouve une autre entièrement effacée.

D(is) M(anibus) s(acrum). Sexta Apuleia Fortunata (vi)xit annos quadraginta

Le nombre des années était supérieur à quarante; à l'intérieur de L on aperçoit des signes indistincts.

(1) *C. I. L.*, VIII, 9923.

(1) S. Cyprien, édit. Hartel, *passim*, cf. l'index.

107.

Au même endroit, sur un tombeau arrondi en forme de caisson, brisé en menus morceaux par les ouvriers de M. Cambon. M. le capitaine Farges avait pu en prendre copie avant la destruction. C'est sa transcription que nous donnons ici.

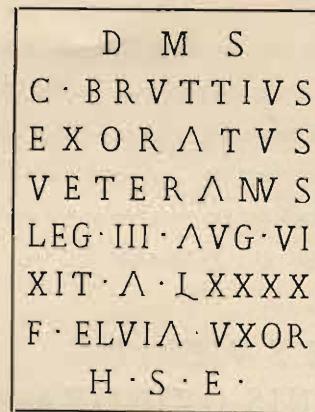
D M S VICXIT
 ANNIS QVINQVA
 GINTA CLAVDIVS FA
 SIR FECIT CLAUDIO VA
⁵ LERIANO CVPVIKON
 FIRMVS FECIT RID

*D(is) M(anibus) s(acrum) vixit annis quinquaginta Clau-
 dius Fasir fecit Claudio Valeriano . . . Firmus fecit . . .*

La rédaction peu ordinaire de ce texte nous fait regretter davantage qu'il ait disparu. Que signifie la seconde partie de la cinquième ligne? Il n'est pas aisé de le dire; M. Farges en déclare la lecture incertaine. De même pour les trois lettres RID, où nous verrions volontiers DED(*icavit*).

108.

Dans la cour du quartier de cavalerie; sur une grande dalle.
 Hauteur du cadre 0, 63; largeur 0,41; lettres 0,05.

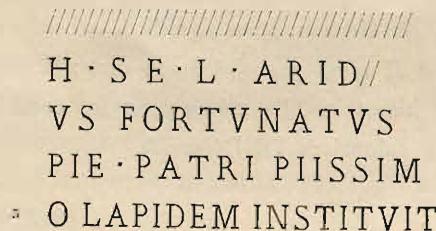


(Estampage.)

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Bruttius Exoratus veteranus leg(ionis) tertiae Aug(ustae), vixit a(nnis) nonaginta, f(ecit) Elvia uxor. H(ic) s(itus) e(st).

109.

Au même endroit; sur une dalle brisée. Largeur 0,45; lettres 0,05.



..... h(ic) s(itus) e(st). Lucius Arid[i]us Fortunatus pie patri piissimo lapidem instituit.

Les lettres de la dernière ligne sont serrées l'une contre l'autre et peu distinctes. La formule du reste n'a rien de banal.

110.

Fragment.



De cette épitaphe le seul mot distinct est *pr(es)biteri*. Je ne lis pas (*m*)ensa à la première ligne, comme M. Farges dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 24, 1888, p. CXIII.

A cent mètres environ hors de la porte de Constantine, à gauche de la route, on rencontre une chambre carrée où l'on descend par un étroit escalier. D'après les renseignements que veut bien nous communiquer M. le capitaine Farges, elle faisait partie d'une maison particulière de Theveste et servait de salle de bains. M. le commandant Finot, après l'avoir fait dégager y établit un petit musée lapidaire. Les pierres qu'on encastra dans les murs et que nous allons citer sont de provenances diverses.

111.

Sur un cippe. — Hauteur 1 m.; largeur 0,33; lettres 0,05-5.

D M S
 Q · AELIVS
 SALVIANVS
 V A L X H S E
 AELII SATVR
 NINVS MES
 SIANVS OCT^A
 VI AN VS SE
 DATVS PATR

*D(is) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Aelius Salvianus v(i-
 xit) a(nnis) sexaginta h(ic) s(itus) e(st). Aelii Saturninus Mess-
 ianus Octavianus Sedatus patr(i).*

Les quatre fils de Q. Aelius Salvianus portant tous le même nom, pour abréger, le lapicide ne l'a écrit qu'une seule fois au pluriel. En réalité on lira: Aelius Saturninus, Aelius Messianus, Aelius Octavianus, Aelius Sedatus.

112.

Au même endroit.

Hauteur 0,38; largeur 0,38; lettres 0,035.

L · P O M P E V S
 P A V L L I N V S ·
 T · P O M P E I O · F · S · V

*L(ucius) Pompe(i)us Paullinus T(ito) Pompeio f(ilio) s(uo)
 v[orit]?*

113.

Au même endroit; sur une pierre tombale arrondie en forme de caisson. Hauteur 0,54; largeur 0,38; lettres 0,04.

D M S
 C AELIA VICTO
 RIA V · N III M
 eS II D I C AELIVS
 MAXIMVS Pa
 TER · FECIT
 H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aia) Aelia Victoria v(ixit)
(a)n(nis) tribus, m(en)s(ibus) duobus, d(ie) uno, C(aius) Aelius
Maximus p(a)ter fecit. H(ic) s(ita) e(st).

114.

Au même endroit; pierre provenant de Tébessa Khalia.
 Hauteur 0,53; largeur 0,45; lettres 0,05.

D M S
 ROGANTINA
 VIX ANNIS L
 MAR EIV FECIT

Wilmanns a vu à la deuxième ligne ROGANTINA (1).
 Nous proposons de lire:

(1) *C. I. L. VIII*, 2037.

*D(is) M(anibus) s(acrum). Rogantinea vix(it) annis quin-
quaginta, mar[itus] eiu[s] fecit.*

La dernière ligne est incertaine quant à l'interprétation.

115.

Au même endroit.

Hauteur 0,53; largeur 0,51; lettres 0,04.

D M S
C CANNEVS M · F
PAP · HONORA
TIANVS V · A
⁵ XXV · M II · D XXV
λΛVΛIVS OCTAVIN
ΛNVS P ATER
F H · S E

*D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Canneus M(arci) f(ilius)
Pap(iria tribu) Honoratianus v(ixit) a(nnis) viginti quinque,
m(ensibus) duobus, d(iebus) viginti quinque, M(arcius) Iulius
Octavianus pater f(ecit). H(ic) s(itus) e(st).*

Theveste, comme on sait, était inscrite dans la tribu Papiria. La sixième ligne offre tout d'abord un groupe de lettres peu nettes. Nous avons cru y voir *m, j, u*. Le lapiçide a répété par mégarde *a* et *n* de *Octavianus*.

116.

Au même endroit.

Hauteur 0,52; largeur 0,47; lettres 0,05.

D M S
 PETRONIVS
 VICTOR V A
 LX FIL FEC LA

D(is) M(anibus) s(acrum). Petronius Victor v(ixit) a(nnis) sexaginta; fil(ius) fec(it) l(ibens) a(nimo).

117.

Au même endroit.

Hauteur 0,61; largeur 0,47; lettres 0,04.

D M S
 GENTIA PRI
 MAVALMII
 H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). Gentia Prima v(ixit) a(nnis) quinquaginta, m(ensibus) duobus; h(ic) s(ita) e(st).

118.

Au même endroit, sur un cippe (1).

Hauteur du cadre 0,39; largeur 0,33, lettres 0,06.

DIS · M · SACR
 L · ATILIO · L · F PAp
 TERMENALI · VI
 AN · LXXX · H · S E ·
 DVM ADVIVO FC ·

(1) cf. *Rec. de Const.*, XXIII, p. 143, n° 9.

*Dis M(anibus) sacr(um). L(ucio) Atillio, L(ucii) f(ilio) Pa-
[p]iria tribu) Term(i)nali, ri(xit) an(nis) octoginta, h(ic) s(i-
tus) e(st). Dum advivo f(e)c(i).*

L. Atillius se fit construire son tombeau pendant sa vie, comme le marque la formule peu ordinaire de la cinquième ligne. On la comparera avec *faciendum sibi dum viveret* (1) déjà connu.

119.

Au même endroit; trouvé à Tébessa Khalia (2).

Hauteur 0,54; largeur 0,47; lettres 0,035.

D M S
MARGARITA · PIA
V A LXXV H S E
GVDVLLVS AVG N
· ADIVT TABVL SOCRVI
RARIS SIMAE

*D(is) M(anibus) s(acrum). Margarita Pia r(ixit) a(nnis)
septuaginta quinque, h(ic) s(ita) e(st). Gudullus Aug(usti) n(os-
tri) adiut(or) tabul(arii) socrui rarissimae.*

Nous avons vu au n° 103 les fonctions du *tabularius*. L'*adjutor* est un agent qui opère sous ses ordres.

120.

Au même endroit; trouvé à Tébessa Khalia (3).

Hauteur 0,53; largeur 0,47; lettres 0,05.

(1) *C. I. L.* VIII, 4333.

(2) *Id.*, 2033.

(3) *Id.*, 2034.

D M S
 L · ATTIVS
 MATTIVS VI
 X L V I I F I L I
 FECE RVNT

D(is) (Manibus) s(acrum). L(ucius) Attius Mat[e?]ius vi-
(xit) [a(nnis)] quadraginta septem, fili fecerunt.

121.

Au même endroit; trouvé à Tébessa Khalia (1).
 Hauteur 0,55; largeur 0,50; lettres 0,09.

D M S
 L PERELIVS
 FELIX V N
 C E C I L I A
 B MARITO

D(is) M(anibus) s(acrum). L(ucius) Perelius Felix v(ixit)
an(nis) . . . Cecilia . . . marito.

Sans doute B indique le cognomen de Cecilia, ainsi qu'il est dit au *C. I. L.*

Toutes ces inscriptions (n^os 111-121) aujourd'hui encastrées dans le mur de la petite fosse carrée, je les ai copiées sur

(1) *C. I. L.*, VIII, 2036.

place. Aussi, bien que plusieurs soient déjà publiées, j'ai cru devoir néanmoins les donner toutes pour faire un ensemble. Le lecteur a trouvé aux notes les numéros correspondants du *C. I. L.*

122.

Un douzième texte, beaucoup plus curieux que les autres, a été fixé de même dans la maçonnerie ; c'est l'épitaphe d'un jeune écuyer que M. le capitaine Farges a publiée, et que MM. Schmidt et Dessau ont étudiée à plusieurs reprises (1). Notre lecture est identique à celle qu'a donnée M. Schmidt dans le *Rheinisches Museum*. Nous nous abstiendrons par conséquent de transcrire à nouveau ce texte assez étendu.

123.

Dans le jardin de M. Cambon, fragment provenant de Enchir Roben.

//—VTE EI//CTIM//
 //TONINI//
 //ECI_L · S AT//LUM//
 //I·XV·K//LA//
 5 //CO// *(Estampage.)*

à la seconde ligne : *[An]tonini*

troisième ligne *[e]cil...*

quatrième ligne *a(nnis) quindecim k[al(endas)]? [Iu]lia[s]?*

(2) *Rec. de Const.*, XXIII, p. 144; *Comptes-Rendus d'Hippone*, *Bull.*, XXIV, 1888, p. XXI; *Ephem.*, VII, p. 97, n° 209; p. 228, n° 712; *Rheinisches Museum*, 1889, p. 485.

124.

Au même endroit.

Hauteur 0,92; largeur 0,37; lettres 0,05.

D M S
G E T V L
A · VIXIT
A · N
5 CXXX

*D(is) M(anibus) s(acrum). Getula vixit a(nnis) n(umero)
centum et triginta.*

Quoique le *Bulletin d'Hippone* (1) ait déjà signalé ce texte, nous tenons à le publier aussi pour attester qu'il y a bien sur la pierre le chiffre CXXX. Parmi tous les centenaires connus par les inscriptions d'Afrique, un seul, un homme, dépasse cet âge et vit 131 ans (2), un autre l'atteint, c'est une femme (3). Il y a quelques doutes pour ce dernier exemple.

Les alentours de Tébessa sont pleins de vestiges romains. Pendant le temps trop court que nous avons passé dans cette ville, nous n'avons pu visiter, sous une pluie battante, que le col de Tenoukla (quinze kilomètres au sud-est). Il y a encore là un pont romain, les traces d'une voie antique, et des ruines de constructions probablement militaires, destinées à garder cet important défilé.

(1) *Bull.*, XXIV, 1888, p. CXV.

(2) *C. I. L.*, VIII, 6218.

(3) *Id.*, 7385.

Timgad.

Après ce qui a été dit dans l'introduction, nous ne nous excuserons pas de passer auprès de Timgad sans le décrire (1). Visitée jadis par Léon Renier, par M. Masqueray et par Wilmanns qui publièrent, après les avoir déterrées, les premières inscriptions, la ville fut ensuite fouillée, depuis 1882 jusqu'en 1888, par les soins de la Commission des Monuments historiques. Sous la direction de M. Duthoit, MM. Maintenay, Bernard, Milvoy, Sarazin, y ont tour à tour été employés. Aujourd'hui le tiers de Thamugas environ est rendu à son état primitif. Un bel arc de triomphe, avec les rues adjacentes dont les dalles sont usées par les chars; les portiques et les *tabernae* en bordure; le forum garni de sa tribune; le théâtre, et ses douze belles colonnes, sa balustrade tombée sur place et rétablie maintenant tout entière; la grande basilique; un marché; tels sont les principaux monuments retrouvés jusqu'à présent. Mais le capitole et toute la partie centrale de la ville qui s'étend de ce temple au théâtre, demandent à être déblayés promptement. Les fouilles qu'on y entreprendra nous feront connaître sans doute la vie privée des citoyens de Thamugas; nous n'avons guère de renseignements jusqu'à ce jour que sur leur vie publique.

Déjà Timgad a été qualifiée de Pompeï africaine. Tous ceux qui ont eu le rare plaisir de visiter ces ruines et de se pro-

(1) On peut consulter sur Timgad: Poulle, *Recueil de Const.*, XXII, p. 334 sqq. Masqueray, *Revue Africaine*, XX. Il a paru aussi dans la *Nouvelle Revue* (15 octobre 1889) sous le titre: *Une ville romaine nouvellement découverte en Numidie*, quelques pages de M. Henri Pensa. Malgré la forme plutôt littéraire que scientifique de ce travail, nous croyons devoir le signaler.

mener dans ces rues antiques, diront que cette épithète n'est pas beaucoup exagérée.

Les architectes qui dirigeaient les fouilles n'ont pas manqué de relever les inscriptions et de les faire connaître. En voici une pourtant qui paraît leur avoir échappé. Elle est gravée sur un fragment de colonne dans la basilique.

125.

Hauteur 0,77; largeur 0,31; lettres 0,04.

AETERNO NO
BILISSIMO CAES
FLAVIO VALERIO
CONSTANTIO IN
• VICTO · PFS AVG
RESP · COLONA
THAMVG

*Aeterno nobilissimo Caes(ari) Flavio Valerio Constantio
invicto p(io) f(elici) s(emper) Aug(usto) Resp(ublica) Colonia
Thamug(as).*

Le prince dont il s'agit n'est autre que Constance Chlore. On lui applique le titre *aeternus* qui, sans être insolite, ne se rencontre pas cependant d'ordinaire; *perpetuus* sert habituellement. Notons aux deux dernières lignes le nom de la colonie; cette indication donne du prix à notre texte.

Lambèse.

La *Revue Archéologique* a publié en 1889 un article de M. Cagnat, intitulé: *Le Camp et le Praetorium de la III^e légion Auguste à Lambèse*. L'auteur passe d'abord en revue les différents travaux dont ces ruines célèbres ont été l'objet, et distingue à juste titre celui qui a paru dans le XXIII^e volume du *Recueil de Constantine*, avec un très bon plan (p. 177 sqq.). Puis, reprenant la question à nouveau, et s'aidant de toutes ces publications, il donne une description archéologique vraiment achevée. C'est un précieux secours pour l'étude de cet ensemble unique en Afrique.

Les explorations successives et les fouilles pratiquées à Lambèse ont dégagé le Praetorium et ses abords, les thermes, un édifice dénommé la prison, et l'amphithéâtre, dans le camp; le forum, le capitole, le temple d'Esculape, les arcs de Septime-Sévère et de Commode, dans la ville. De tous ces monuments, si l'on fait abstraction des arcs de triomphe, un seul est demeuré debout, le Praetorium. On y a déposé les objets trouvés au cours des travaux. Certes bien des richesses archéologiques ont été raviées à la ville qui les avait fournies. Sans parler des monuments dont les pierres ont servi à la construction du pénitencier, plus d'un texte épigraphique transporté en France fait aujourd'hui l'ornement des galeries du Louvre. Ne nous en plaignons pas trop: ce qui reste forme encore une très belle collection et le sol de Lambèse renferme assez de trésors pour réparer les pertes de son musée. L'Administration des beaux-arts s'est réservé plusieurs morceaux considérables de terrain autour des grands édifices. Nul doute qu'on n'arrivât à en extraire des documents précieux, à peu de frais. Ils viendraient s'ajouter aux inscrip-

tions, statues, bas-reliefs, sculptures diverses qui décorent le Praetorium, et Lambèse possèderait un musée digne de ce nom. On le rendrait parfait en plaçant au-dessus des pièces les plus rares, telles que le discours d'Hadrien et autres inscriptions de ce genre, un petit toit destiné à les préserver de la pluie et de la neige.

Un habitant du village est préposé à la garde de ces antiquités ; on ne doit entrer au Praetorium que sous sa conduite. Malheureusement, il arrive parfois que le gardien n'est pas nécessaire pour introduire les visiteurs ; la frêle barrière en bois qui protège la collection ne résiste pas toujours au vent. Nous l'avons trouvée renversée. Y substituer une grille en fer, haute de 2 mètres, avec un développement total de 55 mètres, serait chose facile et peu dispendieuse.

Une seconde amélioration devrait être apportée au musée de Lambèse. Avant qu'on eût entrepris à Timgad des fouilles méthodiques, plusieurs objets de grande valeur pour la science avaient été découverts dans ces ruines, par exemple l'album des décurions de Thamugas, un buste d'empereur vêtu de la cuirasse, des fragments de frises sculptées, etc... On pensa les sauver en les apportant au Praetorium. La mesure était alors excellente. Aujourd'hui cependant, afin d'éviter toute confusion dans l'avenir, il serait urgent de faire un départ exact entre les objets des deux provenances, et de rendre à chaque ville ce qui lui appartient. Les documents de Timgad peuvent en effet être conservés à Timgad, dans l'une des petites constructions élevées par les architectes.

Le Madr'acen (1).

On a tant écrit sur ce fameux monument, sans jamais arriver à une solution, que le mieux est peut-être aujourd'hui de n'en plus rien dire. Les uns y ont vu, et de même dans le "Tombeau de la Chrétienne", près de Tipasa de Maurétanie, un édifice de transition entre les tumuli et les sépultures des âges suivants. On l'a parfois comparé aux pyramides d'Egypte. Tout dernièrement M. le capitaine Mélix l'a considéré comme un autel du culte mithriaque (2). Nous nous garderons bien de proposer une nouvelle hypothèse.

M. Mélix appuie ses conclusions sur la présence de certaines sculptures représentant des animaux, que M. le colonel Brunon dit avoir vues entre les colonnes du pourtour. A ce témoignage qu'un ou deux autres sont venus confirmer, M. Mercier oppose un grand nombre d'autorités (3). Nous sommes pleinement d'accord avec lui. Ni M. Bedouët, le très aimable administrateur de la commune mixte d'Aïn el Ksar, ni M. Letaillé, ni moi nous n'avons découvert les dessins en question. Cependant, à force de chercher, il m'a semblé qu'au nord-est il y avait la trace d'un lion, et au nord-ouest celle d'un animal très allongé. Mais tout cela est si informe et si grossier qu'on ne peut rien affirmer. Sans doute, dans mon désir de voir, j'ai pris l'apparence pour la réalité, et des raies produites par les intempéries de l'air pour une véritable sculpture en creux. Mes deux compagnons ont continué à ne rien découvrir.

(1) Le Madr'acen se trouve à neuf kilomètres au sud d'Aïn Yagout, station du chemin de fer d'El Guerrah à Batna.

(2) *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, n° 23, p. 87 à 106.

(3) *Id.*, *Comptes-Rendus des réunions*, n° 24, 1889, p. LXXXII sqq.

Zana (Diana Veteranorum).

A l'extrême de l'immense plaine qui s'étend à l'ouest d'Aïn Yagout, les ruines de Zana s'allongent au pied de la montagne. Trois arcs de triomphe, dont l'un à triple baie, dressés au milieu de la plaine, quelques mamelons épars ça et là, et puis, à perte de vue, des pierres taillées qui émergent du sol. Le plus grand des arcs est adossé à une vaste construction carrée, sans doute un fort byzantin. Au temps des guerres contre les Maures, les généraux de Justinien se fortifièrent à l'aide des monuments antérieurs. Ainsi firent à Rome, pendant le Moyen-Age, les Frangipani, les Caetani, et plus d'un autre grande famille romaine.

Zana est presque intacte; à deux reprises seulement les architectes sont venus de Timgad pour tenter quelques sondages. Aucun travail de longue haleine ne fut entrepris. D'autre part le pays est désert; quelques arabes y ont planté leur tente, nulle installation de colons, n'a été établie dans cette région désolée. Une ferme-moulin exploitée par deux français tient seule à trois kilomètres des ruines. L'eau qui tombe de la montagne l'alimente; mais elle n'a pas d'écoulement, les canaux établis par les Romains n'existent plus. Un marécage s'est formé dont les miasmes engendrent souvent la fièvre.

Sur l'emplacement de la ville antique gisent à terre de nombreuses inscriptions. Beaucoup d'entre elles ont été lues par L. Renier, quelques-unes par ses successeurs. La suivante nous paraît inédite.

126.

Sur un cippe, dans le mur de l'enceinte carrée, qui sert de parc aux bestiaux de la ferme Chartier.

Hauteur 0,80; largeur 0,46; lettres 0,06.

M ♂ C O R N E
L I V S ♂ M A R C I
A N V S · S A C ♂
L ♂ A ♂ V ♂ S ♂

*M(arcus) Cornelius Marcianus sac(erdos) l(ibens) a(nimo)
r(otum) s(olvit).*

Marcianus dédiait sans doute son offrande à la divinité dont il était le prêtre. Son nom n'est pas indiqué.

Les ruines de Zana semblent promettre une riche moisson à qui se dévouera pour les déblayer et les étudier.

Sériana.

En revenant de Zana vers Batna au sud-est, on passe à Sériana située sur le flanc de la montagne. Le nouveau village français créé en ce lieu se développe rapidement, mais aux dépens des ruines dont il ne subsiste guère aujourd'hui qu'un réduit byzantin de médiocre importance,

J'ai copié dans le village l'inscription ci-jointe.

127.

Chez un colon, stèle à double compartiment.

Hauteur totale 1,16; hauteur du cadre inférieur 0,28; largeur 0,88; lettres 0,055.

Une femme debout.

D M
 CLODIAE · C F P A
 LINAE VIX · A XXVIII
 P · F ·

*D(is) M(anibus) Clodiae C(aii) f(iliae) Paulinae vix(it)
 a(nnis) viginti octo, p(ater) f(ecit) ou p(arentes) f(ecerunt).*

El Mahder.

Le village se trouve à huit kilomètres de la station du chemin de fer. Une inscription (1) a fait connaître le nom de l'ancien municipé :

ORDO MVNI
 CIPPI CASEN
 SIV M

Mais il y avait plusieurs cités du nom de *Casae* en Numidie, et l'adjectif *Casensis* ne distingue pas suffisamment celle-ci de ses homonymes.

M. le commandant Payen, que nous avons eu la fortune de rencontrer à El Mahder, où il s'est retiré, nous a fourni sur le

(1) *C. I. L.*, VIII, 4327.

pays de très utiles renseignements. A l'entendre, il y aurait eu en ce lieu trois centres de population voisins; l'un, au village actuel; l'autre, à l'est, vers la ferme Loubatière; le dernier, sur le versant de la montagne, près de la ferme Chassaing. Si le fait est vrai, on y trouvera peut-être l'explication de ce nom de *Casae*. De même qu'on appelle aujourd'hui Zibân (les villages) l'ensemble des oasis situées au pied de l'Aurès dans le désert; on a pu dénommer *Casae* (les habitations) trois groupes de maisons séparés mais formant une même ville. Cette opinion hypothétique nous est d'ailleurs toute personnelle.

Parmi les différentes cités du nom de *Casae*, l'une est dite *Casae Nigrae* ou *Nigrenses* (1). Or l'endroit où se trouve la ferme Loubatière s'appelle en kabyle *Malakal*, ce qui signifie, paraît-il, "les eaux noires". N'y a-t-il pas là un curieux rapprochement? Nous en devons l'indication à M. le commandant Payen.

Nous passons peu de temps à El Mahder, et la visite du Madr'acen, avec un coup d'œil jeté aux quelques débris romains épars autour du village, suffit à nous occuper. En grande hâte nous pouvons cependant voir la ferme Chassaing, à deux kilomètres du village lorsqu'on descend vers la gare. Les murs de cette habitation contiennent nombre d'inscriptions peu ou point connues, dont nous allons proposer des corrections ou donner une lecture.

128.

Ferme Chassaing; dans la cour, au pied du mur de gauche en entrant. Pierre tombale arrondie en forme de caisson.

Lettres 0,04.

(1) S. Augustin, *Contra Cresconium*, L. II, c. 1, § 2.

NOR
IX AN L
ER FECERV

. [v]ix(it) an(nis) quinquaginta . . . feceru[nt].

129.

Au même endroit; cippe encastré dans une construction carree où sont les porcs.

Hauteur 0,86; largeur 0,34; lettres 0,06 (1).

D M S
C · IVLIVS SYRIA
CVS · VETER
LEG · III AVG
IVLIA FRONTL
LA CONIVNX
PIISSIMA
FEC ·

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Iulius Syriacus veter(a-nus) leg(ionis) tertiae aug(ustae). Iulia Frontilla, coniux piissima fec(it).

Ce vétéran de la troisième légion s'était retiré, une fois consédié, dans la ville de Casae. Il semble que ce municipé, situé à proximité de Lambèse, servît souvent de retraite aux légion-

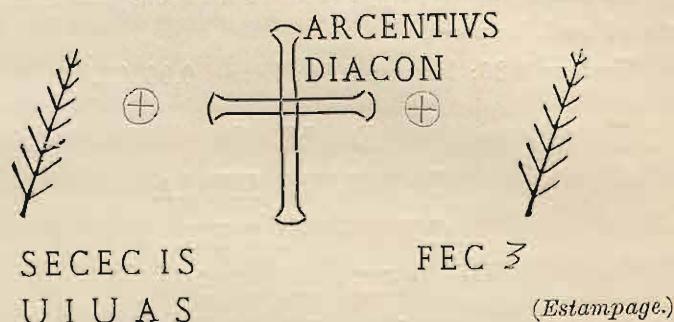
(1) *Id.*, 4329.

naires, comme Diana Veteranorum. Du moins on y a trouvé un certain nombre de textes qui mentionnent d'anciens soldats (1).

130.

Au même endroit (2); sur un bloc épais qui sert de linteau de porte à la construction dont nous venons de parler. Il n'a pas été déplacé depuis que M. Poulle l'a vu en 1869.

La dalle est pleine d'aspérités; les lettres peuvent souvent être prises pour des creux de la pierre et réciproquement.



Les lignes du bas surtout offrent une grande difficulté de lecture. *Arcentius*, *Diacon* et *Secccis* ne sont pas écrits d'une façon régulière; la grandeur des lettres diminue à mesure qu'on arrive vers la fin du mot. Outre la croix centrale, les deux croix plus petites inscrites chacune dans un cercle et les deux palmes, je ne distingue nettement que *Arcentius Diacon[us]* et l'acclamatio *vivas* écrite avec des U et non des V. Faut-il lire *fec[it]* en bas à droite? Et puis que représente *secccis*? La véritable leçon ne serait elle pas *recessit* ou *decessit*? Il y a néanmoins

(1) *Id.*, 4328 sqq.

(2) *Id.*, 4353.

des exemples de la seconde personne (1). Arcentius, nom très rare, se rencontre dans une lettre de Symmaque (2).

Le presbytère d'Aïn Beïda possède, nous l'avons dit plus haut, une porte antique roulant sur deux pivots et facile à mouvoir. L'édifice qui contient les inscriptions précédentes est muni lui aussi d'une porte, mais toute différente. M. de la Blançière, en étudiant les Djedar de la province d'Oran, monuments du genre du Madr'acen ou du Tombeau de la Chrétienne, a donné des portes la description suivante : " Le modèle le plus fréquent , consiste en une rainure ménagée dans les parois et le sol de , la galerie, et dans laquelle joue une grande dalle. Tantôt cette , dalle se soulevait et était maintenue par les leviers que l'on , enfonçait dans deux trous creusés près dans la pierre de fond. , Tantôt elle était ronde et se roulait latéralement, disparaissant , ainsi, pour livrer passage, dans le mur de droite du couloir , (3). C'est ce dernier modèle que nous avons à El Mahder. La rainure est pratiquée dans la paroi du mur de la façade, et l'énorme porte de 2 mètres de diamètre, de 0,23 d'épaisseur s'y mouvait et tournait comme une roue. Pour laisser le passage libre, elle entrait dans la rainure à gauche.

A quel usage était affecté le monument lui-même ? Nous ne le savons pas. C'est une construction à angles droits où des pierres de taille ont seules été employées. Elle mesure à l'intérieur environ 9 mètres sur les deux grands côtés qui se font vis-à-vis, et 7^m,50 sur les deux autres. La porte occupe le milieu d'un des grands côtés.

(1) *Bull. archéol. du comité*, 1888, p. 428.

(2) *Epist.*, VI, 7.

(3) *Arch. des Miss.*, 1883, p. 81.

131.

Au même endroit, dans le mur de la maison à droite.

§ S I
§ XX

132.

Au même endroit, dans le mur de la maison qui fait face à la montagne. Vu le peu de temps dont nous disposions, il nous a été impossible de lire jusqu'au bout le texte suivant, dont les lettres mal gravées se sont encore dégradées par un long séjour à l'air. Au reste il se trouve dans le *C. I. L.* (1). Mais nous y pouvons faire quelques adjonctions.

D M° FLV · CLAV *sic*
DIO IVLIANO
PIO FELICI
OMN*i* GE
· NERE POLL E
NTI VIRT V
TVM INVICTO
PRINCIPI ////////// (Estampage.)

Là s'arrête notre lecture.

*D(omino) [n(ostro)] Fl[av]io Claudio Iuliano pio, felici,
omn(i) genere pollenti virtutum, invicto principi . . .*

La date varie entre 361 et 363.

(1) *C. I. L.*, VIII, 4326.

133.

Au même endroit, dans le mur extérieur de l'écurie (1). Sur une pierre tombale arrondie en forme de caisson.

Hauteur 0,49; largeur 0,41; lettres 0,045.

D M S
 G E M I N I V S
 C A S T V L V S
 V I X A N L V
⁵ S I L V A N A M A R I
 T O D V L C I S S I M O
 F E C I T

D(is) M(anibus) s(acrum). Geminus Castulus vix(it) an(nis) quinquaginta quinque. Silvana marito dulcissimo fecit.

134.

Au même endroit; à côté de la précédente.

Hauteur 0,37; largeur 0,35; lettres 0,045.

D M S
 A R V N T I
 V S V I C T O
 R I N V S VI
⁵ X · A N · X V I I I

D(is) M(anibus) s(acrum). Aruntius Victorinus vix(it) an(nis) duodeviginti.

(1) *Id.*, 4840.

135.

Au même endroit; sur une pierre enterrée près de l'entrée de la ferme. De ce morceau et du suivant quelques lettres seulement émergeaient hors du sol. Nous avons fait extraire les deux blocs.

Hauteur 0,48; largeur 0,86; épaisseur 0,37; lettres de 0,09 à 0,065.

D · M · S
 C VATINIVS VICTOR VET
 MEN MILITIAE DEDIT AN
 DU ET VIGINTI ALIIS ANN

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Vatinivs Victor vet(eranus) . . . [no]men militiae dedit an[nis] . . . et viginti aliis ann[is].

Voilà encore un vétéran retraité et mort à Casae. Pour le reste, on ne peut rien avancer avec assurance. Il paraît cependant que le sens doive être: il entra au service (*nomen militiae dedit*) à tel âge, et servit vingt autres années.

136.

Au même endroit.

Hauteur 0,49; largeur 0,65; épaisseur 0,37.

VIT SVPERQ VE VI
 TVS ANNORVM LXXXV
 MACVLATVS NEMPE
 CESSIT LVCIS OPPIDA
 5 SSIAE MAXIMAE SPONS

A voir la hauteur et l'épaisseur de cette dalle, il semble qu'elle fasse partie de la même inscription que la précédente. Mais comme elles ne sont brisées ni l'une ni l'autre, il faudrait conclure que l'épitaphe entière était écrite sur plusieurs pierres juxtaposées. Le sens n'est pas facile à déterminer. On lira peut-être au commencement:

[milita]vit superque vi[xit]
 [mortuus est na]tus? annorum octoginta quinque.

Nous ne comprenons pas la suite. D'ailleurs *nempe* ne rentre guère dans le style épigraphique. A la dernière ligne, voudra-t-on interpréter *[Ca]ssiae Maximae spons[ae]*? En somme ce texte, qui se distingue des autres épitaphes funéraires par une rédaction moins banale, ne nous offre que peu d'intérêt dans son état actuel de conservation.

137.

Au même endroit; sur une pierre tombale arrondie en forme de caisson, dans le mur de la cour à gauche.

Hauteur 0,55; largeur 0,52; lettres 0,04.

D M S	D M S
V A T I N	C · I V L S E
A V E R N	VERVS
AVA	V I X A N
⁹ XXXC	C V M VI
L V E S E	VERE
VERVS	A

D(is) M(anibus) s(acrum). Vatina Verana v(ixit) a(nnis) septuaginta, Lu[cius?] Severus [fec(it)].

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Iul(ius) Severanus vi-x(it) an(nis) centum et quinque, m(ensibus) sex . . .

Cette double inscription publiée moins complètement au *C.I.L.* VIII, 4342, a des particularités intéressantes, d'abord le mention d'un centenaire, Julius Severus, et puis la manière d'écrire le nombre 70, XXXC au lieu de l'ordinaire LXX.

138.

Il y a encore lieu de faire quelques rectifications à un texte lu par M. Poulle et publié au *C. I. L.* VIII, 4323. Le cippe sur lequel l'inscription a été gravée gît au bord de la petite sâgnia qui descend de la montagne vers la ferme Chassaing. Les femmes arabes y viennent laver, et depuis qu'elle sert à cet usage la pierre a été fort endommagée. La surface en devient de plus en plus lisse et polie, et le creux des lettres s'efface chaque jour. Avec un peu de patience nous sommes arrivés cependant à déchiffrer ce qui suit.

Hauteur 1,07 ; largeur 0,50 ; lettres de dimensions très diverses.

RI · ET · M · AVREL
 ANTONINI ET
 PARTICO MA
 XIM AVGG ET
 5 IVLIAE ////////////MA
 TRI CASTRORV
 ET AVGG TOTVSQVE
 DOMVS DIVINAE
 DEBCNĒ SVB AT NO
 10 PROCVLO LEG AVGG
 SVB · CVR · CIVLI
 PAVLINI > COH II MVA
 VEXN COLLATO N CXXVII
 KAL AVG//D//ANTONINO III
 15 COS

VSLA

(Estampage.)

[Pro salute imp(eratorum) Caes(arum) L(ucii) Septimi Se-
 ve]ri et M(arci) Aurel(ii) Antonini et Partic(i) Maxim(i) Au-
 g(ustorum) et Iuliae [Aug(ustae)] matri castroru(m) et Au-
 g(ustorum) totiusque domus divinae, dedic(a)nte Subatiano
 Proculo leg(ato) Aug(ustorum), sub cur(a) C(ai) Iuli Paulini,
 centurionis coh(ortis) secundae m(illiariae) Ma[urorum] ? re-
 x(illatio) n(ummo) ? collato n(umero) CXXVI kal(endas) au-
 g(ustas) d(omino) [n(ostro)] Antonino III [et Geta II] co(n)-
 s(ulibus). V(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

Nous n'entendons pas expliquer à nouveau cette inscription
 de l'année 208. Remarquons seulement que le nom de Géta a bien

été écrit sur la pierre à la ligne 14. Nous y avons vu le martelage indiqué ci-dessus par la figure

Avant le mot *cos* à la ligne 15, nulle trace de lettres. On voit aussi qu'un lapicide inattentif a mis le datif au lieu du génitif à la ligne 3, à la place du nom de Geta martelé. Les mots ajoutés *Partico Maxim* sont en lettres un peu plus grandes que les autres.

139.

A l'Hôtel du Tournant, près de la gare d'El Mahder; sur un tombeau arrondi en forme de caisson.

Hauteur du cadre 0,55; largeur 0,35; lettres 0,05.

D M S
TITIAE IVLI
AE MATRI RA
RISSIMAE ⁶

D(is) M(anibus) s(acrum). Titiae Iuliae matri rarissimae.
M. Pallu de Lessert lit un peu différemment (1).

Les Zibân.

La plupart des ruines romaines d'Algérie se trouvent sur les hauts plateaux qui séparent le Tell du Sahara, c'est-à-dire à une altitude moyenne de mille mètres. Ces immenses étendues, qu'on aime à croire toujours ensoleillées, sont bien souvent en hiver couvertes de neige. Le froid y sévit alors aussi extrême que la chaleur en été. Nous étions en décembre. De tous côtés on nous

(1) *Rev. de l'Afrique française*, 1886, p. 74.

représenta combien il y aurait de témérité à vouloir braver la rigueur du climat. Et force nous fut d'abandonner nos projets de fouilles dans cette région. Du moins les contrées du sud nous restaient, je veux dire le versant méridional des hautes terres, où les dernières pentes des montagnes tombent dans le désert. En toute saison la température s'y maintient chaude; elle est en hiver particulièrement propre au travail. C'est là que nous résolûmes de nous rendre.

Parmi les nombreuses stations romaines situées dans les sables, au sud de l'Ahmar Khaddou et des monts du Zab, telles que Ad Majores (Besseriani), Ad Badias (Badès), Tabudeos (Tehouda), Gemellae (M'lili-Ourlal), cette dernière surtout nous attirait. Nous en attendions beaucoup. Voici les motifs de cette opinion.

En 1857, M. le capitaine Pigalle, faisant exécuter des fouilles aux ruines voisines de l'oasis d'Ourlal, découvrit une inscription très intéressante qui donnait le nom ancien de la localité, *Gemellae* (1). On apprit en outre par ce texte qu'une vexillatio de la III^e légion Auguste séjournait à Gemellae en 253, sous Valérien et Gallien.

Au mois de décembre 1886, le R. P. Delattre et M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, se trouvant ensemble à Biskra, entreprirent une exploration archéologique dans les Zibâa (2). Ils s'arrêtèrent à Ourlal et pendant une matinée firent pratiquer des sondages qui donnèrent une trentaine de graphites écrits sur les murs par les soldats romains. Constraint d'abandonner l'oasis après ce court travail, le R. P. Delattre, en rendant compte de

(1) *C. I. L.*, VIII, 2482: cf. Henzen, *Annali dell' Inst. arch.*, 1860, p. 62. Ragot, *Le Sahara de la province de Constantine*, p. 196 sqq. Tissot, *Géogr. de la prov. d'Afr.*, II, p. 523 sqq.

(2) Les résultats s'en trouvent consignés dans le *Recueil de Constantine*, T. XXV.

son voyage, appelait sur le camp d'Ourlal l'attention des archéologues. Encouragés par ce double exemple, nous résolûmes de faire à notre tour une tentative au même endroit.

Un heureux concours de circonstances nous avait d'ailleurs mis en relation avec M. le capitaine Cagniard, du bureau arabe de Batna. Très obligeamment, M. Cagniard, qui se trouvait à Ourlal quand y vinrent le R. P. Delattre et M. l'abbé Delapard, nous donna les renseignements les plus exacts sur leur visite aux ruines, il y joignit les meilleures recommandations après du cheïkh d'Ourlal. En lui adressant tous nos remerciements, n'oublions pas les autorités de Biskra, M. le commandant Lebourg, M. le capitaine Belin et le caïd Si Mohammed bou Aziz ben Gana, qui, par tous les moyens en leur pouvoir, ont rendu possible et agréable notre séjour dans le sud.

Toute la région saharienne comprise sous le nom de Zibâñ offre des traces de l'occupation romaine. Ce n'est pas qu'on y puisse contempler de grandes ruines comme celles qui se trouvent au nord de l'Aurès; mais les pierres de taille, les morceaux de sculptures, les fragments d'inscriptions, employés par les Arabes pour les fondations de leurs maisons, se rencontrent presque dans chaque oasis. Sans doute, on n'a pas le droit d'en conclure que chacun des villages modernes correspond à un centre antique. Ces vestiges attestent du moins la présence des Romains jusqu'en ces contrées lointaines. Le D^r Guyon (1), M. Ragot, et le R. P. Delattre en ont parlé tour à tour. Le temps nous manquait pour recommencer la même exploration. Aussi bien ne nous eût-elle rien appris de nouveau. Mais nous avons pu distraire quelques heures, pendant notre séjour à Biskra, pour visiter les environs immédiats de cette ville.

Au sud-est, dans le lit presque toujours à sec de l'oued Biskra,

(1) Guyon, *Voyage d'Alger aux Zibâñ* (Alger, 1852).

se trouve un débris romain signalé déjà par M. Léon Renier. Voici en quels termes l'illustre épigraphiste s'exprime à ce sujet (1): " Nous allâmes dans le lit de la rivière visiter la tour, „ qui est de forme carrée, et a 10 mètres de côté sur 12 à 15 de „ hauteur. Elle est construite en pierres de grand appareil, cou- „ ronnée à son sommet par une élégante corniche, et ne pré- „ sente d'autre ouverture qu'une brèche, pratiquée à l'un de ses „ angles par des chercheurs de trésors, peut-être ne serait-on „ pas très éloigné de la vérité, en supposant que c'est une des „ piles du pont qui établissait une communication entre la ville „ antique et la rive occidentale de la rivière „. A vrai dire, il y a dans le lit du fleuve deux tours et non pas une seule. La plus rapprochée de la rive gauche n'a pas de pierres de grand appareil, mais seulement un rang de briques posées à plat, alternant avec des galets arrondis, tels que ceux qui jonchent le sol au même endroit. L'autre tour, dans laquelle les Arabes ont installé le marabout de Sidi Sersour, est plus voisine de la rive droite. Elevée sur une assise en blocage, elle se compose de grosses pierres rondes, qui ne répondent guère à la description de M. Renier. Bien que ce mode de construction ne soit pas ordinaire aux Romains, il n'est cependant pas sans exemples. A la page précédente M. Renier parle des " lignes de moellons et de cailloux roulés „, qui indiquent l'emplacement de Ad Piseinam. Nous serons d'accord avec lui pour croire que les deux tours sont les restes d'un pont romain. Il ne subsiste guère autre chose aujourd'hui de la station antique.

L'oasis de Chetma, située à huit kilomètres environ à l'est de Biskra, offre une particularité remarquable, dans ses hautes maisons qui ressemblent à des forteresses garnies de meurtrières.

(1) Renier, *Troisième rapport au Ministre, Archives des Missions*, T. II, 1851, p. 451.

En revanche elle renferme peu de débris romains. Nous n'y avons découvert que le texte suivant, dans l'angle d'une maison, au ras du sol (1).

140.

Hauteur 0,59, largeur 0,21, lettres inégales de 0,07 à 0,05.

M P D I
 V A L E R
 I O C L E
 N O S E
 NVICTO
 OFFN

On doit sans doute lire: [*i*]mp(eratori) *d*(omino) [*n*(ostro)
C(aio)] *Valer*(io) [*D*]iocl[e]tia]no se[mper]? (*i*)nvicto [*pi*]o?

Les milliaires au nom de Dioclétien sont assez nombreux dans le sud de la province de Constantine (2). Nous ne pensons pas cependant qu'il s'agisse d'une pierre de ce genre.

Ces recherches aux alentours de Biskra nous prirent peu de temps. Nous avions hâte d'arriver au lieu des fouilles. Aussi, dès que les préparatifs furent terminés, nous nous dirigeâmes vers Ourdal. La route longe plusieurs ruines romaines soigneusement notées par le R. P. Delattre dans sa relation de voyage que nous avons citée. Souvent les pierres de grand appareil émergeant au sommet de petits monticules s'aperçoivent à un assez forte distance. Les deux plus importantes de ces ruines, se trou-

(1) M. l'abbé Delapard en a donné une version différente dans le *Bullet. d'Hippone, Comptes-Rendus des séances*, 24, 1888. p. XXXIV.

(2) *C. I. L.*, VIII, 10233, 10237, 10244, 10245, etc.

vent sur la gauche, lorsqu'on s'éloigne de Biskra. La première, à deux heures de cette ville, n'a que des pierres détériorées par l'eau et le sable; dans la seconde, à une heure de M'lili, on voit encore quelques seuils de portes. Au bout de cinq heures, nous atteignons le but du voyage, éloigné de trente-cinq kilomètres environ.

Après avoir pris possession de la chambre, si je puis la nommer ainsi, que le cheïkh met à notre disposition, notre premier soin est d'aller inspecter l'endroit où les fouilles commenceront le lendemain matin. Les indigènes l'appellent El Kasbat (le fort). On le place ordinairement à mi-chemin entre M'lili et Ourlal, et M. le cap. Ragot dit en propres termes qu'il est sur la rive gauche de l'oued Djdi. M. Tissot reproduit cette erreur. Si le nom de M'lili rappelle tout-à-fait celui de la ville antique Ge-mellae, El Kasbat est cependant beaucoup plus voisin d'Ourlal. Il se trouve d'ailleurs sur la rive droite du fleuve, du côté du désert, tandis que l'oasis s'allonge sur la rive gauche, au nord. Les officiers de l'armée romaine eussent fait preuve d'une complète imprécision en placant leur camp en deçà de l'oued. En ces contrées l'eau est le premier bien dont il faille s'assurer la possession. Sans eau, la végétation et par suite la vie deviennent impossibles. Eût-il donc été d'une tactique prudente de laisser le fleuve à la merci des ennemis? Etablir la ligne de défense de l'autre côté, c'était protéger le fleuve contre les incursions de tribus du sud et s'assurer une réserve d'eau toujours suffisante. L'oued Djdi ayant un débit peu abondant, ils construisirent un barrage dont les restes subsistent. Comme à Bechilga, comme à Biskra les pierres rondes noyées dans du ciment forment un blocage très solide.

L'intelligence saine des besoins de la défense dans ce pays lointain ne laissait donc pas le choix aux Romains pour l'emplacement de leur camp. Ils ne pouvaient le mettre que là où il se trouve, sur la rive droite du fleuve. Le fortin d'El Kasbat

y occupe une petite éminence, à trois cents mètres environ de l'oued, et domine l'immense plaine, le fleuve et l'oasis.

Au milieu d'une enceinte rectangulaire qui mesure 175 mètres à l'est et à l'ouest, et 150 au sud et au nord, quelques murs sortent du sable, qui laissent deviner une construction carree avec plusieurs chambres intérieures. En dehors de la première enceinte, surtout au nord et à l'est, on aperçoit jusqu'à une distance assez grande des vestiges en moellons blanchâtres. Mais le sable, poussé par le vent du désert, a rempli tous les vides et les restes des anciens monuments affleurent à peine au niveau du sol. Il ne pouvait s'agir pour nous de fouiller cette immense ruine. Tout au plus nous serait-il possible d'opérer quelques sondages en différents points du grand carré. Nos efforts devaient se porter sur la construction intérieure qui paraît être le centre et le cœur de toute cette agglomération. Le capitaine Pigalle et le R. P. Delattre en ont jugé ainsi l'un après l'autre. Nous les avons imités. Quelques anciens du village se rappelaient en quel coin précis nos deux devanciers avaient mis la pioche. D'ailleurs certains indices matériels, une dépression assez forte dans le sable, ne laissaient pas le moindre doute à cet égard.

Deux mots tout d'abord, et pour n'y point revenir, sur la grande enceinte. Les murs ne se voient plus, mais on peut en suivre la ligne facilement, car le sable s'y est amoncelé plus qu'ailleurs et forme une sorte d'énorme bourrelet rectangulaire. Il est mal aisément, on le conçoit, de retrouver les portes; nous croyons cependant en avoir découvert une sur le côté sud, non loin de l'angle sud-est. De bastions, il n'y a pas trace. En faisant dégager l'angle du nord-ouest, nous avons constaté qu'il était disposé en quart de cercle (1).

(1) Sur cette particularité qu'on retrouve aussi à Lambèse, cf. Cagnat, *Le Camp et le Praetorium de la III^e légion Auguste*, extrait de la *Rev. Archéol.*, p. 5, n. 5.

Les recherches que nous avons dirigées dans la caserne même ont donné des résultats que nous allons maintenant exposer. On voudra bien, pour suivre ces explications, se reporter à notre planche VIII, exécutée d'après une de mes photographies. Le mur qui fait face au lecteur, et contre lequel sont appuyés deux chapiteaux, se trouve au nord. On s'orientera donc sans peine.

Le R. P. Delattre avait mis ses ouvriers le long du mur de l'ouest, perpendiculaire au précédent, et dont on aperçoit la perspective fuyante. C'est le morceau le mieux conservé de tout le monument. Nous commençâmes aussi de ce côté. Bientôt une tranchée, profonde de trois mètres et longue de onze, y fut pratiquée. Notre planche la reproduit en entier. Tout au fond, à l'angle, une porte qui se devine, donne accès dans une petite pièce ; une autre porte, cachée ici derrière le gros bloc de maçonnerie à gauche met cette chambre en communication avec une seconde. Si nous en sortons pour revenir aux deux chapiteaux, nous trouverons le mur du nord percé aussi de plusieurs portes qui livrent passage dans d'autres chambres de dimensions assez restreintes. Il paraît bien qu'à l'est il n'existait rien de semblable, mais seulement le mur au milieu duquel était ménagée une large issue vers le dehors. Le capitaine Pigalle découvrit près de cette porte l'inscription qui figure au *C. I. L.* et que nous avons rappelée ci-dessus. Des sondages pratiqués en plusieurs points au sud nous ont prouvé que la disposition intérieure ne différait pas de celle du nord. Mais cette partie est beaucoup plus endommagée. Enfin, pour revenir à l'ouest, il devait y avoir depuis l'angle sud-ouest jusqu'à la pièce dont le mur s'étend au premier plan à gauche, un développement de mur égal à celui qui se voit au-delà, entre le personnage et les chapiteaux. Cette pièce, située vis-à-vis de la grande porte de l'est, occupait la place d'honneur de l'édifice. Le seuil en est bien conservé. Et le cippe, découvert là-même où il est repré-

senté, tenderait à faire croire que nous sommes peut-être dans l'Augusteum (1).

La planche permet de constater en outre que les matériaux adoptés pour la construction sont vulgaires; point de pierres de taille, excepté pour les seuils et les jambages de portes; partout ailleurs des moellons cimentés.

Un coup d'œil sur les murs qui émergent du sable au nord nous montrera aussi que les petites pièces étaient voûtées. L'amorce de deux pleins cintres est très visible.

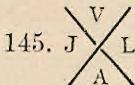
Les murs étaient recouverts à l'origine d'un enduit blancâtre. A une époque ultérieure on en ajouta un second, plus tard un troisième, et en certains endroits un quatrième. Ces minces couches de plâtre tombent assez vite lorsque, dégagées du sable qui les soutenait, elles sont exposées au soleil. Comme à la caserne d'Ostie, surtout comme à la caserne des Vigiles au Transtévere, les parois sont couvertes d'inscriptions gravées à la pointe par les soldats désœuvrés. Sur le troisième et le quatrième enduit, l'écriture est onciale et cursive; sur les deux premières couches, antérieures chronologiquement, les lettres majuscules sont employées à l'exclusion des autres.

Parmi les graphites recueillis par le R. P. Delattre, plusieurs méritaient un second examen, entre autres le dernier de la liste, ABITVTVS IBI AD BA... ou ABITVTVS IBI BAD, interprété comme désignant *Ad Badias*. Mais presque tous ont disparu.

Quelques-uns seulement existent encore aujourd'hui, tels que, IVLIVS SATVRVS (petites majuscules); IVLIVS DO (grandes majuscules); CLAVDIVS (cursive).

(1) cf. sur l'Augusteum de la caserne d'Ostie, *Notizie degli Scavi*, 1889, p. 72 sqq.

Voici la liste des nouveaux graphites que nous avons pu déchiffrer :

141. TIRRO (majuscules).
 142. IVLIVS // / / / (grandes majuscules).
 143. PONSCIA (onciale).
 144. OPTATVS (majuscules).
 145.  (petites majuscules).
 146. AICLORI (id.).
 147. AMANS (id.).
 148. MILITIS (onciale).
 149. NYMPHAM (id.).
 150. SILIVS (petites majuscules).
 151. C. MYRISVS? (écriture très irrégulière).
 152. SALVIANI (petites majuscules).
 153. ANINIVS NAMPANO (id.). *Le nom punique Namphamo n'est pas rare.*
 154. MARIA? (id.).
 155. LVCIVS (grandes majuscules).
 156. LICAM? (id.).
 157. INSCIVS? (cursive).
 158. IVLIVS (id.).

Une quantité de chiffres couvrent aussi les murs, nous en avons lu quelques-uns ; les autres s'enchevêtrent sans qu'on puisse distinguer tel ou tel nombre.

159. IIIIXXX (= 34).
 160. CCCCCCIIII (= 607?).
 161. XXXX liés ensemble (= 40).
 162. XVII (= 17).

- | | | |
|------|--------------|----------|
| 163. | XXX | (= 40). |
| 164. | XXXI | (= 31). |
| 165. | XXXXXX | (= 60). |
| 166. | XXXXXXXXXXXX | (= 100). |
| 167. | XXX XXXV | (= 65). |
| 168. | VIIIIIIII | (= 15?). |
| 169. | XXXX CXX | ? |
| 170. | XXXX CXX | ? |
| 171. | XX V CXX | ? |
| 172. | LXXX | (= 90). |

Enfin viennent les dessins et caricatures :

173. Plusieurs chameaux en divers endroits ; sous l'un d'eux une légende, peut-être : *insanis*

174. Les chevaux sont nombreux. L'un d'eux, de grandes dimensions, est fort bien conservé. On lit au-dessus, vers la droite : Sallonianus, en bas peut-être *Janis Parthici*.

175. Plus loin, à côté d'un autre petit cheval, ces mots très lisibles : ECVS LADIVS MEVS, *c(qu)us Ladius meus*.

Le cavalier qui grava le nom de son cheval sur le mur de la caserne devait avoir remporté grâce à lui quelque glorieux succès. Des noms de chevaux se sont déjà rencontrés sur plusieurs mosaïques africaines : *Patricius*, *Ipparchus* à Sousse, *Mucosus* à Cherchel. On en a trouvé de même à l'oued Athmenia, et aussi à Rome, à Barcelone, à Girone, à Italica, à Lyon, à Carthage (1).

Les deux chevaux d'El Kasbat, outre la bride qui retient le mors, ont au cou une sorte de collier. On peut voir des orne-

(1) cf. Héron de Villefosse, *Rev. de l'Afrique française*, V, 1887, p. 371 sqq.

ments semblables sur les bas-reliefs de la colonne Trajane, de l'arc de Titus et de l'arc de Constantin.

176. Un soldat jouant de la trompette.
 177. Une tête grotesque, de profil, avec une oreille d'âne.
 178. Un petit personnage étendant les bras.
 179. IMP CAES, *imp(erator) Caes(ar)*.
- et auprès, une caricature d'empereur assis, revêtu d'une cuirasse bombée, levant le bras droit.
180. Un animal à petites cornes, peut-être une gazelle.
 181. Une tête grotesque à cheveux hérissés.
 182. Deux scorpions.
 183. Un homme nu.
 184. Un personnage nu, à grande barbe, nez long, cornes et pieds de bouc.
 185. Même tête sans corps.

Toutes ces inscriptions, tous ces dessins sont gravés à la pointe ; ils sont dûs à l'imagination des soldats. Mais les murs de la caserne d'El Kasbat portent en outre des traces d'écriture officielle. Nous interprétons ainsi les mots suivants peints en caractères rouges sur la première ou la seconde couche d'enduit :

186. IANVARI
187. EMERITI lettres de 0,125.
188. //NIÀNÀ id. 0,09.
189. //TÀVII id. 0,135.
190. LEΓ /////////////// id. 0,11.
191. T · SATVRNINI id. 0,17 à 0,09.
192. G R NV!

Ces noms se trouvent tous sur le mur du nord ; les graphites sont répartis à peu près également au nord et à l'ouest. On

peut distinguer sur notre planche les lettres NIANA, un peu à droite au-dessus des deux chapiteaux. Que signifient ces lettres? Les autres mots paraissent être des génitifs singuliers. Quant à leur signification nous ne saurions l'indiquer. Peut-être au n° 191 doit-on lire *⟩ Saturnini = centuria Saturnini*.

Entre ces mots on aperçoit des traits rouges, puis des fleurs rouges et vertes, semblables à des tulipes et à des dahlias, enfin des guirlandes rouges elles aussi. Les fleurs occupent parfois l'intérieur des guirlandes. L'une de ces dernières de forme ovale mesure 0,61/0,50.

193.

Immédiatement au-dessus des deux chapiteaux, nous avons relevé un graphite qui doit être mis à part des autres.

Le texte se divise en deux colonnes séparées par un sorte de barre indistincte. M. Chatelain, à qui nous en avons soumis la photographie et l'estampage, a bien voulu tenter une lecture que voici:

	R E
	ZIBIR
	I E R D I T E N V <i>Ierditenu[s]</i>
SOSZICVS	E V E S S A N V <i>E vessanu[.]</i>
IVLIANVS	L I C E N T I A R V <i>Licentiaru[s]</i>
EVASSAN?	P R O C E S S A R O N // <i>Processaron[us]</i>
D VLCITIVS	M A S S A M A I // <i>Massama[rus]</i>
	M A R I V S
	D V Z A T V S ?
	R V S T I C V S
	M A S //

Ne pouvant, pour le moment, donner la reproduction exacte du graphite où se mêlent l'onciale, la cursive, la minuscule et la majuscule, nous nous bornons à le transcrire en lettres ordinaires. Tous les noms qu'il contient, disposés dans un ordre symétrique, au lieu d'être écrits au hasard comme ceux que nous avons précédemment signalés, rappellent les longues listes de soldats trouvées à Lambèse. Il est regrettable que les premières lignes fassent défaut et que les noms seuls aient subsisté.

Enfin les murs d'El Kasbat nous fournissent une dernière particularité. Une dizaine de cadres rectangulaires, terminés par un fronton en triangle, s'allignent à hauteur d'homme, au nord et à l'ouest. Les dimensions varient, et, pour cinq d'entre eux que nous avons mesurés, voici les résultats obtenus :

I	hauteur	1,40,	largeur	0,85
II	,	0,82,	,	0,58
III	,	0,49,	,	0,31
IV	,	0,46,	,	0,33
V	,	0,60,	,	0,37

Le R. P. Delattre supposait que ces cartouches ont contenu des diplômes militaires, en pierre ou plutôt en bronze. Mais nos ouvriers n'ont trouvé rien de semblable. Aussi, bien que plusieurs parcelles de fer, peut-être des restes de clous, se voient encore dans quelques angles, on peut croire que ces cartouches, comme ceux de la caserne des vigiles d'Ostie, étaient simplement remplis d'un enduit plus fin que celui dont les murs sont recouverts. Les inscriptions, règlements militaires, ordres de service ou autres (1), y auraient alors été peintes, au lieu d'être gravées sur métal.

(1) cf. Cagnat, *Année épigr.*, 1889.

Mais nous n'avons pas encore tout dit, en décrivant ce qui couvrait les murs de notre caserne ; dans le sable même plusieurs objets étaient ensevelis, que nous devons maintenant signaler.

194.

C'est d'abord un dé d'autel quadrangulaire, haut de 1,05, large de 0,45, debout à l'angle du mur de l'ouest, là-même où il se trouve sur notre planche. Il n'avait pas été déplacé depuis le temps des Romains. Nous l'avons seulement fait pivoter, pour que les caractères de l'inscription fussent reproduits dans la photographie. Au moment où nos ouvriers nègres le dégagèrent, la face opposée au texte était appuyée contre le mur. L'inscription est enfermée dans un cadre, en belles lettres de 0,08; la première ligne semble avoir été écrite sur un autre mot précédemment martelée. On lit sans aucune difficulté:

MARTI
ET PEGA
SO AVGG
SAC *(Estampage.)*

Marti et Pegaso Aug(ustis) sac(rum).

Nous ne connaissons pas d'autre texte épigraphique où Pé-gase soit introduit. Mais on ne peut guère être surpris de le voir divinisé, puis invoqué en même temps que Mars, par les cavaliers qui componaient la *vexillatio* détachée à Ourlal. M. von Domazewsky (1) cite des monnaies légionnaires de Gallien où Pégase figure comme emblème des légions I et II *Adiutrices*.

(1) *Die Fahnen im römischen Heere*, p. 55.

N'est-ce pas aussi un Pégase ce cheval ailé sur un bas-relief militaire que reproduit le même auteur (p. 7) ?

Pégase est encore représenté sur une mosaïque de Carthage (1) avec son nom PEGA(sus), et sur deux lampes du musée de Constantine (2). Mais on ignore si ces trois derniers monuments ont quelque rapport avec l'armée. Les chevaux dessinés à la pointe sur l'enduit des murs d'El Kasbat, n'offrent aucun caractère mythologique.

En dégageant les différentes portes dont nous avons parlé ci-dessus, la " messa ", de nos nègres se heurtait souvent à de grosses pierres. Tour à tour furent extraits des fragments d'un seuil de porte à rainure, deux blocs carrés sans trace de travail, un morceau de colonne, deux auges, trois chapiteaux. Tous ces débris ne sont pas tombés là par hasard, mais ils y ont été apportés à dessein. On les trouvait parfois étroitement serrés en travers de la porte; les vides étaient comblés avec de la terre durcie. Partout ailleurs le sol de la caserne n'est que sable. Ces dispositions prouvent qu'à un certain moment l'intérieur de l'édifice a dû servir de refuge à une troupe, qui en barriada solidement les issues.

Non loin de l'autel dédié à Mars, un poids et un petit cul-de-lampe sculpté furent également déterrés. Ces deux objets sont en calcaire tendre, et on nous affirma plus tard à Biskra que les montagnes voisines n'ont que du calcaire dur. Le poids est de forme ovale, convexe d'un côté, plat de l'autre pour qu'on puisse le poser. Une poignée a été ménagée dans la pierre même. Il pèse 7 kil. 350 gr.

Enfin, presque en face du même autel, à deux mètres de distance environ, une large base de colonne apparut. Elle était

(1) Delattre, *Bull. épigr.*, 1886, p. 382.

(2) *Annuaire de Constantine*, 1862, pl. IV et V.

encore en place. De cette découverte et de celle des trois chapiteaux nous pouvons conclure qu'un portique régnait à l'intérieur, au moins le long du mur occidental.

Les fouilles n'ont donné aucune monnaie, mais beaucoup de briques et de tuiles dont pas une ne portait de marque de fabrique.

A notre regret, il nous fallut après douze jours, interrompre les recherches et rentrer à Biskra. Les résultats de cette courte exploration ne sont pas à dédaigner, nous osons le croire, surtout si l'on songe à la difficulté particulière du travail dans un sable qui s'éboule à tout moment, et qui, soulevé par un violent scirocco, remplit en peu de temps de profondes tranchées.

Auprès d'Ourlal s'étendent quatre villages, M'lili, Bigou, Zaouïa et Menalah. Ce ne sont vraiment que des quartiers d'une même oasis. Nous les avons parcourus en notant les moindres vestiges de l'occupation romaine. A peine avons-nous rencontré deux inscriptions.

M'lili. — Le village est plein de pierres de grand appareil, de colonnes et de chapiteaux brisés.

Au marabout des Aouled Nououa, une colonne bien conservée soutient le plafond. Un chapiteau byzantin très fouillé, orné de feuilles et de palmes, la surmonte ; il n'appartenait pas à cette colonne originellement. La cour renferme des chapiteaux simples, des morceaux de colonnes.

Marabout de Sidi Dechkoul ; quatre colonnes debout avec des chapiteaux simples.

Marabout de Sidi bou Melha ; colonnes brisées en place.

Marabout de Sidi Esmen ; dans le vestibule un moulin à huile, et un sarcophage servant de bassin, auprès d'un puits antique.

Près de la porte du village une dizaine de colonnes gisent à terre.

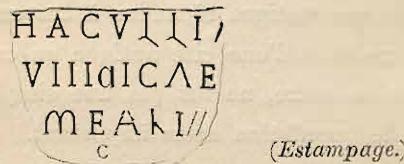
Entre M'lili et Bigou, on voit dans la plaine un certain nombre de grosses pierres carrées qui émergent, et deux petits bassins, entourés jadis de larges dalles, qui sont aujourd'hui au fond de l'eau.

Bigou. — Les pierres romaines y sont aussi fréquentes qu'à M'lili. Il y a même une construction en grand appareil, en-
vahie par des maisons arabes; l'intérieur renferme des colonnes.

Au pied d'un mur, dans le marabout de Sidi Ali ben Thaier, se lisent les lignes suivantes.

195.

Hauteur 0,24; largeur 0,34; lettres 0,04.



Le R. P. Delattre avait signalé ce fragment sans le transcrire.

Un gros socle est couché à terre dans une rue. Un petit bassin pareil aux deux signalés plus haut se trouve à la sortie du village.

Zaouïa. — Pierres romaines de tous côtés. Une belle colonne cannelée de 0,45 de diamètre gît dans un fossé non loin du marabout de Sidi Mohamed ben Ouar.

Menalah. — Il n'y a que quelques pierres au marabout de Sidi Mohamed.

Ourlal. — En dehors des ruines d'El Kasbat, l'oasis ne possède presque rien: quelques fragments de colonnes (diamètre 0,40), devant une maison du village; plus loin un reste d'inscription dans un mur.

196.

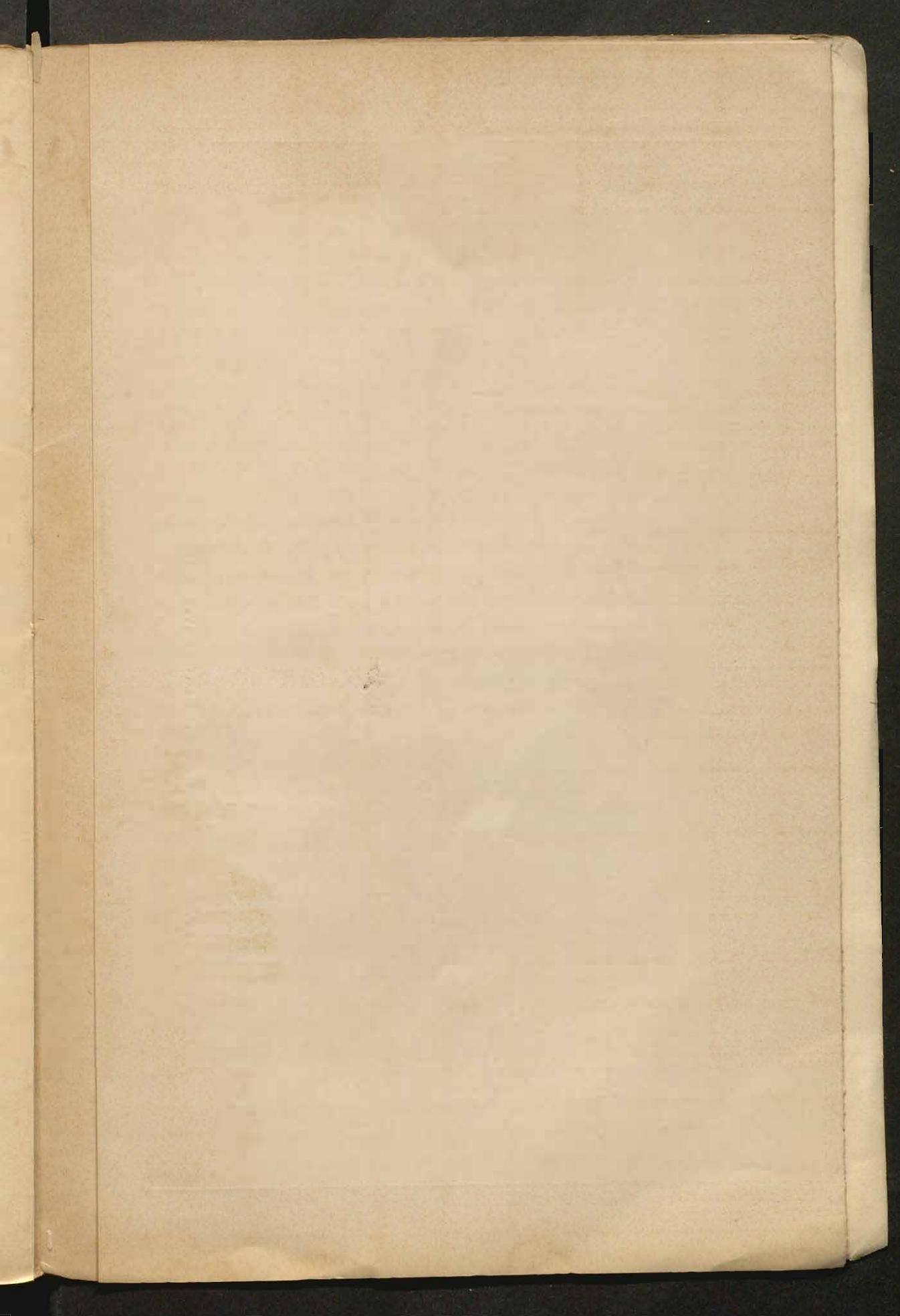
Hauteur 0,28; largeur 0,67; lettres 0,095.

{ S T R }

Et un peu au-delà, un pilier carré, large de 0,45, décoré de fleurs, de tiges montantes, de palmes, etc...

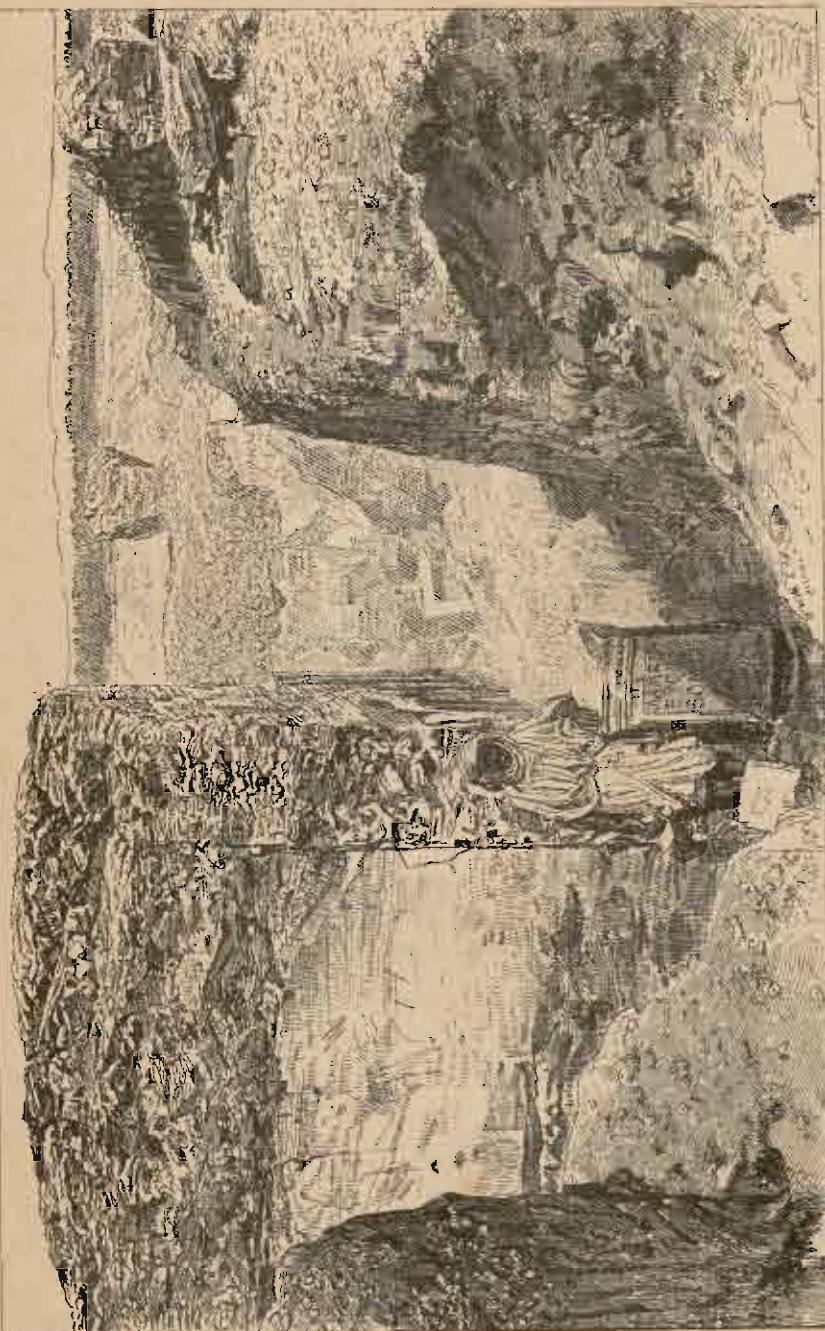
Les indigènes me disaient qu'une autre " pierre écrite ", existait dans la maison de ben Abdallah, frère du cheïkh. Je me suis rendu chez lui et n'ai rien trouvé.

Tous ces vestiges répandus à travers les cinq oasis attestent l'existence d'une cité antique en ce lieu. Gemellae, nous pouvons le croire, ne fut pas une simple bourgade, mais un centre de population assez important.

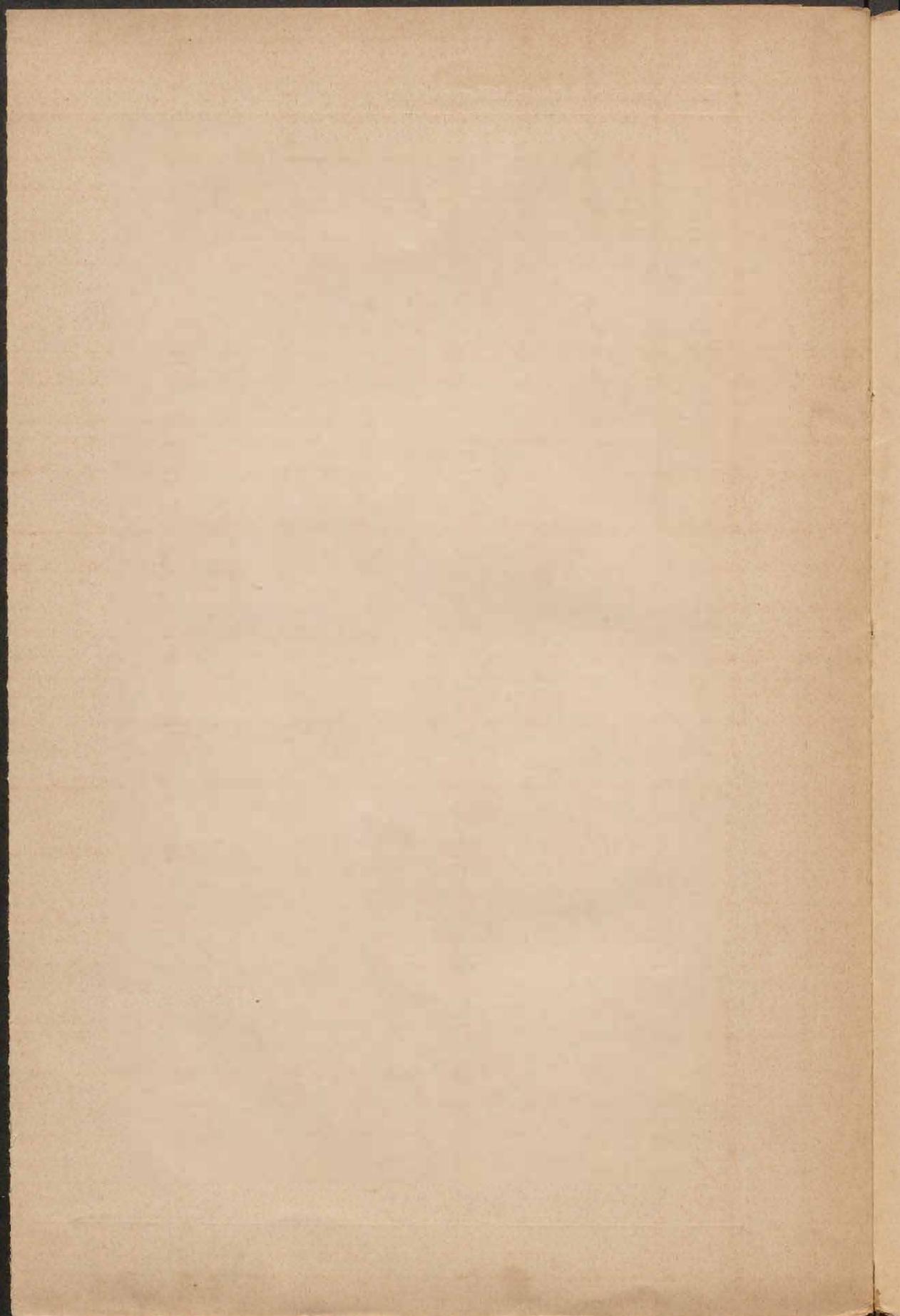




TÊTE DE BACCHUS À CHERCHEL (V. p. 405).



FOUILLES D'ORNELA (V. p. 577).



Tome IV (1884). — Léopold DELISLE, Mémoires de reliques de l'époque mérovingienne. — Ernest LANGLOIS, Bulle relative à l'élection de Jacques de Arena à l'Université de Padoue. — Charles LÉCRIVAIN, Reques sur les formules du *Curator* et du *curor civitatis* dans Cassiodore. — P. DE NOLHAC, Les collections d'antiquités de Fulvio Sini. — L. DUCHESNE, L'Historiographie ecclésiale au VIII^e siècle. — Eug. MÜNTZ, Arts à la cour des papes. — P. DE NOLHAC, Peintures des manuscrits de Virgile. — R. GROUSSET, Le bœuf et l'âne à la naissance du Christ. — Maurice PROU, Statuts d'un monastère bénédictin à Angers, 1220. — LÉCRIVAIN, Le mode de nomination des *atenea reipublicae*. — Edm. LE BLANT, De quelques types des temps païens reproduits sur les premiers fidèles. — Paul FABRE, Le moine de l'Église romaine dans les Alpes Cottiennes. — Nécrologie. — 14 planches.

Tome V (1885). — V. BLAVETTE, Le Panthéon de Rome, restauration de la palestre des thermes d'Agrippa. — C. LÉCRIVAIN, Le sceau officiel du *fundus* romain. — Ernest LANGLOIS, Le manuscrit Ottobonien 2523. — R. DE LA BLANCHÈRE, Villes disparues. *Concilia*. — Edm. LE BLANT, Notes sur quelques actes de martyrs. — Ern. LANGLOIS, La Somme. — J. B. DE ROSSI, Le martyrologue hiéronymien. — L. DUCHESNE, Les sources du martyrologue hiéronymien. — R. GROUSSET, Le Pasteur et les scènes pastorales dans la peinture funéraire des Chrétiens. — A. BERLIOZ, Ecrits mathématiques du moyen-âge. — A. DESTEIN, Débiteurs privés de sépulture. — Edm. LE BLANT, Un sarcophage chrétien emménage découvert à Rome. — G. LUMASO, Un doute au sujet de Trogue Pompe. — M. PROU, Additions et corrections au *titia christiana*, d'après les Registres d'Hofius IV. — Ch. LÉCRIVAIN, Sur le recrutement des avocats dans la période du Bas Empire. — P. DE NOLHAC, Jacques Amyot et l'écrit de Gratien. — P. FABRE, Sur un manuscrit de la chronique de Jordanus. — Iré PÉRATÉ, Note sur le groupe de Paxis. — Georges DIGARD, Deux documents de l'église de S. Maximin en Provence. — JULIAN, *Caius Serenus proconsul Galliae isalpinæ*. — Pierre BATIFFOL, *Ecclæsiæ codex graecus purpureus Beratinus*. — P. DOULGET, Sur une fresque de S. Marcellus Monts. — M. PROU, Inventaire des actes du cardinal Geoffroi d'Alatri, 1287. — Topographie. — Nécrologie. — 16 planches.

Tome VI (1886). — Ch. POISNEL, Un apocryphe du pape S. Silvestre. — Char-Robert, Arcantodan, nom commun gaulois. — L. DUCHESNE, Topographie de Rome au moyen-âge. — A. MARTIN, Les cavaliers et processions dans les fêtes athénianes.

— H. ALBANÈS, La chronique de S. Victor de Marseille. — Ch. LÉCRIVAIN, La juridiction fiscale d'Auguste à Dioclétien. — Ed. CUQ, De la nature des crimes imputés aux Chrétiens, d'après Tacite. — P. DE NOLHAC, Recherche sur un compagnon de Pomponius Laetus. — P. FABRE, Les vies de papes dans les manuscrits du *Liber censuum*. — Ch. DIEHL, Le monastère de S. Nicolas di Casole près d'Otrante, d'après un manuscrit inédit. — Paul DURRIEU, Etudes sur la dynastie angevine de Naples. Le *Liber donationum Caroli primi*. — Edm. LE BLANT, De quelques sujets représentés sur des lampes en terre cuite de l'époque chrétienne. — Léop. DELISLE, Virgile copié au X^e siècle par le moine Rabingus. — P. DE NOLHAC, Inventaire des manuscrits grecs de Jean Lascaris. — L. DUCHESNE, Un mot sur le *Liber pontificalis*. — M. PROU, Monnaie de Polémon II, roi du Pont. — Edm. LE BLANT, Sur une mosaïque découverte au Palais Farnèse. — A. PÉRATÉ, La mission de François de Sales dans le Chablais. — A. ESMÉIN, Quelques renseignements sur l'origine des juridictions privées. — L. AUVRAY, Sur le cartulaire de N. D. du Bourg-moyen de Blois. — Ern. LANGLOIS, Le rouleau d'*Exultet* de la Bibliothèque Casanatense. — M. DESROUSSEAU, Sur quelques manuscrits d'Italie. — Léon G. PÉLISSIER, Les amis d'Holstenius. — M. DESROUSSEAU, A propos d'une épitaphe grecque. — 9 planches.

Tome VII (1887). — P. DE NOLHAC, Pétarque, appendice au « Canzoniere » autographe. — Ch. ROBERT, Formes et caractères des médaillons antiques de bronze relatifs aux jeux. — Maurice FAUCON, Déposition de Rienzi à Avignon. — P. FABRE, Un registre caméral du cardinal Albornoz en 1364. — Edm. LE BLANT, Le christianisme aux yeux des païens. — M. DESROUSSEAU, Sur le fragment crypto-tachygraphique du *Palatinus graecus* 73. — R. DE LA BLANCHÈRE, Les *ex-voto* à Jupiter Poeninus. — Edm. LE BLANT, De quelques objets antiques représentant des squelettes. — R. CAGNAT, Sur le *Praefectus urbi* appelé à tort Aconius Castullinus. — Léon CADIER, Bulles originales du XIII^e siècle conservées dans les archives de Navarre. — S. GSELL, Etude sur le rôle politique du Sénat romain à l'époque de Trajan. — R. DE LA BLANCHÈRE, Découverte d'une place à Terracine. — Pierre BATIFFOL, Inscriptions Byzantines de S. Georges au Vélabre. — Paul FABRE, Un nouveau catalogue des églises de Rome. — L. AUVRAY, Une source de la *Vita Roberti regis* du moine Helgand. — H. NOIROT, Huit lettres inédites de Démétrius Chalcondyle. — 9 planches.

Tome VIII (1888). — P. DE NOLHAC, Giovanni Lorenzi, bibliothécaire d'Innocent VIII. — M. PROU, Notice et extraits du manuscrit

883 fonds de la reine au Vatican. — Edm. LE BLANT, Les Chrétiens dans la société palestinie aux premiers âges de l'Église. — R. DE LA BLANCHÈRE, La poste sur la Voie Appienne de Rome à Capoue. — S. GSELL, Notes d'épigraphie. — E. MÄNTZ, Sources de l'archéologie chrétienne dans les bibliothèques de Rome, Florence et Milan. — L. CADIER, Les bulles d'or des archives du Vatican. — Ch. LÉGUERAIN, L'appel des juges jurés sous le Haut Empire. — Edm. LE BLANT, Note sur une coupe de verre gravé découverte en Sicile. — Ch. GRANDJEAN, Benoît XI avant son pontificat. — Edm. LE BLANT, D'un nouveau monumant relatif aux fils de Sainte Félicité. — P. BATHYROL, Librairies byzantines à Rome. — Ch. DIERL, Deux manuscrits à miniatures de la Bibliothèque de l'Université de Messine. — Orazio MARUCCI, Un antico busto del Salvatore trovato nel cimai ero di San Sebastiano. — Etienne MICHON, L'administration de la Corse sous la domination romaine. — A. ESMEIN, Un contrat dans l'Olympe homérique. — Henri STEVENSON, Sur les tuiles de plomb de la basilique de S. Marc ornées des armoiries de Paul II et de madaillons de la Renaissance. — J. B. DE ROSSI, L'inscription du tombeau d'Adrien 1^{er}, composée et gravée par ordre de Charlemagne. — Edm. LE BLANT, D'un sarcophage découvert près de la Via Salaria. — Alcide MACÉ, Un important manuscrit de Solin. — L. DEUVAT, Glossaire latin-allemand, extrait du manuscrit Vat. Reg. 1701. — BIBLIOGRAPHIE. — 15 planches.

Tome IX (1889). — S. GSELL, Clavemologie des expéditions de Demétrien pendant l'année 89. — A. MACÉ, Note sur les fragments d'Asper d'après le palimpseste de Corbie. — W. HELBIG, Coupe attique trouvée en Etrurie. — P. BATHYROL, Les manuscrits grecs de Lollino évêque de Bellone. Recherches pour servir à l'histoire de la Vaticane. — Léon CADIER, Le tombeau du pape Paul III Farnèse, de Guglielmo Della Porta. — E. JORDAN, Florence et la succession lombarde, 1447-1450. — A. AUDOLLENT, Dessin inédit d'un fronton du

temple de Jupiter Capitolin. — 1 notice à la Cour des Papes, notices sur les pontificats de Marc'ne IV, de Niccolus V, de Calixte III et de Paul II. — Rod. BANCAT, Les fouilles d'Ostie. La caserne de l'Augusteum. — P. AXONI, Les rues d'Ostie. Etude et plan des Decumani, Le Stade du Palatin. — BIBLIOGRAPHIE: Domenico D'Udalla di Piacenza e i crediti del Monte, fratello di papa Giacomo FABRI, Le Liber censuum de l'Egitto publié avec une préface et un cor. Arthur ENGEL et Raymond SARTORIUS, Histoire des sources imprimées de l'époque française. — Aug. AUDOLLENT, Les émissaires impériaux sous Jules César. — Etienne MICHON, Notes saillantes à Porto San Stefano. — BRILLANT, Coupes signées de P. FANNI, Registrum Curia patrum tri in Tracia. — E. JORDAN, Mosaïques de Calabre. — A. Baudouin, Tasse en bronze de Zeus lancant René DE LA BLANCHÈRE, Inscription. — L. DUCHESNE, Notes sur l'archéologie de Rome au moyen-âge, 1 forum de Nerva et ses environs d'Anicet II au palais de Latra. — LÉCHIVAR, De quelques inscriptions de l'Empire. — Les Principatés dans l'empire romain. — Les Tribunaux de l'empire romain. — La juridiction criminelle sous l'Empire. — Léon CADIER, Inventaire des manuscrits de la Corsini dressé par la Porte du bibliothécaire. — De Rossi, Inscriptio, II, 1, par M. Ed. LE BLANT. — Une nouvelle édition du I. de M. DE SICILIA. — G. B. DE ROSSI, Miscellanea di notizie biografiche, la topografia e la storia dei sacerdoti di Roma. — Giacomo LUMARZO, Ilane del buon tempo antico. — Léon CADIER. — 20 planches dont texte.

Les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École de Rome forment à la fin de l'année un volume de 25 feuilles avec planches, qui paraît en cinq fascicules à 4 francs. Les premiers volumes (1881-1889) sont en vente à Paris chez Thorin, 7, rue de Médicis, et à Rome chez Spithöver, place du Quirinal. Les fascicules ne se vendent pas séparément.